



Numéro spécial du *Bulletin de Documentation* – Centre d'enseignement supérieur aérien

« Entretenir le goût de l'étude et de la réflexion personnelle chez les officiers de l'air. » ■ Général Gérardot

Actes du colloque

« L'armée de l'air, enjeux et perspectives »

organisé par le CESA à l'École militaire, le 29 juin 2004



Une force aérienne, pour quoi faire ?

L'armée de l'air n'est-elle qu'une affaire de techniciens ?

L'espace est-il le prolongement de l'air ?

**Comment l'armée de l'air peut-elle contribuer
à la construction de l'Europe ?**



Gal Gérardot



Gal Chassin



Gal Valin

Avertissement

Les opinions émises dans les articles publiés n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Les manuscrits non publiés ne seront pas restitués à leurs auteurs.

Toute reproduction partielle ou intégrale, sur quelque support que ce soit, de la présente revue sans l'autorisation de l'éditeur ou des auteurs est interdite. (*Art. L. 122-4 et L. 122-5 du Code de la propriété intellectuelle*).

Ailes PENSER LES FRANÇAISES

70^e
anniversaire de l'armée de l'air



N° 4/2004

Centre d'enseignement supérieur aérien

Spécial colloque « L'armée de l'air, enjeux et perspectives »

S o m m a i r e



F

ocus
Le colloque en images

2



P

résentation de l'enseignement militaire supérieur air et du colloque

3



A

ccueil des participants

par le colonel Michel De Lisi, directeur du CESA

4



A

llocution d'ouverture

par le général d'armée aérienne Richard Wolsztynski, CEMAA

6



U

ne force aérienne, pour quoi faire ?

1^{re} Table ronde, animée par monsieur Frédéric Pons

10



L'

armée de l'air n'est-elle qu'une affaire de techniciens ?

2^e Table ronde, animée par monsieur Jean-Dominique Merchet

33



L'

espace est-il le prolongement de l'air ?

3^e Table ronde, animée par monsieur Frédéric Castel

46

C

omment l'armée de l'air peut-elle contribuer à la construction de l'Europe ?

4^e Table ronde, animée par monsieur Alain Baron

62

A

llocution de clôture du colloque « L'armée de l'air, enjeux et perspectives »

par monsieur Guy Teissier

80

Photos Sgc Lecomte - CESA

FOCUS

Le colloque en images

Le colloque « *L'armée de l'air, enjeux et perspectives* », organisé par le CESA, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de l'armée de l'air, s'est tenu le 29 juin dernier dans le cadre prestigieux de l'amphithéâtre Foch de l'École militaire, en présence de hautes personnalités civiles et militaires. ○



Photo Sgc Lecomte - CESA

◀ **Le colonel De Lisi** souhaite la bienvenue au Brigadier General Darnell, spécialement venu des États-Unis pour l'événement.



Photo Sgc Lecomte - CESA

▲ **Un accueil, souriant et efficace** attend les quelque 600 auditeurs invités à prendre place dans l'amphithéâtre Foch.



▼ **L'amphithéâtre Foch, un lieu légé, aux équipements ultra-modernes, idéal pour accueillir confortablement les auditeurs.**



Photo Sgc Lecomte - CESA

▼ **Une exposition retraçant l'histoire de l'armée de l'air, proposée par le SHAA, est visible dans les salles modulables en sous-sol.**



▼ **Les pauses sont le moment propice pour permettre aux invités de découvrir l'abondante documentation mise à leur disposition.**



Photo Sgc Lecomte - CESA

▼ **Le général Wolsztynski, chef d'état-major de l'armée de l'air, écrit une dédicace dans le livre d'or du centre de conférences de l'École militaire.**



Photo Sgc Lecomte - CESA



Présentation de l'enseignement militaire supérieur air et du colloque

« *L'armée de l'air, enjeux et perspectives* »

Extrait de la plaquette de présentation.

L'École militaire abrite les trois entités qui concourent à la formation supérieure des officiers de l'armée de l'air :

- ♦ le Centre d'enseignement supérieur aérien (CESA) ;
- ♦ le Collège interarmées de défense (CID) ;
- ♦ le Centre des hautes études militaires (CHEM), partie intégrante de l'Institut des hautes études de la Défense nationale (IHEDN).

Le CESA dispense aux aviateurs de l'armée de l'air tout au long de leur carrière une formation continue permettant d'assumer des responsabilités au sein de l'armée de l'air ou des autres organismes du ministère de la Défense.

Le CID est un organisme interarmées dont la vocation est de préparer des officiers supérieurs à des fonctions de responsabilité et de commandement dans des structures interarmées. La formation, dispensée en dix mois, s'adresse à de jeunes officiers supérieurs, dont la moyenne d'âge est de 35 ans.

Le CHEM est également un organisme interarmées dont l'enseignement intéresse des cadres expérimentés (colonels anciens), appelés à tenir des emplois de haut niveau au sein du ministère de la Défense. L'enseignement dispensé par le

CHEM est complété par une formation de défense plus globale assurée par l'IHEDN qui accueille des auditeurs civils issus des secteurs public et privé au sein desquels ils exercent des fonctions de direction.

Le colloque du 29 juin 2004 illustre la complémentarité et la synergie qui existent entre ces trois centres de formation. Organisé autour de quatre tables rondes, il a été animé par des personnalités remplissant des fonctions de direction au sein d'entreprises publiques, du ministère de la Défense, de l'une des plus importantes confédérations syndicales, par des parlementaires, par des journalistes particulièrement chargés des questions de défense et par des représentants de la société civile accompagnés par des officiers de l'armée de l'air, respectivement stagiaires et auditeurs du CID et du CHEM.

Le Centre d'enseignement supérieur aérien est particulièrement heureux de vous faire partager ce rendez-vous consacré à une réflexion approfondie sur le fait aérien ainsi que sur les perspectives de l'armée de l'air, et adresse ses plus vifs remerciements aux personnalités qui ont soutenu cette démarche. ●

Accueil des participants

par le colonel Michel De Lisi, directeur du CESA

Allocution prononcée le 29 juin 2004, dans l'amphithéâtre Foch de l'École militaire.



Le colonel De Lisi, directeur du CESA,
en prélude à l'ouverture du colloque,
prononce son allocution de bienvenue.

Photo Sgc Lecomte - CESA

Je suis le colonel Michel De Lisi, directeur du Centre d'enseignement supérieur aérien (CESA). En préambule à cette journée et en tant qu'organisateur de cette manifestation, j'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue. Je tiens d'abord à remercier vivement les nombreuses personnalités qui ont accepté de prendre part à ce colloque. En étant avec nous aujourd'hui, vous manifestez votre attachement à l'armée de l'air et votre intérêt pour les questions de défense : vous donnez un éclat particulier à cette journée. Je salue en particulier le Brigadier General Darnell, qui a traversé l'Atlantique tout exprès pour la circonstance, et qui a pris la suite dans la troisième table ronde du Major General Blaisdell, lui-même empêché.

Permettez-moi de remercier les associations qui ont prêté généreusement leur concours. Sans pouvoir les citer toutes, je pense en particulier à l'Association des anciens élèves de l'École de l'air et de l'École militaire de l'air; aux anciens auditeurs de l'Institut des hautes études de la Défense nationale (IHEDN); au Forum du futur ; à l'Académie de l'air et de l'espace; aux associations Mars, Frères d'armes; aux anciens de l'Enseignement militaire supérieur scientifique et

Messieurs les députés, messieurs les sénateurs, monsieur le chef d'état-major de l'armée de l'air, messieurs les officiers généraux, mesdames, messieurs les officiers, mesdames, mesdemoiselles, messieurs, chers amis,

technique. C'est notamment grâce à ces associations qu'un auditoire d'une telle qualité a pu être réuni aujourd'hui. Je remercie les directeurs de l'IHEDN et du Collège interarmées de défense (CID), le général de corps d'armée de Zuchowicz, le vice-amiral Toubon. Ils ont permis qu'une véritable symbiose se développe entre les aviateurs de l'IHEDN, du CID et du CESA. Ce colloque est un exemple bien concret qui illustre tout l'intérêt de rassembler sur un même site les centres de formation militaire supérieure.

Je remercie mes amis, les colonels Moisy, Maire, Lefort, Oudart, Rousseau et Mansion du Centre des hautes études militaires (CHEM) et du CID : ils m'ont beaucoup aidé dans la préparation de ce colloque. J'aimerais pouvoir citer tous ceux qui ont soutenu le Centre d'enseignement supérieur aérien (CESA), ce n'est pas possible. Je pense en particulier à Patrice Cardot, et à bien d'autres.

Je remercie le directeur du Service historique de l'armée de l'air : le général Le Bourdonnec. Grâce à lui, vous pourrez apprécier l'histoire de l'armée de l'air au travers d'une exposition qui la retrace. Cette exposition est visible dans les salles modulables du sous-sol. Vous pourrez en profiter pendant les pauses.

Je remercie le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général d'armée aérienne Wolsztynski : ce colloque a reçu son soutien total et il a pris sur son temps, malgré un agenda très chargé, pour ouvrir les débats et être présent avec nous.

L'objectif de cette journée est de développer une véritable synergie entre l'enseignement militaire supérieur air et les éminents représentants de la Nation et de la société rassemblés ici aujourd'hui. Cette synergie va trouver sa substance et sa force dans les échanges qui vont avoir lieu dans quelques instants. Je suis certain qu'ils seront de nature à féconder la pensée de chacun.

Mon général, sans plus tarder, je vais vous céder la parole. Les quarante secondes d'images que nous offrons d'abord à l'auditoire seront vos ambassadrices... ●

Colonel Michel De Lisi

Directeur du Centre d'enseignement supérieur aérien

Spécial colloque

Les personnalités en présence



Le mardi 29 juin 2004, à l'occasion du colloque organisé à l'École militaire dans le cadre des manifestations célébrant le 70^e anniversaire de l'armée de l'air, les aviateurs du CHEM et du CID ont partagé leur réflexions avec des personnalités de tout premier plan à propos de la finalité d'une force aérienne, de l'ancrage de l'armée de l'air dans la société d'aujourd'hui, des enjeux de l'espace et de la construction de l'Europe de la défense.

Parmi ces personnalités, citons la présence de :

- ↔ Claude-France Amould, directrice défense auprès de la Commission européenne.
- ↔ Jean-Michel Boucheron, président du groupe spécial Méditerranée au parlement de l'OTAN ;
- ↔ Alain Cadix, directeur général adjoint à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris ;
- ↔ François Chérèque, secrétaire général de la CFDT ;
- ↔ Hervé Coutau-Bégarie, président de la Commission française d'histoire militaire ;
- ↔ Brigadier General Daniel J. Darnell, commandant du *Warfare Space Center*, USAF ;
- ↔ Louis Gallois, président directeur général de la SNCF ;
- ↔ François Lureau, délégué général pour l'armement ;
- ↔ Herbert von Bose, *Directorate General Research, Head of Unit for Preparatory Action for Security* ;
- ↔ Robert Ranquet, ingénieur général de l'armement, adjoint au directeur des affaires stratégiques au ministère de la Défense ;
- ↔ Général Patrick Porchier, chef de la représentation militaire française auprès du comité militaire du conseil de l'Atlantique Nord ;
- ↔ Christian Rouyer, délégué aux actions humanitaires du ministère des Affaires étrangères ;
- ↔ Serge Vinçon, président du Sénat.

Le général Richard Wolsztynski, chef d'état-major de l'armée de l'air, a procédé à l'ouverture du colloque et M. Guy Teissier, président de la commission de la Défense et des forces armées à l'Assemblée nationale, à sa clôture.

Les quatre tables rondes ont été respectivement animées par MM. Frédéric Pons (rédacteur en chef de *Valeurs Actuelles*), Jean-Dominique Merchet (*Libération*), Frédéric Castel (*BBC World*) et Alain Baron (*La Tribune*). ■

70ans@cesa.air.defense.gouv.fr

Allocution d'ouverture du colloque

« L'armée de l'air, enjeux et perspectives »

par le général d'armée aérienne Richard Wolsztynski, CEMAA

Allocution prononcée le 29 juin 2004, dans l'amphithéâtre Foch de l'École militaire.



Photo: Gc Lecomte - CESA

Mesdames et messieurs les députés, messieurs les sénateurs, monsieur le délégué général pour l'armement, monsieur le directeur, messieurs les officiers généraux, mesdames, messieurs, au moment où l'armée de l'air commémore son soixante-dixième

anniversaire et honore les aviateurs qui ont écrit quelques-unes des pages les plus glorieuses de l'histoire contemporaine, s'interroger sur les enjeux et les perspectives est un devoir pour tout responsable. Les tables rondes qui nous sont proposées aujourd'hui, à l'occasion de ce colloque, affichent une belle ambition en soulevant cette interrogation dans un cadre qui dépasse d'ailleurs le seul périmètre de l'armée de l'air, en particulier en abordant certaines questions sous l'angle plus large des forces aériennes ou des composantes aériennes prises dans leur ensemble.

C'est pourquoi je salue l'initiative de cette rencontre qui se signale aussi par l'originalité de sa démarche. Nous avons en effet délibérément

choisi de solliciter des intervenants extérieurs à l'armée de l'air pour l'animation des différentes tables rondes.

Je félicite le directeur du Centre d'enseignement supérieur aérien d'avoir permis cette approche qui contribue à une analyse différente des grands thèmes qui sont au cœur des préoccupations de l'armée de l'air. Je souhaiterais au préalable remercier les personnalités présentes qui nous ont fait l'immense honneur d'accepter de se prêter à cet exercice en répondant aux questions posées par des journalistes dont chacun connaît ici l'attention qu'ils portent aux questions de défense et de sécurité. Je voudrais aussi remercier tous ceux qui ont choisi d'assister à ce colloque en venant à la rencontre des aviateurs du Centre des hautes études militaires et du Collège interarmées de défense. L'implication des officiers de l'École militaire dans les débats des différentes tables rondes me paraît être une voie prometteuse pour consolider les réflexions menées au cours d'une année d'enseignement.



Le 70^e anniversaire

J'évoquais à l'instant le soixante-dixième anniversaire de l'armée de l'air qui nous rappelle combien le fait aérien s'est révélé déterminant dans le traitement des crises et des conflits conduisant à la création officielle d'une armée « *autonome ou indépendante* » un certain 2 juillet 1934. La violence d'hier, bombardements de terreur, destruction massive, qui nous revient en mémoire à l'occasion des cérémonies des débarquements de Normandie ou de Provence, nous invite à réfléchir à la violence d'aujourd'hui ; une violence imprévisible et terrifiante portée à son paroxysme lors des attentats du 11 septembre 2001 et plus récemment à Madrid le 11 mars dernier.

Cette violence nous invite à imaginer ce qu'elle sera demain dans un monde devenu plus incertain, dans un monde dominé par la globalisation, où les menaces se font plus diffuses et donc plus difficiles à combattre. Il importe donc de soulever certaines questions sur la place du fait aérien et plus largement sur celle du fait aérospatial dans le règlement des crises et des conflits à la lumière des enseignements qui ont marqué notre entrée dans le XXI^e siècle. Cette rencontre ne vise pas à prédire l'avenir, à « *lire dans la boule de cristal* », elle vise, à mon sens, à poser avec simplicité quelques questions essentielles sur le rôle de l'armée de l'air, plus largement sur celui des composantes aériennes et sur la place de celles et ceux qui ont choisi de la servir dans un environnement qui ne cesse d'évoluer.

Les différentes tables rondes en manifestent la volonté ; elles en traduisent les ambitions. En préalable à ces débats, je voudrais seulement rappeler combien il fut difficile, parfois, d'exprimer les spécificités de l'arme aérienne au sein des opérations militaires alors même que l'armée de l'air mettait en évidence des capacités particulières d'intervention lointaine, autonome et stratégique. J'aimerais aussi rappeler qu'au lendemain même de la création officielle de l'armée de l'air notre identité allait s'affirmer au cœur d'opérations militaires déjà multinationales et interarmées. Les opérations aériennes de la seconde guerre mondiale en furent une éclatante illustration. Enfin, comment oublier que c'est à l'armée de l'air que nous devons notre indépendance stratégique et notre entrée dans le club très fermé des puissances nucléaires en 1964 ?



Photo Sgc Lecointre - CESA

Le général Wolsztynski ouvre le colloque « L'armée de l'air, enjeux et perspectives ».

Le rendez-vous de la réactivité

Cette indépendance qui prévaut encore aujourd'hui a permis de maintenir une dynamique d'évolutions de l'arme aérienne pour que nous soyons au rendez-vous de la réactivité qui continue de s'exprimer aujourd'hui dans une vision de la défense et de la sécurité interarmées, multinationale et interministérielle. Cette réactivité concerne, il faut bien le rappeler, toutes les composantes évoluant dans la troisième dimension. À la question « *une force aérienne, pour quoi faire ?* », la réponse doit sans doute recouvrir toutes les composantes qui concourent à la maîtrise du milieu aérospatial.

L'efficacité opérationnelle des forces engagées sur un théâtre repose en effet sur notre aptitude à maîtriser le rythme et la chronologie de la manœuvre au profit des différentes composantes engagées sur le terrain. Cette aptitude a engendré un fonctionnement en réseau impliquant de très nombreux acteurs dont les actions doivent être synchronisées ; ce fonctionnement centré sur

Ouverture

une parfaite appréciation de la situation se fonde sur notre capacité à recueillir et analyser le renseignement dans des délais extrêmement courts. C'est pourquoi cette réactivité nécessite de disposer de structures de commandement et de conduite capables d'assurer une gestion de l'espace complexe, où cohabitent différents types de plates-formes et où transite un grand nombre de données ; des structures indispensables pour imposer le rythme des opérations aériennes en cohérence avec le tempo des engagements militaires réalisés sur le terrain.

Ces structures nous confèrent aujourd'hui ce que j'appelle une cohérence opérationnelle globale, qui permet de projeter des bases aériennes complètes et autonomes capables d'accueillir toutes les composantes de forces interarmées ou internationales (base aérienne de Manas ou encore la BIMOA* de Caen) amenées à opérer sur un théâtre extérieur ou intérieur. Elle permet aussi de conduire des opérations aériennes en toute indépendance, conférant à notre pays le rang de nation cadre au sein de coalitions qui se veulent aujourd'hui le plus souvent de circonstance. On le voit bien, la dimension interarmées, internationale et interministérielle guide désormais l'ensemble de nos actions. C'est dans ces « trois dimensions » que l'arme aérienne offre à nos décideurs une gamme très complète de réponses opérationnelles pour le traitement des crises et des conflits.

L'illustration interministérielle de cette réactivité est démontrée dans le champ de la sécurité intérieure au service de la protection de notre espace aérien et de ses approches. Les dispositifs de sûreté aérienne mis en place au lendemain des événements du 11 septembre 2001 en sont la plus évidente démonstration. En évoquant ces événements, je souhaiterais m'arrêter un instant sur ce qui fut incontestablement le résultat d'un plan diabolique, préparé avec une extrême minutie selon une stratégie militaire simple et imparable. Cette violence où l'homme devient lui-même un système de système dans une arme de destruction massive que personne n'avait osé imaginer ; cette violence, marquant l'histoire du monde d'un nouveau repère, hante aujourd'hui toutes les démocraties conscientes de leurs vulnérabilités.

(*) BIMOA : Base interarmées de mise en œuvre d'aéronefs.

Notre seule réponse repose sur des capacités d'alerte, sur un maillage cohérent de capteurs devant permettre au Gouvernement de décider de mesures coercitives dans les meilleurs délais ! Au-delà, ces événements nous imposent de conforter le processus de concertation avec nos principaux partenaires européens pour harmoniser les procédures de sûreté aérienne ; une harmonisation qui est formalisée aujourd'hui avec les Espagnols et qui se poursuivra avec d'autres pays tels que la Suisse, la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni et même le Brésil pour garantir la protection de la Guyane.

Cette harmonisation s'impose d'ailleurs d'elle-même lorsque l'on opère la transposition des trajectoires des attentats du 11 septembre sur le continent européen, où l'on visualise immédiatement l'implication de six ou sept pays, disposant chacun de mesures strictement nationales en matière de protection de l'espace aérien, mesures liées à la souveraineté des États. Il est devenu plus évident qu'aux dimensions militaire et politique il fallait ajouter la dimension internationale, et d'abord européenne.

Les hommes et les femmes de l'armée de l'air

Ce rendez-vous de la réactivité, nous le devons avant tout aux femmes et aux hommes qui composent notre institution. Cela nous impose de ne jamais oublier que, de haut en bas de l'échelle ou de bas en haut, ils doivent appréhender de la même manière la finalité opérationnelle recherchée. Pour cela, chacun doit comprendre le sens de nos engagements dans le champ de la sécurité intérieure et extérieure et disposer d'une formation ouverte sur le monde leur permettant d'apprécier les enjeux de demain. Cette formation doit s'appuyer sur des entraînements réalistes, interarmées et multinationaux impliquant les personnels d'active et de réserve. Elle doit aussi associer les acteurs publics et non gouvernementaux susceptibles de nous rejoindre lors des différentes opérations.

Les personnels, quelles que soient leur spécialité et leur implication dans la chaîne décisionnelle, contribuent de façon déterminante à satisfaire les objectifs assignés à nos équipages ; ils contribuent à créer les conditions favorables pour que nos opérateurs, embarqués ou non,



chargés de conduire, de contrôler et de coordonner la manœuvre puissent lui garantir un maximum d'efficacité. Mais nos personnels sont également confrontés à des environnements opérationnels plus complexes où la définition des règles d'engagement prend une place essentielle en regard des souverainetés nationales et des règles de droit des pays dans lesquels se déroulent les opérations militaires.

L'Europe

Une préparation de l'avenir résolument inscrite dans une dynamique européenne, comme vous le savez, à laquelle aucune armée de l'air ne peut plus se soustraire si elle veut relever les défis opérationnels de demain. Il est en effet illusoire d'espérer couvrir, seul, tout le spectre des capacités nécessaires à la réalisation des opérations futures. Le partage capacitaire, une mutualisation des moyens et une meilleure coordination dans leur emploi s'imposent désormais en faveur de l'émergence d'une véritable puissance aérienne européenne. Nous enregistrons dans le domaine de la coopération des progrès considérables : avec le programme *A-400 M*, le développement du missile *Météor* et les perspectives d'acquisition d'une flotte cohérente d'avion ravitailleurs polyvalents. Autant de succès qui prouvent que, quand il existe des solutions européennes adaptées et compétitives, il n'y a pas à invoquer de quelconque préférence européenne pour que ces solutions soient choisies sur leurs propres mérites, y compris à l'exportation.

Ces solutions doivent nous conduire à ne pas disperser nos efforts et privilégier les voies techniques les plus à même de permettre une évolutivité des futurs systèmes d'armes ou des systèmes de systèmes pour que nous soyons à même d'adapter, au fil du temps, nos réponses opérationnelles. Cela se traduit aussi par des actions concrètes, comme en atteste la formation franco-belge des pilotes de chasse officialisée au printemps. Cette école implantée sur la base aérienne de Cazaux, en ordre de marche dès l'été 2004, répond aux besoins de nombre de nos partenaires dont le format ne permet plus de s'engager dans des actions de formation devenues très coûteuses. Ces actions ouvrent la voie à une dynamique de coopération plus large soutenue au plus haut niveau de l'État, dynamique devenue nécessaire pour garantir une meilleure utili-

sation des moyens européens, qu'il s'agisse des zones d'entraînement, des pôles de formation ou de maintenance. Toutes les voies européennes doivent être aujourd'hui finement explorées.

Enfin, nous participons activement à la mise en œuvre d'organisations privilégiant une meilleure coordination dans l'emploi de nos moyens ; des organisations telles que l'EAC (*European Airlift Command*), qui dessinent les contours d'un véritable commandement de la mobilité stratégique et tactique, préfigurent celles de l'Europe de la défense de demain au service d'une puissance aérienne globale et cohérente. Cet organisme, officiellement inauguré le 5 juillet prochain, assurera la planification des missions de projection tout en préservant les intérêts nationaux des pays membres de la structure. Un ensemble d'actions qui s'inscrit dans une vision d'ensemble au service d'une meilleure réactivité de l'arme aérienne pour que les forces aériennes puissent continuer de répondre aux exigences opérationnelles avec l'efficacité qu'elle a toujours su démontrer au cours de soixante-dix années d'histoire. Voilà ce que je voulais vous dire en introduction de ce colloque qui, j'en suis sûr, abordera les principales questions qui engagent notre avenir.

Vous le voyez, cette journée de réflexion traduit l'esprit d'ouverture d'une armée de l'air moderne et attractive irriguée en permanence par les évolutions de notre société. Une journée qui démontre, s'il en était besoin, que l'armée de l'air saura répondre aux ambitions de la France en affirmant une identité marquée du sceau des valeurs de notre pays, une armée de l'air ouverte aux autres, confiante dans les leçons de son histoire et dans le courage de ses femmes et de ses hommes. Merci à tous. ●



Une force aérienne *pour quoi faire ?*


TABLE RONDE

1

Animée par M. Frédéric Pons, rédacteur en chef de Valeurs Actuelles

« En se fondant sur l'analyse des opérations aériennes conduites les quarante dernières années, peut-on parler de diplomatie aérienne ? »

Invitation au débat par M. Frédéric Pons

Monsieur le président, mon général, mesdames, messieurs, il nous revient d'introduire ce colloque important qui doit marquer les soixante-dix ans de l'armée de l'air. Vous avez reçu le programme préparé par le colonel De Lisi : vous noterez qu'il y a quatre tables rondes, quatre débats tout au long de la journée, avec un certain nombre de personnalités civiles et militaires, pour nous aider à comprendre où en est l'armée de l'air, et surtout quel rôle elle peut jouer dans le cadre de notre diplomatie, dans le cadre de la défense de nos intérêts de sécurité en France et dans le monde.

Je voudrais remercier le colonel De Lisi d'avoir bien voulu associer à ces travaux les journalistes de la presse de défense et aussi ceux de la presse aéronautique et spatiale que je salue ici dans la salle. C'est une reconnaissance du travail accompli par les différents confrères tout au long

Intervenants

- M. Jean-Michel Boucheron, président du groupe spécial Méditerranée au parlement de l'OTAN.
- Professeur Hervé Coutau-Bégarie, président de la Commission française d'histoire militaire.
- M. Christian Rouyer, délégué aux actions humanitaires du ministère des Affaires étrangères.
- Colonel Gratien Maire, CHEM.
- Commissaire lieutenant-colonel Jean-Louis Grattepanche, CID. ○

de ces dernières années sur la connaissance de l'armée de l'air. C'est aussi une reconnaissance de ce compagnonnage un peu particulier qui fait que, sur chaque opération extérieure, nous trouvons des journalistes de défense au côté des aviateurs, des compagnons de piste et d'OPEX que beaucoup d'entre vous ont déjà rencontrés



sur l'ensemble des théâtres d'opérations de la planète. Je voudrais aussi vous dire ma fierté d'être ici ce matin avec vous parce que je suis fils d'aviateur, et que mon père a servi cette belle armée pendant une trentaine d'années, si bien que j'ai été bercé d'histoires d'aviateurs pendant toute mon enfance. Je n'ai pas choisi l'armée de l'air pour faire mon service militaire, mais j'ai quand même utilisé les avions de l'armée de l'air pour en sauter à quelques centaines de mètres d'altitude.

Nous allons avec cette première table ronde et nos invités évoquer non pas trop le passé de l'armée de l'air, mais surtout en quoi ce passé peut nous aider à comprendre le présent et surtout l'avenir. Nous n'allons pas planer à 50000 pieds, nous allons essayer de comprendre à travers ce qui s'est passé depuis une soixantaine d'années comment l'armée de l'air a participé à ces tâches au service de notre pays, au service éventuellement de la paix dans le monde, et comment les appareils, du *T-6* au *Rafale*, peuvent être des outils de la diplomatie française dans le monde. Je vous dis que nous n'allons pas planer, parce que, grâce aux travaux qui vont vous être présentés par nos deux intervenants militaires de cette table ronde, vous allez voir que nous sommes très directement dans le concret. Il y aura un certain nombre de présentations sur l'écran, fruit d'un travail inédit, totalement exclusif, qui n'avait jamais été fait, et qui a été réalisé pour la première fois depuis soixante ans par des aviateurs.

Ce travail est notamment l'œuvre de stagiaires du CID, le principe de nos travaux étant que chaque table ronde est animée par un journaliste, mais aussi par deux stagiaires militaires, du CID et du CHEM, pour bien montrer la complémentarité des travaux et des réflexions de ces deux instituts, en liaison évidemment avec le CESA. Ce travail du CID qui va vous être présenté est véritablement exceptionnel. J'ai eu l'occasion d'en parler avec le commissaire lieutenant-colonel Grattepanche, je suis sidéré, je suis sûr que les confrères présents dans la salle feront de ce travail leur miel pour des papiers futurs. Le commissaire lieutenant-colonel Jean-Louis Grattepanche a une expérience internationale puisqu'il a servi en Nouvelle-Calédonie et à Djibouti, en tant que commissaire évidemment. Aujourd'hui,

au sein du CID, session qui se termine dans quelques jours, vous avez réalisé un travail de recensement des 264 opérations françaises dans lesquelles l'armée de l'air a une part importante, vous allez nous le préciser, et ces opérations doivent nous conduire à comprendre ce que l'armée de l'air a réellement fait depuis une soixantaine d'années, et quels sont les enseignements à en tirer pour les années qui viennent en matière d'aide à la diplomatie ou à l'action diplomatique de notre pays.

Monsieur le commissaire lieutenant-colonel vous avez une dizaine de minutes et quelques diapositives à nous présenter. Je vous cède la parole et ensuite je présenterai les différents interlocuteurs.

Commissaire lieutenant-colonel Jean-Louis Grattepanche

Mon général, mesdames, messieurs,

Je vous propose d'aborder le thème de notre table ronde « *Une force aérienne pour quoi faire?* », sous l'angle des interventions extérieures menées au cours des soixante dernières années. Retracer les opérations extérieures de l'armée de l'air, c'est d'abord recenser toutes celles auxquelles la France a participé, les décrire, pour ensuite analyser l'apport de l'arme aérienne. Ce recensement exhaustif, banal *a priori*, semble pourtant n'avoir jamais été entrepris, les travaux restant dispersés et spécialisés. Telle est la tâche à laquelle s'est attelé le groupe restreint d'officiers air du Collège interarmées de défense que je représente.

Il s'est agi de retrouver et de décrire synthétiquement chaque opération extérieure selon un canevas type comprenant noms, dates, pays, contexte, mission, cadre, effectifs, moyens, bilan, et d'y retracer la contribution de l'armée de l'air.

Nous pensons avoir ainsi constitué une base de données qui apporte les éléments historiques nécessaires à l'analyse mais qui peut répondre aussi à bien d'autres besoins. Pour vous en convaincre, nous allons reprendre ce cheminement : **inventaire exhaustif** et **contribution de l'armée de l'air**.

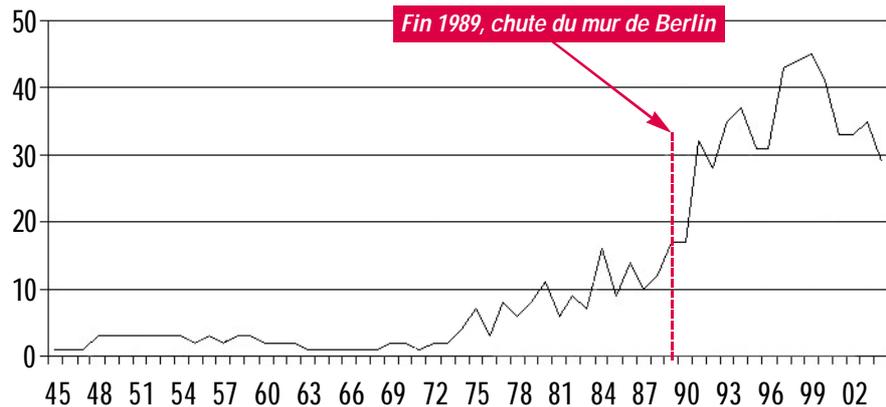
Une force aérienne : pour quoi faire ?

Présentation du commissaire lieutenant-colonel Grattepanche

Ce graphique fait ressortir trois périodes distinctes : avant 1970 (fin de la période coloniale, avec peu de conflits majeurs) ; de 1970 à fin 1989 (période de la guerre froide, avec une dizaine d'interventions en cours) ; puis après la chute du mur de Berlin (des conflits régionaux à maîtriser, avec une trentaine d'opérations en cours).

1

Nombre d'opérations en cours (par année)



Doc. Cre Ldt Grattepanche

Inventaire exhaustif ? Oui, mais combien? Ce sont près de 264 opérations extérieures dénommées qui ont pu être recensées depuis 1945, en précisant que nous ne pouvons certes retracer que celles qui figurent dans des sources ouvertes (soit plus de 400 articles de presse ou ouvrages). Ont également été répertoriées 123 interventions non dénommées, pour l'essentiel à caractère humanitaire.

Parmi tous les tableaux statistiques réalisables, quatre vous sont proposés :

❶ **Selon la date** : Trois périodes ressortent : avant les années soixante-dix (fin de la période coloniale, avec des conflits majeurs mais peu nombreux) de 1970 à fin 1989 (période de la guerre froide, avec une dizaine d'interventions en cours) puis après la chute du mur de Berlin (des conflits régionaux à maîtriser, avec une trentaine d'opérations en cours). [ci-dessus]

❷ **Selon la durée** : Des opérations le plus souvent limitées dans le temps (la moitié durent moins de 4 mois) même si la durée moyenne s'élève à 675 jours avec près de 10 opérations de plus de 10 ans. [ci-contre, p. 13]

❸ **Selon le lieu** : Intervention dans près de 110 pays, essentiellement bien sûr en Afrique (surtout centrale).

❹ **Selon le cadre** : Le graphique de gauche montre qu'historiquement le cadre des opérations a surtout été national, même si actuellement elles s'inscrivent essentiellement dans le cadre de l'ONU; dans celui de droite, il apparaît que les opérations menées correspondent le plus souvent à des missions humanitaires ou de contribution à la stabilité par l'assistance ou la présence.

Il est alors possible de rechercher ensuite l'apport de l'armée de l'air.

❺ **Par sa participation** : 11 % des opérations (soit un nombre de 29) ont été menées par la seule armée de l'air, un tiers correspondant à une contribution air (la réalité est certainement supérieure mais nécessiterait d'autres sources documentaires).

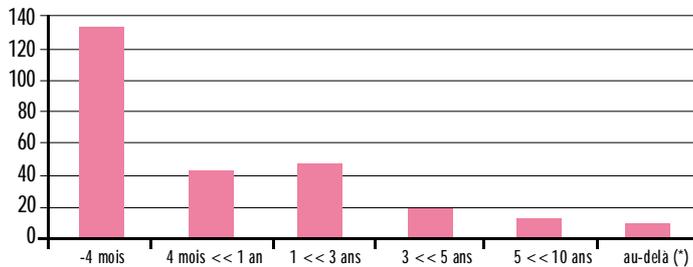
❻ **Par la nature des missions** : Sur un total de 114 opérations auxquelles l'armée de l'air a participé, prédominent bien entendu les missions de transport (tactiques ou stratégiques) mais on voit apparaître l'importance (en nombre) des missions de reconnaissance, d'assaut ou de ravitaillement.

En conclusion, un premier enseignement s'impose : il faut dénommer nos opérations, faute de quoi la mission effectuée, anonyme, risque de



2

Durée des opérations (moyenne 675 jours)



(*) Nom	Pays	Durée
ONUST	Israël	57 ans
FINUL	Liban	27 ans
FMO	Égypte	23 ans
Épervier	Tchad	19 ans
EFAO	Centrafrique	17 ans
Corymbe	Golfe de Guinée	14 ans
MINURSO	Mauritanie	13 ans
MONUIK	Koweït	12 ans
MONUG	Géorgie	11 ans
Alysse	Arabie Saoudite	11 ans

Doc. Cre Lcl Grattepanche

Présentation du commissaire lieutenant-colonel Grattepanche
Ce tableau statistique détaille la durée des opérations extérieures, le plus souvent limitées dans le temps (la moitié durent moins de quatre mois) même si la durée moyenne s'élève à 675 jours avec près de 10 opérations de plus de 10 ans.

rester méconnue : un effort de l'armée de l'air est assurément à mener sur ce point car, parmi les 123 missions non dénommées recensées, 84 concernaient la seule armée de l'air.

Un deuxième enseignement ressort : à l'époque actuelle de contraintes budgétaires élevées, alors que le financement des opérations extérieures est débattu, les armées ont un devoir d'explication sur les missions qu'elles accomplissent. C'est pourquoi, à l'occasion de ce colloque, cette base de données relative aux opérations extérieures françaises depuis 1945 vient d'être mise en ligne sur Internet sur le site du Collège interarmées de défense(*) et pourra être consultée aisément par nom, pays, date, mission, cadre, etc. Par cette ouverture ma présentation arrive à son terme et, sans aller plus avant, je vous propose maintenant de rendre la parole, quitte à reprendre ce sujet lors des questions.

M. Frédéric Pons

Merci, mon colonel. En réalité vous rendez la parole à votre camarade du CHEM qui va nous présenter des conclusions peut-être un peu plus

NDLR : www.college.interarmees.defense.gouv.fr

approfondies, et un commentaire. Le colonel Gratien Maire est auditeur du CHEM à l'heure actuelle. Breveté pilote de chasse en 1981, vous avez servi dans la reconnaissance. Vous avez commandé le prestigieux escadron de chasse « Normandie-Niemen », et aussi l'école d'aviation de chasse de Tours. Vous avez servi à l'étranger, à la fois dans des opérations aériennes et dans des opérations extérieures. Vous avez aussi été stagiaire à l'école de guerre aérienne de Montgomery aux États-Unis. Vous avez été attaché de défense au Canada en juillet 2000.

Votre expérience à la fois d'aviateur de combat et d'aviateur d'état-major et de réflexion va nous aider à comprendre ce qui vient de nous être présenté. Mon colonel, vous avez la parole.

Colonel Gratien Maire

Je vous remercie, et je vous demande, déjà, de m'excuser de cette voix un peu cassée, j'essaierai d'aller au terme de ma présentation. Si par hasard vous n'entendiez pas bien, faites-moi signe, je passerai la parole au commissaire Grattepanche qui reprendra le texte de ma présentation. La première chose qui m'est venue à l'esprit en lisant le thème de cette table ronde, diplomatie aérienne,

Une force aérienne : pour quoi faire?

Table ronde 1 : Le colonel Maire s'est exprimé à propos de la diplomatie aérienne et des capacités apportées par l'armée de l'air dans la gestion des crises.

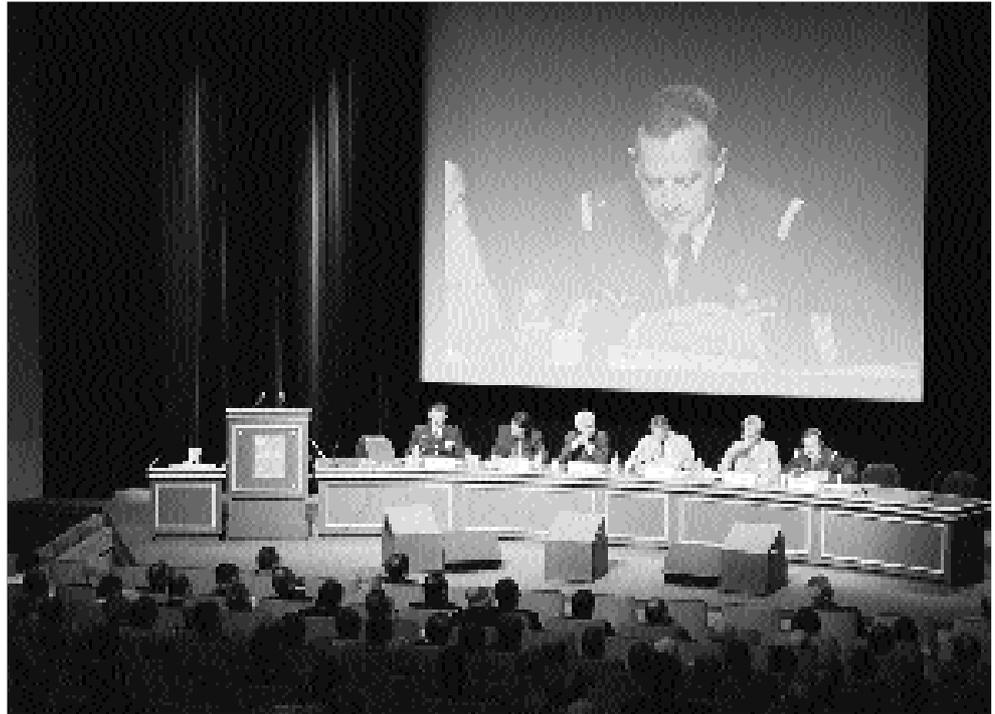


Photo Sgc Lecomte - CESA

c'est le souvenir d'un échange que j'avais eu avec un ambassadeur justement lorsque j'étais attaché de défense. Je lui racontais cette histoire éculée que vous connaissez certainement tous : « *Quand un diplomate dit oui, cela veut dire peut-être; quand il dit peut-être, cela veut dire non; un diplomate ne dit jamais non. Quand une femme du monde dit non, cela veut dire peut-être; quand elle dit peut-être, cela veut dire oui, et si elle vous dit oui, ce n'est pas une femme du monde.* » Suite à quoi l'ambassadeur me dit : « *Vous, les militaires, vous êtes comme les diplomates, vous ne dites jamais non, non pas dans un souci de recherche du consensus, mais par simple sens de la discipline.* »

Ne voulant pas en rester là, mais désirant néanmoins apaiser la discussion, j'avais alors répondu : « *Enfin, monsieur l'ambassadeur, un diplomate doit être capable de dire tout et son contraire sans se renier, un militaire doit être capable de faire tout et son contraire sans rechigner.* » Au-delà de ces assertions à l'emporte-pièce, comme c'est souvent le cas quand il s'agit de comportement, je vous avouerai avoir été surpris qu'on puisse aujourd'hui, soixante-dix ans après la naissance de l'armée de l'air, se poser les questions abordées au cours de cette première table ronde : « *Peut-on parler de diplomatie aérienne* » ou : « *Une force aérienne : pourquoi faire?* » tant les réponses paraissent finalement

simples. Pour tenter d'apporter quelques éléments de réponse à ces questions, je débiterai par une remarque liminaire puis je formulerai trois constats avant de conclure.

Au risque d'anticiper sur les débats de la troisième table ronde consacrée à l'espace, je souhaiterais clairement affirmer en préambule que je considère les concepts de force, puissance ou action aérienne dans leur dimension aérospatiale. Qu'aujourd'hui l'armée de l'air puisse ignorer l'espace exo-atmosphérique paraîtrait, et paraîtra encore davantage demain, aussi incongru et incohérent que si la marine ignorait l'espace sous-marin. Il s'agit bien désormais d'appréhender le fait aérospatial dans sa globalité et, au-delà de l'argumentaire technique et souvent passionnel, de reconnaître et d'intégrer le *continuum* de la troisième dimension dans notre réflexion.

► Cela étant posé, revenons à la question de la diplomatie aérienne, avec ce **premier constat** : la force aérienne est présente sur l'ensemble du spectre de l'action diplomatique, qu'elle soit symbolique ou active, préventive ou réactive, coopérative ou coercitive, pour reprendre l'approche typologique développée par M. Coutau-Bégarie. Les exemples ne manquent pas, ainsi qu'en témoigne le travail remarquable de recensement des opérations et interventions extérieures présenté par le commissaire lieutenant-



colonel Grattepanche : opérations à caractère humanitaire, réalisation de ponts aériens (Berlin 1400 mouvements/12 500 tonnes, Sarajevo 13000 mouvements/180000 tonnes), mise en place de zones d'exclusion aérienne (ex-Yougoslavie, Irak), application de la force aérienne seule ou en soutien à une opération interarmées, contribution à une opération multinationale.

Je n'insisterai donc pas sur les capacités qu'offre l'arme aérienne dans le domaine de la gestion des crises (surveillance, mesures coercitives, démonstration de puissance, frappes chirurgicales, etc.) Toutefois, en complément de ce qui vient d'être développé par les intervenants précédents, je souhaiterais souligner quelques aspects de la force aérospatiale qui contribuent à l'action purement diplomatique :

- ❶ l'apport du renseignement aérien stratégique dans la définition d'une ligne diplomatique, par exemple la détection par des reconnaissances aériennes de la mise en place de missiles sol-sol soviétiques à Cuba en 1962, la contestation grâce aux prises de vues du satellite *Hélios* d'informations américaines sur le regroupement de troupes irakiennes dans le Sud du pays en 1998 (il en résultera le retrait français de l'opération *Southern Watch* et l'absence de participation de l'armée de l'air à l'opération *Desert Fox*), ou encore le survol de certains sites sensibles en complément d'inspections menées au sol (*Mirage IV* ONU en Irak au printemps 2003) ;
- ❷ l'impact indirect mais bien réel pour notre diplomatie de certaines opérations, comme l'évacuation de ressortissants de pays amis : je pense en particulier à l'évacuation par les forces françaises de ressortissants américains en Côte-d'Ivoire au plus fort de la crise entre Paris et Washington en 2003 ;
- ❸ la contribution de l'armée de l'air à la construction européenne (je vais être accusé de déflorer tous les sujets de la journée), que ce soit au travers des travaux de la conférence des chefs d'état-major EURAC, au travers de la création du Centre aérien européen (*European Airlift Command*) à Eindhoven, ou encore au travers, et nous y reviendrons plus tard, de la nécessaire coordination transfrontalière en matière de sûreté aérienne ;
- ❹ l'apport que représentent les échanges ou exercices entre unités aériennes ou, de façon plus marquée, le prépositionnement de moyens aériens dans le développement des relations bilatérales : cet aspect a parfois été le lien ténu et original entre deux mondes antagonistes comme les relations franco-soviétiques par le biais de l'escadron « *Normandie-Niemen* » durant les moments les plus tendus de la guerre froide ;
- ❺ l'apport de certaines capacités critiques que peu de pays possèdent s'agissant des opérations aériennes et qui placent favorablement notre pays dans les institutions internationales ; ainsi, la capacité reconnue de planification et de conduite des opérations aériennes (JFAC/CAOC) autant que le savoir-faire des opérateurs et des décideurs du CDAOA constituent un atout essentiel pour notre action politico-diplomatique (je pense à la *Nato Response Force* de l'OTAN, ou aux négociations sur le choix d'une nation-cadre pour une opération donnée).

Je terminerai ce premier constat en faisant remarquer que la diplomatie est certes un volet majeur mais pas unique de l'action politique internationale. La puissance aérienne constitue un vecteur tout aussi important des volets économique, culturel, et naturellement militaire au sens de l'emploi de la force (pour le *Larousse*, la diplomatie est une branche de la politique qui concerne les relations entre États). À la notion de diplomatie aérienne, je serais donc tenté de substituer une autre formulation moins *marketing* mais également moins réductrice de « *force aérospatiale au service de l'action politique internationale* ».

❶ **Deuxième constat**, qui s'inscrit davantage dans la problématique générale de cette table ronde : une force aérienne pour quoi faire? La puissance aérienne ne peut bien évidemment pas être circonscrite au cadre spécifique de l'action politique internationale et à la projection de force et de puissance. Elle contribue également et avant tout à l'exercice de la souveraineté, à la sûreté et au bon fonctionnement de l'État. Ainsi, au titre de la dissuasion nucléaire, le vecteur aérien offre au président de la République une flexibilité d'emploi et une capacité de réversibilité qui s'inscrit en parfaite complémentarité avec la composante sous-marine.

Une force aérienne : pour quoi faire ?

Au titre de la sûreté du territoire : la défense aérienne procède de la posture permanente de sûreté et relève de la responsabilité du Premier ministre; les attentats du 11 septembre 2001 ont conduit l'armée de l'air à mettre en place un dispositif de protection des sites sensibles et à renforcer sa capacité d'intervention (depuis le 1^{er} janvier 2004, 820 sorties dont 340 interventions réelles ont été effectuées par la permanence opérationnelle; ce sont non seulement les avions et les hélicoptères en alerte mais également les AWACS, les avions de ravitaillement en vol, toute la chaîne de détection, au total ce sont plus de 1400 personnes de l'armée de l'air qui veillent chaque nuit pour assurer la protection et la défense de l'espace aérien); à cet égard je souhaiterais revenir sur les accords en vue d'une meilleure coordination des efforts en termes de détection aérienne (en particulier vers le Sud au travers d'une coopération avec l'Espagne et l'Italie) et sur les accords transfrontaliers relatifs aux mesures d'arraisonnement et de destruction.

Il s'agit là d'une approche « *bottom-up* » rendue nécessaire pour des raisons de réactivité et qui vient totalement sublimer la notion de souveraineté. Ces accords représentent une brique essentielle à la construction européenne, brique que les diplomates reconnaissent devoir porter au crédit de la spécificité de l'action aérienne.

Enfin, au titre des missions de service public : bien évidemment les missions traditionnelles d'assistance en vol, de recherche et de sauvetage (120 opérations ont été effectuées en 2003 pour 17 cas réels), mais aussi la protection de l'espace aérien au-dessus des grandes manifestations (Jeux olympiques d'Albertville, capacité de détection offerte par nos AWACS pour les Jeux olympiques d'Athènes, soixantième anniversaire du Débarquement) ou des rencontres de chefs d'État et de gouvernement; notons au passage que la protection aérienne du G8 à Évian, compte tenu de la configuration des lieux et de la proximité du territoire suisse, a nécessité de défricher des aspects inédits dans le domaine de la coopération transfrontalière; toujours au titre du service public, mentionnons enfin le centre de conduite d'activité aérienne (C2A2) mis en place au sein de la base interarmées de mise en œuvre d'aéro-

**L'éventail
des applications
de la puissance aérienne
qui découlent des
spécificités de l'action
aérienne offre au
pouvoir politique
un large choix d'options.**

nefs (BIMOA) projetée sur l'aérodrome de Caen-Carpiquet et qui a permis au préfet de suivre et gérer tous les mouvements aériens dans la zone (950 mouvements en 2 jours). On peut d'ailleurs s'interroger sur la pertinence de la distinction entre opérations extérieures (OPEX) et opérations intérieures (OPINT) tant les moyens et les outils déployés se confondent.

► **Troisième constat** : les caractéristiques fondamentales de la puissance aérienne en font un outil privilégié pour l'exercice de l'action politique au sens large. Celle-ci doit aujourd'hui intégrer les effets d'un monde global et s'exercer sur un *continuum* thématique autant que géographique. Les caractéristiques de l'action aérienne sont connues : polyvalence, souplesse d'emploi et réactivité (par réactivité, il faut comprendre capacité à agir dès la décision de l'autorité politique), elles permettent de couvrir différents spectres : précision des frappes/puissance de feu, visibilité/surprise.

À cette approche qui porte sur les conditions d'emploi, je préfère retenir les quatre caractéristiques intrinsèques et exclusives de la force aérienne définies par le colonel Chamagne, qui sont de mon point de vue plus facilement identifiables par les décideurs politiques : **globalité, continuité, thématisation, et réversibilité** : l'action aérienne est globale (dans sa dimension spatiale) du fait de

la combinaison de deux facteurs : le continuum et la perméabilité de l'espace aérien d'une part; l'allonge et la vitesse des vecteurs aériens d'autre part. De ce fait, la puissance aérienne peut agir sur la totalité du spectre d'un conflit, du niveau tactique au niveau stratégique; et cette bascule peut être opérée dans des délais très courts (une forme de globalité temporelle).

Elle est continue : par nécessité, pour occuper le terrain de la troisième dimension, il faut une permanence de l'action aérienne; elle est thématique : conséquence directe de la globalité, la liberté d'action de l'arme aérienne lui permet de s'attaquer à certaines fonctions spécifiques d'un système adverse : réseau électrique, centres de pouvoir, forces armées, infrastructures vitales, (elle est parfaitement adaptée au concept moder-



ne d'*Effect Based Operations*) ; enfin, et c'est un aspect cher aux yeux des responsables politiques, l'action aérienne est réversible : le niveau de violence peut être modulé et adapté à la situation politique du moment, et ce dans des délais très brefs (contrairement à la présence de troupes au sol dont on constate en Irak combien il est difficile de changer les règles d'engagement du jour au lendemain). Relevons également que l'utilisation que la puissance aérienne permet de préserver la souveraineté des pays, de ne pas affecter les équilibres régionaux et de réduire le risque de pertes humaines.

Conclusion : En pratique et en conclusion, cela signifie que l'arme aérienne est parfaitement adaptée aux opérations d'imposition, de restauration, ou de maintien de la paix, autant qu'aux conflits de haute intensité ou qu'aux opérations de sûreté aérienne. L'éventail des applications de la puissance aérienne qui découle des caractéristiques du milieu aérospatial et des spécificités de l'action aérienne offre au pouvoir politique un large choix d'options.

En d'autres termes, le décideur politique peut facilement et rapidement passer de la surveillance à la coercition, de (passez-moi l'expression) la gesticulation à la frappe stratégique ; il peut choisir le niveau d'engagement qu'il souhaite et le faire évoluer quasi instantanément, dans les deux sens ; il s'affranchit ainsi de cette rupture entre diplomatie et action militaire, rupture qui, de mon point de vue, se dissout de plus en plus dans un continuum politique.

L'importance de la puissance aérospatiale sera, selon moi, de plus en plus reconnue dans un environnement interarmées dont la complémentarité doit être valorisée. Demain avec la mise en place de la loi organique relative à la loi de finances (LOLF) et d'une véritable culture objectif-résultat, les armées seront jugées sur leurs performances. L'armée de l'air, à 70 ans, ne peut que se féliciter de sa relative jeunesse ; elle a prouvé par le passé qu'elle était capable de s'adapter et de répondre seule ou aux côtés des autres armées aux sollicitations des responsables politiques ; à cet égard, le travail de recensement conduit par le commissaire Grattepanche constitue un excellent support qui devra être en permanence tenu à jour et permettra ainsi une valorisation du fait aérospatial. L'armée de l'air

pourra ainsi poursuivre son évolution et faire face demain aux nouvelles exigences d'un monde de plus en plus complexe et incertain.

M. Frédéric Pons

Merci, mon colonel. L'historien classe les faits, donne un sens sur les longues périodes. C'est ce que Hervé Coutau-Bégarie va essayer de nous montrer. Hervé Coutau-Bégarie est directeur de recherche au CID, directeur de l'Institut de stratégie comparée. J'ai noté, monsieur Coutau-Bégarie, que vous êtes aussi membre de l'Académie royale des sciences navales de Suède. Vous allez peut-être nous expliquer ce qu'est la diplomatie navale, ou la politique de la canonnière, mais d'abord s'il existe une diplomatie aérienne au regard des soixante années passées, au regard de ce travail réalisé par le commissaire lieutenant-colonel Grattepanche.

Monsieur Coutau-Bégarie, nous vous écoutons avec intérêt.

M. Hervé Coutau-Bégarie

J'espère que la réponse que j'essaierai d'apporter vous paraîtra convaincante, mais après tout, me référant à un personnage autrement illustre que moi, qui avait donné son témoignage sur des événements survenus dans la troisième dimension si j'ose dire, je dirai que « *je ne suis pas chargé de vous le faire croire, je suis simplement chargé de vous le dire* ». C'est Bernadette Soubirous qui a dit cela lors de l'enquête sur les apparitions de Lourdes. La présentation que vient de faire le lieutenant-colonel Grattepanche révèle un paradoxe remarquable : ces opérations sont extrêmement nombreuses, mais très peu connues, puisque la liste la plus complète établie par l'état-major interarmées (EMIA) censé être particulièrement au courant, ne recense qu'un peu plus de la moitié des opérations identifiées par le lieutenant-colonel Grattepanche et ses acolytes. Donc, elles sont aussi mal connues que nombreuses. Il y a là tout de même un problème à expliquer et auquel, si possible, il faudrait porter remède.

Une force aérienne : pour quoi faire ?

Problème français : l'activité des forces armées en général est très mal connue. Ce qui vient d'être dit de l'armée de l'air est également valable peu ou prou pour l'armée de terre, qui n'a guère bénéficié de travaux majeurs en dehors de la thèse de Jérôme de Lespinois. C'est également vrai pour la marine : la diplomatie navale française est largement sous-estimée. La seule étude exhaustive pour un théâtre d'opérations est la thèse de Jean-Marc Balencie consacrée à *La diplomatie navale française en océan Indien de 1967 à 1992*, travail méticuleux qui est un superbe hommage à la contribution de la marine à la politique extérieure. Son seul défaut est d'être resté inédit, de sorte que personne ne le connaît. Voilà une tendance française qu'il faut dénoncer avec force dans l'espoir que les choses finiront tout de même par changer.

La contribution des forces armées françaises à la politique extérieure est beaucoup plus importante qu'on ne le croit et la réponse à la question provocatrice de l'ambassadeur Chambon dans un livre au titre significatif *Mais que font donc ces militaires entre deux cocktails?* est facile à donner. Il appartient simplement aux principaux intéressés, c'est-à-dire aux militaires eux-mêmes, de le faire puisqu'ils sont les seuls à

détenir des informations. On mesure là une fois de plus l'effet désastreux de la politique menée au début des années soixante-dix qui a abouti à la disparition de ces magnifiques revues qui n'ont jamais été vraiment remplacées, *La Revue maritime* (qui continue à paraître mais dans une formule civile), *Forces aériennes françaises* ou la *Revue des forces terrestres*. C'est l'occasion ici de saluer l'effort très récent qui a été entrepris par les trois armées avec le *Bulletin d'études de la Marine*, *Objectif doctrine* pour l'armée de terre et *Penser les ailes françaises*.

Mais le problème n'est pas spécifiquement français. Il est assez étonnant de constater la même lacune dans la plupart des autres pays, y compris aux États-Unis. Le site Internet de l'Air University, probablement le plus riche de tous les sites militaires, et assurément le modèle du genre, ne contient finalement que peu d'études sur la question. Les études récentes sur la puis-

sance aérienne s'orientent dans une direction différente, centrée sur le débat autour de la notion terriblement ambiguë de coercition, surtout depuis le livre célèbre, au moins aux États-Unis, de Robert Pape, *Bombing to Win*, dont le thème central a été repris et critiqué en France par Pascal Vennesson. Quelle que soit la pertinence du livre de Pape, il a contribué à ancrer dans les esprits l'idée que l'arme aérienne était d'abord un instrument de frappe, ce qui paraissait assez logique dans la lignée des grands théoriciens du bombardement stratégique, de Douhet à Alexandre de Severski.

La littérature aérienne, beaucoup plus abondante qu'on ne le croit, mais insuffisamment fréquentée, n'a pas eu son James Cable. Cet ambassadeur britannique, qui n'a pratiquement jamais mis les pieds sur un bateau de guerre, a, avec son livre

**Il appartient
aux militaires
eux-mêmes
de faire connaître
les transformations
intervenues dans
le paysage stratégique
depuis une trentaine
d'années.**

Gunboat Diplomacy, paru en 1970, attiré l'attention sur la dimension politique des flottes et sur la complémentarité nécessaire à l'époque nucléaire entre stratégie maritime et diplomatie maritime. Il a suscité un grand nombre de disciples plus ou moins avoués parmi lesquels les plus connus sont Ken Booth (*Navies and Foreign Policy*, 1976) et Edward Luttwak (*The Political Use of Sea Power*, 1974) mais aussi de multiples

études monographiques qui ont contribué à ancrer encore plus profondément dans les esprits l'idée que l'instrument naval, de par ses caractéristiques, était l'instrument par excellence de la diplomatie militaire. La pensée aérienne n'a pas encore produit la synthèse équivalente qui montrerait que, sur un autre registre, les caractéristiques de l'arme aérienne en font un instrument politique comparable.

Une telle proposition vous paraît évidente puisque la quasi-totalité d'entre vous viennent de l'armée de l'air et sont donc confrontés à cette pratique quotidienne que le lieutenant-colonel Grattepanche a synthétisée devant vous dans le cas de la France. Le problème est que cette vérité d'évidence ne l'est pas pour le public extérieur, qui en reste à des idées préconçues sans véritable conscience des transformations intervenues dans le paysage stratégique depuis une trentaine d'années. Si l'on se livre à un examen



détaillé des opérations décrites dans la synthèse qui vient de vous être présentée, on pourrait montrer que la diplomatie navale est largement dominante jusqu'à la fin des années 1970, car c'est l'instrument traditionnel des grandes puissances. À partir des années 1980, la multiplication des crises, des changements dans leurs caractéristiques, avec le besoin d'une réaction plus rapide, entraîne une montée relative de la diplomatie aérienne sans bien sûr que celle-ci soit exclusive des autres dimensions. Mais une telle proposition doit être démontrée, et pour cela nous avons besoin de ces études qui nous font encore cruellement défaut.

Pour ne prendre qu'un exemple, Stephen Kaplan avait mené une étude sur la diplomatie militaire américaine de 1945 à 1980 dans laquelle il avait analysé 215 opérations. À ma connaissance, mais cela est sujet à vérification, il n'y a pas eu d'équivalent sur les deux décennies suivantes, de sorte qu'il est très difficile de présenter une synthèse chiffrée, une évaluation quantifiée de la diplomatie aérienne américaine. Cela peut paraître surprenant : ce n'est pourtant que le reflet de la complexité de ce que nous appelons provisoirement, faute d'un meilleur terme, diplomatie aérienne. Qu'est-ce qu'une opération? Quels sont les critères à retenir pour intégrer telle ou telle mission dans le corpus? La chose est moins simple qu'il n'y paraît. On retiendra les opérations qui se déroulent à l'extérieur du territoire national : faut-il alors y inclure l'opération *Apogée* de protection du sommet

Bush-Mitterrand en 1989 à Saint-Martin? Le territoire est sous double souveraineté franco-néerlandaise et l'on peut classer simultanément *Apogée* parmi les opérations de police sur le territoire national ou parmi les opérations internationales de lutte contre le terrorisme.

Le problème est encore plus complexe lorsqu'il s'agit d'identifier le début et la fin d'une opération avec des variations qui peuvent entièrement fausser les résultats. Y a-t-il une seule opération *Olifant* au large du Liban du 11 juin 1982 au 20 août 1986, ou faut-il la décomposer en différentes phases comme cela a été fait dans les états-majors chargés de leur conduite? On obtient alors 35 opérations *Olifant*, soit pratiquement 10 % du corpus qui vous a été présenté. Je vous ai donné un exemple naval, le plus caricatural, mais l'armée de l'air suscite les mêmes problèmes. Y a-t-il une opération *Farinex* d'aide alimentaire à des populations sinistrées ou y en a-t-il neuf, d'ailleurs séparées par des intervalles de plusieurs mois?

On le voit, la délimitation du corpus cause déjà de redoutables problèmes. Ceux-ci s'accroissent lorsqu'il faut établir des typologies indispensables pour apprécier véritablement l'effet qualitatif de ces contributions à la politique extérieure. Sans entrer dans des taxinomies trop complexes, on peut identifier quelques grands blocs : la diplomatie humanitaire, qui vise d'abord à venir en aide à des populations, sans objectif politique affiché ; la protection des ressortissants, la compétence première de l'État en politique étrangère ;



Photo Sgc Lecomte - CESA

Intervention de M. Coutau-Bégarie.
(à sa droite, le commissaire lieutenant-colonel Grattepanche).
M. Coutau-Bégarie a apporté un éclairage historique sur les nombreuses opérations menées par les forces armées depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Une force aérienne : pour quoi faire ?

les interventions proprement politiques, qui peuvent être de soutien à un allié ou d'intimidation ou de coercition à l'égard d'un adversaire potentiel ou déclaré.

À cette typologie de base fondée sur les buts de l'intervention, on ajoutera une typologie accessoire fondée sur la chronologie, avec la distinction entre la diplomatie préventive et la diplomatie réactive, la première s'efforçant d'intervenir en amont alors que la deuxième traite des conséquences d'une crise ou d'une catastrophe déjà survenue. Surtout, une distinction fondamentale découle des modes d'action de l'intervention, qui peuvent aller de la simple présence passive, éventuellement dissuasive, à la mise en œuvre effective de moyens, depuis le simple déploiement défensif autour d'une évacuation jusqu'aux frappes de représailles avec, à chaque fois, de multiples degrés et de multiples variantes. Les combinaisons sont à peu près infinies, soulignant une fois de plus l'impossibilité de parvenir dans ces domaines à des classifications solides et unanimement acceptées.

Tout cela est bel et bon, me direz-vous, mais, en définitive, quelle est l'utilité de ces classements ingénieux ? Certains en doutent, n'y voyant que des exercices intellectuels. Leur application pratique paraît pourtant évidente. Sous réserve d'études comparatives plus poussées qui restent à faire, les premiers sondages opérés dans le sillage de l'enquête lancée par le groupe du lieutenant-colonel Grattepanche suggèrent en toute simplicité qu'en dehors des États-Unis aucune diplomatie militaire, toutes armées confondues, n'a été aussi active que la française durant les vingt dernières années, avec une croissance presque exponentielle dans les années 1980-1990. Ce n'est tout de même pas rien pour le rayonnement de la France, pour le maintien de son rang international, c'est quelque chose dont les armées françaises en général et l'armée de l'air en particulier peuvent être fières et que la France aurait intérêt à mieux faire savoir. Cette diplomatie aérienne est une justification du siège permanent au Conseil de sécurité au même titre, même si c'est à un degré inférieur, que notre force de dissuasion. En dehors des États-Unis,

aucun pays n'est aussi présent dans les crises, que ce soit pour des finalités humanitaires ou pour des motifs politiques.

En France, l'activité de la défense est très mal connue : la contribution des forces armées à la politique étrangère est beaucoup plus importante qu'on ne le croit.

Le problème n'est pas seulement diplomatique. Il est aussi interne et terriblement concret. À l'heure actuelle, la stratégie répond de plus en plus à la définition économique qu'a donnée Bernard Brodie dès 1949 : « *La stratégie est la science de l'allocation de ressources rares* ». Cette proposition n'a pas besoin d'être discutée en ces périodes de diète financière. Au-delà des rivalités bureaucratiques, des arbitrages

de Bercy, il paraît clair que les décisions de répartition dépendront pour une bonne part des justifications qui auront été apportées. C'est l'esprit de la récente loi d'orientation financière qui veut que dorénavant on raisonne, d'abord, en termes de résultats. Cela posera des problèmes à un certain nombre d'administrations. Je pense, pour ma part, que les armées, et l'armée de l'air en particulier, ont de quoi justifier sans problème leur demande. Je ne veux pas dire qu'un bon dossier entraînera inévitablement une réponse positive, mais, au moins, il en accroîtra les chances. L'*A-400 M* paraît encore plus nécessaire lorsque l'on sait l'activité intense du CoTAM d'abord, de la FAP aujourd'hui. Le seul problème est que cette activité est largement inconnue, y compris d'un grand nombre de décideurs politiques ou financiers.

Plus que jamais, toute stratégie peut être justifiée et il est impératif de montrer qu'à côté de la stratégie classique, fondée sur une menace de guerre, il y existe aujourd'hui une diplomatie militaire, et spécialement aérienne, qui n'a cessé d'être particulièrement mise à contribution sans aucun dividende de la paix, bien au contraire, la fin de la guerre froide ne s'étant nullement accompagnée d'une réduction du nombre des crises régionales ou locales. Dans les années 1960, les penseurs français ont opéré un effort intellectuel remarquable, d'une ampleur scandaleusement sous-estimée. C'est à Beaufre, à Ailleret, à Gallois, à Poirier que nous devons l'élaboration patiente et souvent difficile d'une doctrine de dissuasion qui s'est révélée remarquablement efficace et cohérente et qui a contri-



bué à établir, au même titre que l'effort industriel et technique, la crédibilité de la dissuasion française. Aujourd'hui, dans un contexte au moins aussi difficile, il faut fournir un nouvel effort intellectuel pour mettre en valeur cette dimension politique, devenue absolument déterminante, de l'action des forces armées.

M. Frédéric Pons

Merci, professeur. Général Wolsztynski, l'armée de l'air fait beaucoup de choses mais ne le fait pas assez savoir, semble-t-il, et je me demande si monsieur Coutau-Bégarie n'est pas un sous-marin du SIRPA Air pour les batailles budgétaires qui s'annoncent. Alors, nous avons beaucoup parlé des diplomates pendant les différents exposés précédents, monsieur Coutau-Bégarie, le colonel Maire, quelques considérations parfois un peu difficiles, entre deux cocktails on se demande ce que vous faites, monsieur Rouyer.

Vous êtes ici la voix, finalement, du Quai d'Orsay. Vous avez servi en administration centrale. Vous avez aussi servi à l'étranger, à Munich et à Barcelone, vous connaissez l'armée de l'air parce que vous avez eu une expérience assez originale. Vous avez été directeur des services administratifs et financiers du gouverneur militaire français de Berlin et, à ce titre, vous gériez en quelque sorte la base de Tegel. Donc vous avez vu à l'œuvre les aviateurs à cette époque-là, en contrôlant notamment leurs finances. Vous êtes aujourd'hui délégué aux actions humanitaires, au Quai d'Orsay, domaine humanitaire dans lequel l'armée de l'air joue un rôle majeur qui n'est peut-être pas assez connu. Vous allez nous préciser quel est ce rôle et en quoi il peut contribuer à l'existence et à l'affirmation de notre diplomatie.

M. Christian Rouyer

Mon général, je vous rassure, je ne gérais pas la base de Tegel, c'est un petit raccourci : je gérais le budget des fonds d'occupation de l'époque, sur lequel émergeait la base aérienne de Tegel, ce qui

effectivement m'a offert l'occasion pendant plus de trois ans de travailler en contact direct avec les commandants de base, et m'a donné le plaisir aussi d'apprécier leurs compétences et d'avoir des rapports de confiance. Je ne sais pas si je suis ici la voix du Quai d'Orsay, je ne voudrais pas là aussi élargir le champ de mes compétences. Simplement je crois qu'après avoir eu un panorama historique très complet, après avoir eu un panorama de tous les modes d'intervention de l'armée de l'air dans le domaine diplomatique, il doit être utile d'entendre un modeste témoignage d'un diplomate qui, effectivement, en ce moment même, a l'occasion de travailler avec le ministère de la Défense dans son ensemble, et avec l'armée de l'air en particulier.

Ce témoignage, je le limiterai volontairement à deux domaines bien spécifiques : le soutien aux communautés françaises à l'étranger, et l'action humanitaire, qui est plus particulièrement mon domaine actuellement. Sur le premier plan, vous le savez, la France accorde une importance, un soin très particulier au suivi de ses communautés à l'étranger. Elle leur reconnaît la possibilité de contribuer à la vie politique du pays, en participant aux élections, en ayant leurs propres représentants. Elle leur assure un niveau de prestations administratives, éducatives, et même sociales. C'est donc vraiment un axe prioritaire de notre diplomatie que ce suivi de nos communautés à l'étranger. Mais quel serait l'intérêt d'assurer un tel suivi, de mettre ces communautés au premier rang de nos préoccupations si nous n'étions pas en mesure de garantir leur sécurité, première et des prestations qu'une communauté peut attendre de son État ?

Je crois que c'est l'élément essentiel, et effectivement on ne mesure pas l'intérêt de mettre cette préoccupation au premier plan. C'est un élément important de lien avec les bi-nationaux, mais c'est surtout aussi un facteur important dans le développement global des relations entre deux pays que de pouvoir ainsi garantir à des expatriés les prestations qu'ils attendraient de leur pays d'origine. Le souci de la sécurité des ressortissants dont, on pouvait le souligner tout à l'heure, la vulnérabilité dans le monde actuel est croissante, suppose à la fois des mesures préventives et la mise en œuvre de moyens opérationnels quand le danger est là. L'armée de l'air est en première ligne dans ce contexte sécuritaire.

Une force aérienne : pour quoi faire?

1. Pons, rédacteur en chef de Valeurs Actuelles anime le débat de la table ronde 1. À sa gauche, M. Rouyer, délégué aux actions humanitaires du ministère des Affaires étrangères.



Photo Sgc Lecortie - CESA

Son appui est essentiel pour mettre en œuvre la politique gouvernementale de soutien à nos communautés. Cet appui se manifeste dans ce contexte à la fois en assurant le transport des troupes qui, elles-mêmes à terre, sont chargées de contribuer à cette sécurité : on l'a vu récemment dans la crise haïtienne, où la mission des forces françaises a été notamment de sécuriser, outre les aéroports, les lieux d'implantation de la vie française, à commencer par exemple par le lycée français d'Haïti, et un certain nombre d'implantations stratégiques. En dehors de cet aspect de déploiement des forces françaises, c'est aussi l'approvisionnement, le ravitaillement de nos ressortissants, là où les pénuries se font sentir, et *last but not least*, l'évacuation des ressortissants. On l'a vu encore, je me bornerai aux derniers mois, l'évacuation organisée en République centrafricaine en mars 2003. Je note aussi que, au fur et à mesure que la solidarité européenne se renforce, ces mesures protectrices sont étendues aux ressortissants d'autres pays de l'Union européenne, là où nous disposons, nous, de moyens que nos partenaires n'ont pas. Je crois que cet apport important, cette faculté qu'a maintenant l'armée de l'air d'élargir, le fait que nous étendions aussi aux ressortissants de l'Union européenne cette protection par nos accords donne aussi une dimension particulière à la diplomatie aérienne dans la mesure où elle contribue aussi à renforcer cette solidarité européenne.

J'évoquais le domaine d'Haïti, je voudrais y revenir un instant pour dire que c'est vraiment une coopération au quotidien. Quand on a senti les nuages approcher dans le ciel haïtien, dès la fin de l'année dernière, des missions conjointes, militaires et diplomatiques, ont actualisé un certain nombre de plans d'évacuation. C'est donc une action qui s'étend dans le temps. Il y a un parallélisme entre les plans d'intervention de la défense, en l'occurrence c'était le plan dit *Pauline* (puisqu'on aime bien baptiser les plans), avec le plan de sécurité de l'ambassade. Le plan de mise en alerte des forces correspond à un stade deux du plan de sécurité. Là, on demande déjà à nos ressortissants de rester soigneusement chez eux pour les avoir sous la main. Je tenais à souligner ce premier volet de la protection à l'étranger de nos ressortissants, parce que c'est vraiment une de nos priorités, et le nouveau ministre des Affaires étrangères l'a rappelé dès son premier discours devant les agents lors de sa prise de fonctions.

Sur le deuxième volet, l'action humanitaire d'urgence, je dirai qu'elle fait partie intégrante de nos traditions, vous le savez, elle est un élément de notre image dans le monde. Elle a été popularisée par les « *French doctors* ». C'est un volet important de notre politique étrangère, même si, il faut l'avouer, les crédits que l'État y consacre sont nécessairement limités. On a évo-



qué les contraintes budgétaires tout à l'heure : elles frappent aussi l'action humanitaire d'urgence. Cette action humanitaire traduit la solidarité de la France avec des populations éprouvées par des catastrophes naturelles, épidémiques ou techniques, et surtout par les conflits, bien au-delà de la sphère de nos amitiés traditionnelles. Elle s'exprime, je vous le précise pour que vous voyiez le cadre dans lequel l'action de l'armée de l'air peut s'insérer, à la fois par des délégations de crédits à nos ambassades et par le soutien à des actions prises en charge par des organisations internationales ou par des ONG, mais elle s'exprime aussi par l'envoi d'unités de la sécurité civile sur place, par le déploiement de moyens du Service de santé des armées, pour citer quelques exemples, par l'acheminement aussi de fret humanitaire, qu'il soit assemblé par des ONG ou récupéré dans nos stocks prépositionnés aux Antilles, à la Réunion et dans la région parisienne.

L'action humanitaire donne lieu à une forte implication des armées en général. Le ministère de la Défense est représenté en tant que tel au sein du conseil d'orientation de l'aide humanitaire d'urgence, qui est un conseil de réflexion, alors de temps en temps nous avons des militaires de l'armée de l'air comme interlocuteurs, d'autres fois ce sont des marins ou des officiers de l'armée de terre, mais cette participation à la réflexion sur l'action humanitaire d'urgence est importante puisqu'elle contribue à définir la diplomatie humanitaire de la France.

L'autre participation, c'est au groupe opérationnel, le groupe qui réagit en cas de crise autour d'un noyau d'administration, où là encore le ministère de la Défense est représenté par ces différentes composantes. Alors l'armée de l'air est un élément privilégié de notre action (je ne vais pas revenir sur l'ensemble des exemples, d'autant que maintenant on peut les consulter, ce que je ne manquerai pas de faire, sur le site Internet du CID). On pourrait même créer un lien entre le site Internet d'urgence humanitaire France et le site du CID. Vous voyez que la coopération peut naître au cours de tables rondes, mais, pour vous montrer à travers les événements écoulés depuis le début de l'année que l'actualité est riche de coopérations, je citerai l'intervention à Bam à la suite du tremblement de terre en Iran, où nous avons mobilisé

des moyens de l'armée de l'air pour acheminer un hôpital de campagne ; l'opération à El-Osheimia après le tremblement de terre du Maroc, où, là encore, à partir d'Istres nous avons acheminé une unité de la sécurité civile ; le cyclone *Galifo* à Madagascar où nous avons eu recours aux moyens de l'armée de l'air positionnés à Djibouti et à la Réunion pour acheminer des unités de la sécurité civile et du fret humanitaire, et aussi malheureusement pour procéder aux recherches sur le ferry qui a sombré lors du cyclone, faisant une centaine de morts. Il y a bien sûr aussi toutes les opérations que je mentionnais tout à l'heure à Haïti, avec le volet complémentaire lors des inondations que nous avons connues et lors desquelles nous avons recouru à des moyens aériens pour acheminer de l'aide humanitaire.

Donc, vous voyez que l'actualité montre que c'est une coopération quotidienne que le recours à l'armée de l'air : il ne se passe pas de mois, voire de semaine, sans que nous ayons l'occasion, diplomates et militaires de l'armée de l'air, de travailler ensemble dans le domaine humanitaire. Alors faut-il pour autant, grand débat évoqué par les différents intervenants, parler de diplomatie aérienne au sens d'une politique cohérente, d'ensemble, qui aurait été définie, intégrant l'armée de l'air comme élément d'appui de notre action diplomatique, et la dotant donc par conséquent de moyens qui lui permettent d'atteindre des objectifs prédéfinis ? Il serait intéressant de voir, et je suis le troisième à évoquer la fameuse LOLF qui intrigue tout le monde et qui n'est pas seulement un problème de résultats (c'est surtout un problème de résultats à la fin, mais avant c'est un problème de définition d'objectifs) si la diplomatie aérienne pourra être intégrée comme objectif en tant que tel dans la LOLF ? Il sera intéressant de voir, tout au moins pour le diplomate que je suis, quelles formulations apparaîtront dans les objectifs du ministère de la Défense. En revanche, et là je rejoins tout à fait le colonel Maire, l'armée de l'air est un instrument important et particulièrement réactif, je le souligne aussi du point de vue du diplomate, pour permettre d'atteindre certains objectifs essentiels assignés à notre politique étrangère, notamment en situation de crise, et je crois réellement qu'on peut parler d'une force aérospatiale (j'ai noté l'expression) au service de la politique nationale française.

Merci.

Une force aérienne : pour quoi faire ?

M. Frédéric Pons

Merci, monsieur Rouyer. Ne croyez-vous pas à une diplomatie aérospatiale ?

M. Christian Rouyer

On constate qu'il y a les éléments constitutifs d'une diplomatie dans la participation, dans l'engagement de l'armée de l'air. Mais qui dit diplomatie dit qu'il y existe des objectifs prédéfinis, cohérents, qui forment un tout, et qu'on dote ces objectifs de moyens. Ce sera l'occasion de voir si ces objectifs sont pris en compte en tant que tels dans la LOLF.

M. Frédéric Pons

Merci. Je remercie monsieur Jean-Michel Boucheron d'avoir patienté tout ce temps. Nous allons peut-être analyser avec vous, monsieur Boucheron, la dimension politique de ces interventions extérieures, et notamment aériennes. Je rappelle que vous êtes élu du parti socialiste de la région rennaise, que vous êtes à l'heure

actuelle président du groupe spécial Méditerranée au parlement de l'OTAN. Vous avez été président de la commission de la Défense de l'Assemblée nationale. Cette dimension politique des interventions extérieures au cours de ces vingt dernières années, on ne l'a pas toujours bien perçue. Il est parfois apparu que certaines interventions dans le domaine humanitaire s'apparentaient plus à des réactions un peu sentimentales ou simplement humanitaires plutôt qu'obéissant à des objectifs politiques ou géopolitiques stratégiques clairement affirmés. L'avez-vous ressenti dans vos responsabilités de politique, de président de la commission défense ? Vous avez travaillé à l'occasion de missions d'information sur un certain nombre de ces opérations extérieures où très souvent le fil conducteur politique ne semblait pas très évident. Quel est votre sentiment sur ce sujet ?

M. Jean-Michel Boucheron

Merci, monsieur le président. Mon général, mesdames, messieurs, je voudrais d'abord dire mon plaisir d'être là parmi vous à l'occasion de ce soixante-dixième anniversaire de l'armée de l'air, pour en donner peut-être une vision du citoyen et également de l'homme politique. Je ne voudrais pas oublier la vision du citoyen : l'armée de l'air, c'est quelque chose de très particulier, parce qu'il y a entre chacun de ses hommes et la

M. Boucheron, député, président du groupe spécial Méditerranée au parlement de l'OTAN, a souligné l'importance de la mondialisation dans l'arbitrage des décisions politiques. À sa gauche, M. Pons.





machine une relation particulière d'amour-fascination. Ceux qui ont eu la chance de se trouver aux commandes, y compris d'un tout petit appareil avec le siège passager droit vide, savent que c'est un moment important de leur vie.

Pour ce qui me concerne, c'est une expérience très passagère, très personnelle que je cite, celle qui facilite une cohésion entre les pilotes, les mécaniciens, et ceux qui, au service des bases, construisent l'organisation. Il y a là un sentiment de communauté tout à fait particulier : l'armée de l'air est un tout, cohérent, derrière ses responsables. L'action du plus modeste des intervenants a de toute façon des conséquences vitales et c'est cette dimension là qu'il faut, je crois, rappeler quand on célèbre le soixante-dixième anniversaire de l'armée de l'air, c'est-à-dire à un moment où, finalement, on se retourne vers cette institution et on où en garde les cohérences.

En tant qu'homme politique aussi je voudrais dire que, et là c'est au citoyen que je parlerai, quand on considère l'armée de l'air, il ne faut jamais oublier ses différentes composantes, c'est-à-dire que l'armée de l'air, ce n'est pas uniquement la défense aérienne, les *Mirage*, les *Rafale*, c'est aussi le transport. Pour l'homme politique les deux sont aussi importants, y compris dans l'avenir : projection de forces, projection de puissance sont deux éléments de l'appareil armée de l'air qu'il faut considérer de façon égale.

Apparaît aujourd'hui, je ne sais pas si ce sera une nouvelle composante, je n'y crois pas trop, un nouveau venu : le drone et l'UCAV (*Unmanned Combat Aerial Vehicle*). Pour l'instant et pour une durée à mon avis assez longue, drones et UCAV ne pourront pas être considérés comme une troisième composante, d'abord parce qu'il n'y a pas l'homme dans la machine. Par rapport à la cohésion dont je parlais tout à l'heure, ces engins ne resteront quand même que des auxiliaires d'action. Le drone, merveilleux appareil photographique volant, ce n'est pas la même chose. L'UCAV est à mon avis beaucoup plus aujourd'hui, et encore pour longtemps, un programme de recherche et de développement passionnant, extrêmement intéressant pour nos industriels, nos chercheurs, nos pilotes, pour apprendre un certain nombre de choses. Je n'imagine pas trop à court et à moyen terme des avions de combat sans pilote pouvant maîtriser

le ciel dans des combats aériens. Cela existera peut-être un jour, mais je crois que cela s'adresse plutôt aux générations qui nous suivront. Donc, pour l'instant, restons-en aux deux grandes composantes qu'il faut marquer d'un intérêt tout à fait égal, car sur le plan politique leur importance est égale, pas dans les mêmes circonstances, mais elle est égale.

Quelles sont les grandes dates du point de vue des politiques? Quelles sont les grandes dates de l'arme aérienne? Première grande date : 1944-1945, Dresde, les bombardements stratégiques, évidemment l'arme politique par excellence : le nucléaire, Hiroshima, Nagasaki. Je crois que, lorsqu'on regarde avec le recul de l'histoire l'action de l'arme aérienne pendant la seconde guerre mondiale, l'action fondamentale a été celle du renseignement beaucoup plus que celle du bombardement. Les dégâts militaires de 1944-1945 sur les forces allemandes ont été assez faibles. Certes, des ponts ont sauté, des voies ferrées aussi, mais les dégâts proprement militaires ont été assez faibles. On le découvre maintenant, les dégâts industriels sur l'Allemagne bombardée ont été assez faibles. Les bombardements ont eu un effet psychologique très fort sur les populations, un effet de stress, c'est-à-dire de non-réaction par rapport à l'armée de libération qui arrivait, notamment en Allemagne. Donc, les bombardements de 1939-1945 donnent une image pas forcément exacte de ce qu'a été la principale utilité de l'armée de l'air pendant cette période, vaste débat.

La deuxième date, c'est évidemment Kolwezi, parce que, pour le grand public encore une fois, c'est la première fois qu'une opération de projection de forces spéciales est venue libérer nos ressortissants dans une zone difficile d'Afrique, et, donc, sécuriser tous nos ressortissants vivant à l'étranger. Ils n'étaient plus isolés, ils n'étaient plus coupés de la patrie, un lien existait. Réaction psychologique très forte de sécurisation que l'on peut comparer d'ailleurs aux efforts qui ont été réalisés en matière de *rescue* pour les pilotes. Maintenant il y a quelque chose, il y a un lien qui reste possible en cas de gros problème.

La date suivante qu'il faut retenir à mon avis, c'est 1990-1991, la guerre du Golfe, où pour la première fois le ciel a été totalement nettoyé, sans risque quelconque que d'autres avions vien-

Une force aérienne : pour quoi faire ?

nent s'immiscer dans le système si bien que les autres armées ont pu se déployer sur le terrain en oubliant la menace aérienne possible. Cela a été aussi une grande date car, pour la première fois dans l'histoire, le ciel n'a pas été disputé, et, si cette action de nettoyage du ciel ne rend pas forcément la victoire automatique, en tout cas elle rend la catastrophe impossible; c'est selon moi une troisième grande étape de l'histoire de l'armée de l'air.

Voilà où nous en étions il y a cinq, dix ans. Que s'est-il passé depuis dix ans? Depuis dix ans il s'est passé une révolution absolument fondamentale, et je pense que l'armée de l'air commence aujourd'hui une deuxième carrière. Qu'est ce que c'est que cette révolution? Évidemment, ce sont les armes de très grande précision : armes de très grande précision tirées à très courte distance ou à très longue distance d'ailleurs, mais de grande précision, avec une capacité d'identification des cibles extrêmement sûre et avec une capacité d'adaptation des armes aux cibles : on adapte la puissance, la capacité de pénétration, l'angle d'incidence, bref, on traite une cible de façon véritablement chirurgicale. Quelquefois, dans les médias ou dans les milieux politiques, on se moque des actions chirurgicales. Il ne faut pas. Il y a véritablement, on l'a vu dans les tout derniers conflits, des opérations qui sont réellement chirurgicales. D'où vient cette révolution? C'est la révolution technique qui le permet, mais derrière se profile un problème politique : il y a une origine politique à cette révolution technique. Quelle est-elle? Elle est double. Il va de soi que la mondialisation médiatique en sera la deuxième.

Mais la première raison n'est pas là. La première raison vient de l'organisation de l'armée américaine, et c'est un ancien président des États-Unis qui m'a expliqué les origines de la politique du « zéro mort ». Quelles en sont les origines? C'est que l'armée américaine, autrefois déjà, mais aujourd'hui plus que jamais, est une armée à deux vitesses : d'un côté la haute technicité, les ingénieurs, etc., et, de l'autre, les hommes du rang, les combattants. Or, dans l'armée américaine, spécialement après le Vietnam, ces troupes étaient composées essentiellement de Noirs, et cet ancien président des États-Unis m'expliquait que, s'il éclatait un conflit extérieur à l'Amérique et que s'il n'y avait que des vic-

times noires, ce serait la révolution dans toutes les villes et les banlieues américaines. La doctrine du « zéro mort » est née de ce que l'armée américaine a voulu se mettre à l'abri de ce risque politique interne, qui aurait été que, l'armée faisant la guerre, seule une catégorie de ses citoyens auraient été frappés, et que, d'une certaine manière, la guerre pouvait revenir en boomerang politique à l'intérieur de la société américaine. C'est de ce danger-là qu'ils ont voulu se prémunir et c'est pourquoi ils ont par la suite mis l'accent sur tous leurs programmes, sur cette doctrine fondamentale, cette tentative d'aller vers le « zéro mort ». Cela, c'est la première partie de l'histoire. C'est le « zéro mort » dans l'armée qui intervient, mais la deuxième révolution que nous vivons aujourd'hui, c'est la mondialisation.

Qui dit mondialisation dit mondialisation médiatique, qui dit mondialisation médiatique dit mondialisation des opinions publiques, qui dit mondialisation des opinions publiques dit phénomène politique majeur. Il en résulte que la doctrine aujourd'hui, qu'on le veuille ou non, quel que soit le pays qui intervienne, ce sera la politique du « double zéro mort ». « Zéro mort » chez celui qui attaque, mais « zéro mort » dans la population attaquée, c'est-à-dire l'interdiction absolue des dégâts collatéraux. Tout à l'heure on parlait de 1944-1945 : Dresde est aujourd'hui inimaginable; le pays qui détient la possibilité technique de réaliser un bombardement comme celui de Dresde ne pourrait politiquement pas le faire et serait quelques heures plus tard mis au ban des nations. Donc la révolution technique de l'arme de précision correspond à une révolution politique, celle de la mondialisation médiatique.

Aujourd'hui il faut pouvoir frapper au cœur du terrorisme, sans toucher l'immeuble d'à côté, l'appartement d'à côté, c'est à dire frapper cœur du terrorisme là où il est sans dommages collatéraux. L'efficacité politique vient de cette très grande précision et je crois que l'armée de l'air aujourd'hui se dote petit à petit des moyens d'entrer dans ce monde de demain. Toutes les armées ne peuvent pas en dire autant. Cela d'ailleurs pose l'énorme débat collatéral, si je puis dire, qu'il ne faut pas aborder de façon superficielle, de la dissuasion nucléaire. Cela ne met pas forcément notre politique de dissuasion nucléaire au rancart : elle doit, elle aussi, évidemment s'adapter.



Voilà ce qu'il faut bien voir, à quelle charnière nous sommes. Pour moi, je crois fondamentalement que le Kosovo a été l'illustration de cette charnière, de même qu'aujourd'hui l'aspect militaire de la guerre en Irak. Comment peut-on envisager l'avenir ? Je crois d'abord qu'il faut abandonner un mythe que poursuivent un certain nombre de gens, spécialement aux États-Unis : le mythe de la guerre presse-boutons, c'est-à-dire desUCAV, des avions sans pilotes qui décolleraient d'Amérique ou d'ailleurs, largueraient des bombes de précision à un endroit précis et reviendraient, le tout sans intervention humaine, sans même que ces avions aient posé les roues ailleurs qu'aux États-Unis, sans même qu'un jour ils aient été ravitaillés en vol tellement leurs capacités seraient fortes : en somme, une espèce de guerre complètement technique. Je crois que cela n'existera pas, c'est contraire à l'histoire, c'est contraire aux rapports de forces politiques.

...«Une guerre presse-boutons, totalement technique, n'existera pas : c'est contraire à l'histoire, c'est contraire aux rapports de forces politiques»...

En revanche, ce qui va exister, et qui est aussi un élément de l'avenir de l'armée de l'air, c'est une interarmisation absolument intégrée. Donc, et on pourrait parler de la LOLF, cette nouvelle loi de finances, cette frontière entre les armées n'ira pas s'estompant, mais en tout cas cette intégration sera extrêmement forte, les « bulles » opérationnelles seront de plus en plus la loi de l'intervention du futur. J'ai vu les graphiques de tout à l'heure, et, à mon avis, dans le futur la partie où l'armée de l'air n'intervient pas va diminuer, va même disparaître. Dans toute intervention on aura besoin de la composante aérienne et je crois que si j'avais à parler de l'avenir, en dehors d'aller plus loin dans les armes de précision adaptées aux cibles, je dirais : interarmisation, bulle opérationnelle, et j'ajouterais : plus d'adaptation aux forces spéciales, à la projection des forces spéciales. Je dirais que, d'une certaine manière aussi, peut-être qu'en France on n'a été ni très rapide ni très puissant dans ce domaine, dans l'adaptation de l'arme aérienne à toute une catégorie d'armes non létales. On revient ainsi dans le processus de mondialisation dont je parlais tout à l'heure. L'arme non létale sera un acteur essentiel – elle l'est déjà – de plus en plus important dans l'avenir de l'emploi de l'arme aérienne.

En conclusion je voudrais dire qu'il faut revenir au monde réel, et le monde réel, c'est que c'est toujours la politique qui en fin de parcours perd ou gagne les guerres. En Irak, monsieur Bush a militairement gagné la guerre, très rapidement ; aujourd'hui il la perd. Il est quasiment obligé de se retirer, sous des formes diplomatiquement habillées, mais il est obligé de se retirer. L'URSS, gigantesque empire militaire, s'est écroulée sur elle-même sans mener la guerre. L'armée française n'a pas perdu la guerre d'Algérie : la guerre d'Algérie a été perdue politiquement parce qu'on n'a pas su convaincre les gens d'Algérie qu'il ne fallait pas aider la rébellion. Le Vietnam aussi a été également perdu politiquement. Je vais plus loin : l'Indochine, avec Diên-Biên-Phu, a été perdue politiquement ; apparemment c'est une défaite militaire, mais où a été la grande erreur ? Ce fut de confier cette opération uniquement à l'armée professionnelle, autrement dit de couper cette affaire de la nation.

Vous voyez que de toute façon l'arme militaire, et spécialement l'arme aérienne, est un outil fondamental de la politique, mais *in fine* c'est toujours la politique qui règle l'affaire. Il faut d'abord prévoir l'après-guerre, et l'incontestable échec de monsieur Bush aujourd'hui, c'est de ne pas avoir justement conçu l'après-guerre en Irak.

En résumé, mon général, je dirai que l'armée de l'air est riche d'un passé fantastique et qu'elle a aussi un avenir tout à fait important. Je dirai qu'elle est aujourd'hui l'outil à mon avis le mieux préparé au monde moderne et au monde de demain, aux grands conflits qui, un jour où l'autre, éclateront, conflits que nous devons mener avec l'intelligence que nous impose cette scène mondialisée dont je donnais tout à l'heure les principales caractéristiques. Merci.

M. Frédéric Pons

Je souhaitais, monsieur Boucheron, et peut-être vous aussi, monsieur Rouyer, entendre votre point de vue sur un problème de culture, culture militaire des diplomates et des politiques pour

Une force aérienne : pour quoi faire ?

pouvoir utiliser la plénitude des moyens militaires tels que ceux de l'armée de l'air, et peut-être aussi, cela s'adressera plus aux militaires, la culture politique des militaires pour faire passer des messages qui souvent ne passent pas. Vous citez le cas de l'Irak : on voit bien qu'il y a eu un malentendu entre les militaires et les politiques pour cette fameuse quatrième phase en Irak, la phase de stabilisation. Apparemment, personne ne s'est bien parlé, ni les militaires, ni les politiques, et aujourd'hui l'efficacité prouvée par les armes américaines pendant toute la première phase se réduit à presque rien du fait de cet échec politique. Est-ce que les politiques savent écouter les militaires quand il s'agit de monter une opération extérieure sur tous les plans, politique et militaire, diplomatique et militaire? Quel est le degré de connaissance culturelle du monde militaire par les politiques?

M. Jean-Michel Boucheron

Je dirai, d'après mon expérience, qu'en France cette rencontre permanente entre les militaires et quelques politiques, pas assez nombreux, est forte, et le dialogue est vraiment assez permanent, que ce soit au travers des colloques, des rencontres. Le dialogue des militaires et des politiques est tout à fait fondamental. Il faut que les uns et les autres se comprennent bien, cela est tout à fait capital. Je pense qu'en France, ce dialogue est bon, même si je regrette que du côté politique, il n'implique qu'une minorité de personnes, toujours les mêmes. Des gens compétents, il y en a un peu partout, mais en petit nombre.

Quant à l'expérience américaine, j'ai vécu cela de très près, pour la bonne et simple raison que les Américains avaient décidé de prendre un député de gauche et un député de droite des principaux pays d'Europe pour les *briefers*. C'est ainsi que je me suis retrouvé à peu près trois fois par an, voire quatre, depuis deux ou trois ans, à la Maison Blanche pour entendre les *briefings* de l'équipe de Mme Rice. Et de quoi me suis-je aperçu? D'abord qu'au Pentagone personne ne voulait de la guerre en Irak! Les militaires du Pentagone ne voulaient pas de la guerre en Irak. Ce sont les civils du Pentagone et les militaires du département d'État qui l'ont voulue. Au Capitole,

parmi les sénateurs américains, démocrates et républicains, il n'y en avait pas un qui défende la politique de Bush en Irak, pas un! Parce que tout cela était concocté par une toute petite équipe dont on peut quasiment citer les dix noms (quand on est à dix, on est déjà au maximum) : on observe en effet une rupture, non pas entre le monde politique et le monde militaire, mais entre une petite équipe à la Maison Blanche, à la vice-présidence, au département d'État et avec monsieur Rumsfeld, et puis tout le reste. Alors, quand on arrive à une telle impasse, il ne faut pas s'en étonner, à partir du moment où un micro-pouvoir a entraîné tout le reste. Cela pose le problème de la démocratie américaine. Bien que je ne veuille pas prêcher pour notre paroisse, je trouve que le système français n'est pas mal, avec une très forte prééminence du président de la République, et un dialogue constructif entre les militaires et les politiques, je crois que cela se passe bien.

M. Frédéric Pons

Alors, Christian Rouyer, entre politiques et militaires, ce dialogue passe-t-il? Je suis toujours surpris de voir que dans les promotions de l'IHEDN on compte très peu de diplomates chaque fois. Alors vous n'êtes pas le bon exemple puisque vous êtes lieutenant-colonel de réserve de l'armée de terre, ORSEM, enfin vous avez certainement quelques appréciations à nous livrer sur cette synergie militaires-diplomates dans le cadre des opérations.

M. Christian Rouyer

À l'IHEDN, il y existe une tradition : il y a une place pour un diplomate, mais si l'IHEDN nous dit qu'il veut deux diplomates – d'ailleurs dans mon année, nous étions exceptionnellement deux diplomates – cela reste possible. Mais il est vrai aussi que les diplomates sont en nombre assez faible, surtout en poste à Paris à un temps T, ce qui rend difficile la participation à la session de l'IHEDN. Pour revenir vraiment au problème, les diplomates et les militaires ont effectivement des objectifs, une vision particulière face à un



problème donné, chacun a ses priorités. Je crois que, de plus en plus, les fossés qu'on a pu observer dans le passé s'estompent, et, en tout cas, ils s'estompent par un dialogue permanent. Pendant quatre ans environ, j'ai dû assumer les fonctions de sous-directeur d'Europe orientale et balte pendant le conflit en Yougoslavie. J'étais donc le sous-directeur géographiquement compétent. Le contact était quotidien avec l'état-major des armées. Je crois qu'il y a un dialogue au plus haut niveau dans les conseils restreints, mais il y a aussi un échange quotidien de vues, d'informations, d'idées, sans lequel on ne pourrait pas préparer ces conseils. Avec le CPCO, nous nous parlons très fréquemment, indépendamment des conseils que je mentionnais tout à l'heure. Donc je crois que la compréhension et le rapprochement passent par le dialogue permanent que nous entretenons et qu'il faut encourager.

M. Frédéric Pons

Colonel Maire, vous avez servi aux États-Unis et au Canada, est-ce que chez nos alliés américains et canadiens, ce lien existe entre militaires et politiques, ou militaires et diplomates? Est-il différent de celui qui existe en France?

Colonel Gratien Maire

Je crois en effet qu'il s'exprime un peu différemment. En France, et cela a été rappelé, je pense que le dialogue politico-militaire dans le domaine des opérations fonctionne bien. La Constitution et la pratique donnent au CEMA et aux chefs d'état-major un rôle majeur de conseillers. Et je crois que nos hommes politiques écoutent naturellement ce que les responsables militaires ont à leur dire. La culture est un peu différente, les institutions ne sont pas identiques aux États-Unis et au Canada. M. Boucheron l'a signifié.

Un livre assez intéressant est sorti récemment sur le sujet, le processus décisionnel en ce qui concerne la préparation de la guerre en Irak. On a bien constaté qu'effectivement, là, c'était l'œuvre d'un petit groupe de personnalités, qui

n'était pas forcément suivi d'une part par les militaires, d'autre part par le reste de la nation, même si ensuite, l'aspect médiatique a fait le reste. Il me semble donc que ce sont des approches un peu différentes. Je voudrais simplement citer un exemple qui, à mon avis, mérite d'être regardé de plus près, en particulier après la professionnalisation et donc la suspension du service national en France. Dans ces pays où l'armée professionnelle est instaurée depuis un certain temps, il existe des programmes d'échanges, où en particulier les responsables politiques vont passer quinze jours ou trois semaines au sein d'unités, vont en opération, et ont donc un contact quasi quotidien avec les militaires. Au-delà de la relation politico-militaire au niveau où ils se situent, il existe des programmes au bénéfice des principaux responsables politiques qui leur permettent d'être au contact des militaires lors d'opérations en particulier.

M. Christian Rouyer

Dans les contacts quotidiens, je dirai que, jusqu'à il y a deux jours, j'avais, mis à disposition par le ministère de la Défense au sein de la délégation à l'action humanitaire, un capitaine de l'armée de terre, ce qui, bien sûr, est de nature à faciliter les contacts. Pour l'instant, il n'y a plus personne, mais je suis tout prêt à prendre un militaire de l'armée de l'air à partir de la rentrée prochaine!

M. Frédéric Pons

Guy Teissier, le président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, qui viendra ce soir clore les travaux, a pris l'habitude, je crois, monsieur Boucheron, de mettre les députés en treillis et rangers pour les emmener sur le terrain au moins pour quelques nuits sur lit Picot pour leur faire comprendre la réalité du métier.

*D'un auditeur
en salle de conférences*

Je suis troublé et charmé par le concept de diplomatie aérienne. Je suis troublé parce que

Une force aérienne : pour quoi faire?

J'ai appris que le diplomate intervenait par ses procédés avant l'*ultima ratio regum*, avant la guerre, et note que, par voie de conséquence, les deux fonctions étaient distinctes. D'ailleurs monsieur Rouyer n'a dit ni oui ni non parce qu'il est diplomate. Néanmoins, c'est très éclairant et je suis charmé parce que les conflits ont changé et qu'il y a une grande part des fonctions, notamment de l'armée de l'air, vous l'avez démontré, qui se rattachent non pas à la notion de guerre, mais à la notion de prévention, à la notion de démonstration de force, à la notion humanitaire, etc.

Je pose alors une question quant à la typologie si intéressante qui a été proposée après cette étude de fond. Ne faudrait-il pas ajouter une sous-catégorie pour qu'on puisse en fonction de cette typologie, du caractère proche ou non de l'action diplomatique, dire si une opération militaire est de nature, par son caractère préventif, etc., à se rattacher à un acte de caractère diplomatique? Parce que je crois qu'il y a une sélection à faire entre elles, c'est une question que je pose donc à l'ensemble de la table ronde.

M. Hervé Coutau-Bégarie

On peut répondre à votre question de deux manières : l'approche sociologique dirait qu'il faut d'abord poser de bonnes définitions, poser les concepts et les méthodes, après quoi on vérifiera la validité des concepts et des méthodes. La méthode historique au contraire va vous dire : étudions d'abord ce dont on parle, pour savoir de quoi il est question, constituons un corpus, et à partir de ce corpus on pourra affiner les concepts et les méthodes. J'aurais tendance à dire que je me rattacherais personnellement plus volontiers à la méthode historique. De cette énorme masse à étudier, nous savons très peu de choses. Nous sommes absolument incapables de la moindre étude comparative sérieuse. Il y a un très grand nombre de données, notamment sur Internet, mais totalement dispersées, que personne n'a jamais songé à réunir pour essayer d'en tirer quelque chose.

Par conséquent, les raffinements conceptuels ou méthodologiques me paraissent un peu superflus. En plus, le problème que vous posez

est central et redoutable. *A priori*, les logiques sont bien claires : la diplomatie, c'est une logique d'influence, la stratégie, c'est une logique de puissance. Dès que vous entrez dans le détail ou que vous étudiez les opérations, vous voyez très bien que c'est beaucoup moins simple que cela, que les deux sont constamment imbriquées, au point qu'aujourd'hui on parle de stratégie d'influence, ce qui est un pseudo-concept proche du grotesque! La stratégie d'influence, c'est pratiquement de la diplomatie. Il est vrai que, de temps en temps, on fait encore mieux. Mon préféré, c'est ce concept cher à un ancien ministre de la Défense d'il y a quelques années, qui n'était pas de votre bord [NDLR : remarque s'adressant à monsieur Boucheron], qui avait fait tout un discours pour expliquer le bien-fondé de la gesticulation. Quand vous vous reportez au dictionnaire, gesticuler, c'est se remuer de manière grotesque et désordonnée. Je veux bien, mais si vous faites le CID pour apprendre la gesticulation, on va remplacer les cours de stratégie par les films de Louis de Funès, cela sera plus expressif! Donc, je crois que dans ces domaines il faut essayer d'employer un vocabulaire précis, mais que, en même temps, il faut se garder de raffinements conceptuels et méthodologiques trop poussés. Nous n'avons pas pour le moment la base documentaire qui nous permet de passer à une exploitation théorique fine.

D'un auditeur en salle de conférences

D'abord une reconnaissance, ensuite une observation : la reconnaissance, c'est pour le travail fondamental qui a été fait par l'équipe du commissaire Grattepanche ; j'utilise leurs travaux et nous avons déjà œuvré ensemble. J'espère que ce travail sera suivi parce qu'il est exceptionnel. L'observation s'adresse à monsieur Rouyer, et à la diplomatie aérienne. On peut se poser la question effectivement : existe-t-il une diplomatie aérienne? Je connais au moins deux outils qui sont dans la composante transport qu'évoquait le président Boucheron tout à l'heure. Le premier outil, c'est le transport des hautes autorités politiques, le GLAM, qui ne s'appelle plus GLAM mais qui existe toujours, qui fait et de la prévention et de la réaction. Je citerai un exemple : l'atterrissage du président Mitterrand à Sarajevo en 1992 et toutes les conséquences qui se sont ensuivies. Le deuxième outil, issu des accords



d'Helsinki : il y a eu le traité *Ciel ouvert*, et le traité *Ciel ouvert*, c'est l'aviation de transport avec aussi des *Pods* spécialisés qui permettent cette diplomatie attendue par tout le monde. Merci.

*D'un auditeur
en salle de conférences*

Je voudrais poser une question dans le droit fil de l'intervention du président Boucheron. J'avoue que j'éprouve un certain malaise. En effet, j'ai le sentiment que nous sommes en train de nous focaliser sur des formes de conflits, des formes de crises, qui ont été parfaitement décrits par le président Boucheron. Cela me donne l'impression aussi que l'on est dans une hypothèse où on est entré dans une phase de l'histoire, telle que nous la connaissons aujourd'hui, pour une durée extrêmement longue. Or, de l'autre côté, je ne peux pas m'empêcher de penser qu'un outil de défense, c'est quelque chose pour quoi il faut à peu près une quarantaine d'années de développements, de concepts, de productions, et donc je me demande dans quelle mesure, en se focalisant sur un certain contexte d'aujourd'hui, sans avoir en parallèle les yeux sur ce qu'il nous faudra dans le cadre d'une résurgence d'un grand conflit, nous risquons peut-être de commettre une erreur assez profonde. Je voudrais dire d'ailleurs que la question que je me pose n'est pas valable du tout pour les États-Unis qui peuvent aligner je ne sais trop combien d'avions,

de tanks, de chars, de bateaux, etc. Ainsi le problème d'une crise majeure ne se pose pas pour eux, ils sont capables d'y faire face.

M. Jean-Michel Boucheron

C'est une question extrêmement importante. Je ne suis pas chauvin, je ne fais pas d'auto-satisfaction nationale française, ce n'est pas du tout mon style, mais quand je regarde notre budget, par rapport à celui des États-Unis, et le nombre de réponses militaires que nous sommes capables d'opérer de façon assez correcte, je dois dire que la « rentabilité » (j'ai horreur de ce mot) militaire française est très bonne. Néanmoins, notre budget est inférieur à l'augmentation du budget des États-Unis de l'année dernière, à l'augmentation ! Avec cela, nous avons la force de dissuasion, et c'est pour cela que votre question est très importante, parce qu'il ne faut pas jeter l'idée de dissuasion en fonction des données nouvelles. Il faut la garder, adapter nos armes. Personnellement, je suis partisan qu'il n'y ait pas de débat là-dessus, parce qu'on ne va pas en sortir. Dotons-nous des moyens, et nous avons la stratégie de nos moyens, on n'a jamais l'inverse. On n'a que la stratégie de ses moyens, ayons les moyens, ce n'est pas la peine de faire de la publicité là-dessus.



**Amphithéâtre Foch,
29 juin 2004.**

Dès l'ouverture du colloque organisé par le CESA dans le cadre du 70^e anniversaire de l'armée de l'air, le public qui s'est déplacé en nombre a fait salle comble.

Une force aérienne : pour quoi faire ?

En ce qui concerne nos armes conventionnelles, on a ce qu'il faut; par contre, il faut nous adapter au monde nouveau. Et le monde nouveau, laissez-moi vous dire que, avec Al-Q a i d a , avec Ben Laden, on ne part pas pour cinq ans ! C'est réalité de très longue haleine. Il y a une partie du monde qui ne sait pas si elle va b a s c u l e r dans l'intégrisme ou dans la coexistence de l'Islam et de la démocratie. Voilà le grand enjeu. C'est pour cela qu'il nous faut aider le Maroc, la Tunisie, la Turquie, parce que ce sont des contre-offensives idéologiques à Ben Laden. Mais la lutte contre le terrorisme, et ce que cela implique comme scalpels extrêmement précis, sans faire de dommages collatéraux, tels sont les grands outils de l'avenir, mais je ne crois pas qu'on doive abandonner les anciens pour autant. Donc votre question est fondamentale, mais j'aurais pourtant tendance à dire aujourd'hui, et je suis souvent critique, que la cohérence de notre outil de défense me paraît bien correspondre à nos besoins et spécialement à nos moyens financiers.

M. Frédéric Pons

Je suis surpris, monsieur Boucheron, de vous entendre dire « *pas de débat sur la dissuasion* ». Vous parliez du citoyen tout à l'heure : si le citoyen veut débattre, comment fait-on ?

M. Jean-Michel Boucheron

Oui, mais je vais vous dire une chose. Il est évident que la réponse de l'arme dissuasive anti-cité, anti-démographique – « *si vous nous agressez, on fait dix millions de morts* » – il faut l'avoir ! Mais ce n'est pas aujourd'hui dans un contexte imaginable une réponse opérationnelle. D'ailleurs, quand les États-Unis se sont fait abattre deux tours dans Manhattan, s'ils avaient envoyé une arme nucléaire sur Kandahar, en Afghanistan, à l'extrême limite, les gens auraient pu trouver cela normal. Mais c'est un cas extrêmement limite et il a fallu qu'ils voient les *Twin Towers* s'effondrer en plein Manhattan, faisant trois mille morts, donc vraiment une super-légitimité. Ils ne l'ont pas fait. Cela veut dire que cette

réponse, il faut pouvoir en disposer, parce qu'elle est utile politiquement, et puis à partir du moment où d'autres peuvent nous atteindre, à partir du moment où une immense puissance du Nord du Pacifique peut nous atteindre par ses missiles, il faut qu'on puisse l'atteindre aussi. Sans cela, on n'existe pas sur le jeu stratégique mondial : il faut donc garder cette arme. Mais il faut également prévoir des adaptations.

Maintenant, votre question : le citoyen veut débattre. Si on a des adaptations, cela veut dire qu'il va falloir trouver des formules très compliquées pour dire : non, ce ne sont pas des a r m e s du champ de bataille, c'est ceci, c'est cela ? Mais le problème, c'est que l'on se dote des moyens. On ne peut pas imaginer quel peut-être le cas de figure où ces moyens seraient utiles. Donc n'échafaudons pas d'hypothèses. Cela me fait penser à tout ces gens qui veulent absolument dire que les limites de la frontière de l'OTAN doivent passer par là, mais pas ici ; quant à la PESD, alors elle, non, ce n'est pas par ici, c'est par là. Il naît des conflits imprévisibles, adaptons-nous à la menace. Quand, dans les années quatre-vingt-dix, il nous a fallu agir dans le Golfe, alliés aux États-Unis, aux côtés de l'Égypte et de la Syrie, avec la neutralité de l'Iran et de la Russie, qui pouvait imaginer une telle coalition, dans un tel lieu, avec un tel contexte ? Personne. Alors, n'essayons pas de susciter des débats théoriques qui vont diviser la nation, dotons-nous des outils qui nous permettent de répondre à des menaces qu'on pourrait rencontrer.

M. Frédéric Pons

Le débat est passionnant. Nous avons vu avec cette première table ronde que les aviateurs sont souvent des diplomates sans le savoir ou sans le faire savoir. La deuxième table ronde portera sur le problème de l'armée de l'air, armée technicienne : les aviateurs sont-ils seulement des techniciens ? ●

Première table ronde

Propos recueillis par :

- ▶ Commandant Loïc Lemercier
- ▶ Commandant Patrick Trichet
- ▶ Commandant Laurent Thiébaud

et rassemblés par :



L'armée de l'air n'est-elle qu'une affaire de techniciens ?

TABLE RONDE

2

Animée par M. J.-D. Merchet, journaliste à Libération

« Face à l'individualisme croissant, comment préserver la cohésion interne ? Comment expliciter l'engagement de l'armée de l'air et améliorer son lien avec la nation ? Quelle place donner au service public ? »

Intervention de M. Alain Cadix

La question posée paraît simple, pour ne pas dire simpliste. Et la réponse « non » est assez évidente. Mais il faut y regarder de plus près. Deux mots sont importants : « **armée** » et « **techniciens** » ; « *air* » apporte des spécificités à une problématique générale à laquelle toutes les armées sont confrontées ; « *air* » apporte aussi cette dimension affective véhiculée par l'avion, objet mythique, à laquelle faisait allusion M. Boucheron au cours de la première table ronde. Plusieurs angles d'attaque de la question sont possibles, par exemple : techniciens *versus* managers ou techniciens *versus* soldats. Je m'engagerai ici plutôt sur la seconde voie, qui va me conduire à faire un détour pour

revenir ensuite à la question même. Ce détour renverra probablement à des thèmes traités au cours de la première table ronde.

Je connais pas mal d'officiers de l'armée de l'air, de ma promotion de l'École de l'air ou de promotions voisines, donc tous désormais blanchis sous le harnois. Je les ai suivis tout au long de leur carrière. Ce qui m'a frappé au cours des dix ou douze dernières années, c'était la montée du doute. Ce phénomène, je l'ai rencontré aussi, avec des nuances, chez les marins ou les « *bif-fins* » de mes amis. Je me dois cependant de compléter mon propos en disant que cette dérive semble s'être infléchie depuis deux ans environ. J'y reviendrai.

Le doute, donc... Le doute s'explique, en premier lieu, par le sentiment que les menaces les plus réelles qui pèsent sur des pays comme le nôtre ne ressortissent pas d'emblée à la force

L'armée de l'air n'est-elle qu'une affaire de techniciens?

armée : terrorisme, drogues, piratage informatique et « cybercriminalité », désinformation, etc., sans parler des pollutions et des effets d'un réchauffement climatique. Une autre raison du doute vient du « statut » de l'armée dans notre société. Non que le pays ne lui voit pas d'utilité, mais c'est la nature même de cette utilité, avec la spécificité nouvelle du métier des armes, qui crée de la perplexité, voire du doute.

Nous ne reviendrons pas ici sur les effets néfastes du sentiment de désinvolture de l'État, ressenti par les militaires, dans le traitement des armées pendant de nombreuses années. L'indigence matérielle à laquelle il a abouti, et dont les politiques portent seuls la responsabilité, allait de pair (elle en était même une des causes) avec un doute existentiel : « *À quoi servons-nous, pour que l'on nous traite ainsi ?* »

Pour mieux comprendre ce doute, je renverrai ici à ce qu'écrivait en 1999 le sociologue Henri Mendras : « *L'armée se banalise, les métiers sont les mêmes que dans le civil et les armes deviennent une spécialité parmi d'autres et non l'exercice quotidien de chaque soldat. (...) Aujourd'hui la grande majorité des officiers et presque tous les sous-officiers n'ont d'ailleurs jamais connu le combat. Ils vivent une double contradiction entre leur condition de fonctionnaire et leur vocation de combattant, entre l'objectif du combat et l'absence du combat.* » Qu'en pense la société civile, au milieu de laquelle se situent les armées, et l'armée de l'air en particulier, et vers laquelle elles communiquent ?

Un sondage assez récent, réalisé pour le compte du ministère de la Défense dans la société civile, montre que « *les missions qui relèvent des opérations extérieures ou de la projection sont désormais considérées par beaucoup comme de première importance* ». Ils restent néanmoins attachés – dans une moindre proportion – aux idées de défense du territoire et de sécurité nationale. Le sondage ne dit pas quels sens les Français donnent à ces concepts. Ce sondage met en évidence deux points intéressants. Ainsi, il paraît « *normal* » à une immense majorité de Français, que les armées apportent « *leur soutien dans les opérations humanitaires [et] les opérations de secours* ». Par ailleurs, « *la carrière militaire [est] considérée comme un métier comme un autre* » par une très grande majorité d'entre eux.

Intervenants

- M. Louis Gallois, président directeur général de la SNCF.
- M. Alain Cadix, directeur général adjoint chargé des études et de l'information à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.
- M. François Chérèque, secrétaire général de la CFDT.
- Colonel Philippe Lefort, CHEM.
- Lieutenant-colonel Yves Girard,
- Lieutenant-colonel Pierre Parsi,
- Commandant Jean Lefèvre-Martin, CID. ○

Comme pour emboîter le pas à cette enquête, la dernière grande campagne institutionnelle de publicité que le ministère de la Défense ait lancée (je parle bien ici de campagne institutionnelle, c'était il y a un peu plus de deux ans, je crois) a contribué à amplifier cette dérive. Sur le thème général « *Quand la défense avance, la paix progresse* », cette opération promotionnelle se voulait pédagogique, selon ses maîtres d'œuvre. Sur les six visuels utilisés, un seul faisait allusion à la vocation traditionnelle des armées, en présentant des soldats à l'entraînement. Rien de très guerrier : une patrouille de chasseurs alpins marchant dans la neige. Nous étions donc clairement engagés dans une campagne de repositionnement de l'armée, présentée comme étant proche des sapeurs-pompiers ou des ONG, ou bien agissant comme un agent de l'industrie d'armement pour en développer les exportations (c'était un des six volets). Rien, ou presque, ne la montrait comme une institution dédiée à la défense nationale et, dans les situations extrêmes, au combat.

Parmi d'autres actions de communication sorties depuis, cette campagne tendait à ancrer l'idée que le fondement même des armées changeait de nature. Ce fondement procède de moins en moins de la défense nationale, soutenue par le patriotisme, et de plus en plus de la défense de la paix, étayée par une notion encore floue de citoyenneté élargie. Dans le contexte actuel, pour attirer des jeunes vers l'armée, les responsables de la défense ont deux possibilités. Soit ils mettent en avant le service d'un idéal. Mais sur quelles bases ? Avec quelle capacité de mobilisation pour la génération actuelle des 18 à 25 ans ? Soit ils mettent en avant l'exercice d'un métier.



M. Alain Cadix
*aborde la question thématique
sous l'angle de la comparaison
entre le technicien et le soldat.*

Mais avec quel degré d'attractivité par rapport aux carrières civiles, en particulier en termes de rémunération et de perspectives ?

L'institution essaye de sortir de ce dilemme en avançant des arguments sur les deux registres à la fois.

Premier registre : l'éveil des vocations est tenté par le biais de la défense de la paix, et de l'action humanitaire. L'idéal n'est plus le service de la Nation (cette idée a, du reste, perdu beaucoup de sa force : ils sont loin, Renan et Péguy). Ce registre fait bien sûr écho au système de valeurs dominant chez les jeunes générations ; mais il ne faut pas les leurrer en occultant l'exigence d'abnégation et les risques inhérents au métier des armes, même si la technique (et c'est une bonne chose) tend à les réduire : les armes tirées à distance, les drones, dont on se demandait dans la première table ronde quelle sera leur place dans dix ou quinze ans, et peut-être un jour les robots du champ de bataille tentent d'éloigner, dans toute la mesure du possible, le soldat de la mêlée directe.

Le second registre est celui de l'acquisition d'un métier, d'un savoir technique (nous voilà revenus aux « techniciens » de la question initiale), l'accès à un emploi, la possibilité d'une promotion sociale. Mais il ne faut pas décevoir ceux qui y seraient sensibles. Or le contexte économique et social des armées reste encore préoccupant. La professionnalisation à marche forcée (dont les effets ont été moindres, il est vrai, pour l'armée de l'air), la multiplicité accrue des missions, la réduction concomitante du format et des moyens disponibles : tout a concouru à ce que la lassitude s'installe au sein des armées et à ce que des tensions s'y révèlent. Tout cela est maintenant bien connu, à défaut d'être totalement traité, et limite encore l'attractivité des armées et leurs capacités de fidélisation.

Il reste que, par honnêteté intellectuelle ou par exigence morale, on ne peut pas passer sous silence les servitudes et les risques du métier des armes. Les situations risquées existent dans les



Photo Sgc Lecomte - C ESA

« OpEx », par exemple, de sécurisation ou autre, comme elles pourraient exister dans d'éventuelles opérations de défense sur le territoire. Faute de quoi (je vous renvoie à ce qu'écrivait Henri Mendras ou à ce que révélait le sondage évoqué plus haut), crédit serait donné à l'idée que le métier des armes est vraiment un métier comme les autres et que les fonctionnaires ou les contractuels qui l'exercent n'ont aucune raison de bénéficier d'égards particuliers. Je sais bien que l'on dit que dans une armée moderne il y a cinq ou six non-combattants pour un combattant. Mais ne prenons pas le risque de créer des armées à deux vitesses.

Le soldat engage sa vie (ou, au moins, s'engage dans cette vie) pour une cause qu'il juge essentielle, pour un idéal, et s'il se sent individuellement soutenu par les siens, et collectivement soutenu par ce que l'on appelle aujourd'hui, non la Nation, mais l'opinion publique – c'est un autre débat, Nation *versus* opinion publique, tout à fait passionnant mais dans lequel nous n'entrerons pas aujourd'hui. La motivation est déterminante et l'on ne peut pas se contenter de la remarque cynique que j'ai entendue : « on renforce la motivation par le caractère renouvelable des CDD ». Il n'y a pas d'armée sans idéal. Et, dans les armées, le service d'un idéal est indissociable des sacrifices – éloignement familial, astreintes, risques physiques, sans nécessairement aller jusqu'au sacrifice suprême.

L'armée de l'air n'est-elle qu'une affaire de techniciens ?

Ainsi, ne pas faire référence au premier (le service d'un idéal) ou bien le présenter sous une forme assez dénaturée quant à son essence même, conduit à occulter les seconds (les sacrifices). Dès lors les armées recrutent moins des soldats que des techniciens en uniforme (voire des techniciens civils) : jusqu'où iront leur abnégation et leur sens du devoir en cas de crise majeure ? Je note toutefois, il convient de le souligner, une certaine prise de conscience des dérives que je viens d'évoquer et une tentative de recentrage. Je citerai ici une déclaration récente de Jean-Michel Palagos, directeur de la fonction militaire et du personnel civil, dans *Le Monde* : « *Quel que soit le poste, du boulanger au tireur d'élite, tout recruté doit avoir conscience d'être avant tout un soldat opérationnel* ». Bravo, Jean-Michel Palagos ! Mais cela doit être dit plus largement.

« **L'armée de l'air n'est-elle qu'une affaire de techniciens ?** » Non. Et pour me cantonner volontairement au champ de mon intervention, je dirai qu'elle est notamment une affaire de soldats techniciens. Et cela, elle doit le montrer, le démontrer à la société civile. C'est pourquoi je crois que le lien « armée de l'air-société civile » doit être renforcé, et tout spécialement sur le terrain. Le chef d'état-major de l'armée de l'air a demandé récemment à toutes les bases de lui transmettre un inventaire des actions de partenariat, en particulier avec les entreprises, les écoles, le monde associatif. Il y a des choses remarquables qui sont faites par les bases sur leur territoire. Je pense qu'il faut maintenant éditer un catalogue des meilleures pratiques et aider les bases, dans la mesure où leur contexte géographique, économique et social s'y prête, à faire encore mieux pour expliciter ce qu'est l'armée de l'air : en particulier, une affaire de soldats techniciens.

Comme je vous l'avais dit en introduction, mon propos n'a pas abordé la question posée sous l'angle, tout aussi intéressant, « techniciens » versus « managers » (nous pourrions y revenir dans le débat). J'ai pris un autre parti, qui me tient à cœur et qui s'inscrit dans la perspective d'une relation renouvelée de l'armée de l'air à la société civile, pour ne pas dire à la Nation.

Je vous remercie de votre attention.

M. Jean-Dominique Merchet

Merci, Alain Cadix, pour cette brillante ouverture. J'ai été frappé tout à l'heure lors de la première table ronde de constater qu'à aucun moment le mot « guerre » n'a été prononcé, ou alors d'une manière indirecte. La guerre reste le métier numéro un d'une armée, même si ce n'est pas politiquement correct d'en parler ; et parfois les militaires ont un peu peur d'en parler. Maintenant je vais passer la parole à quelqu'un qui va justement nous parler du contraire, en l'occurrence des aspects les plus « civils », c'est-à-dire du service public. Pourquoi une armée est-elle un service public ? Le lieutenant-colonel Parsi va nous expliquer cela.

Lieutenant-colonel Pierre Parsi

Dès le temps de paix, tous les jours, l'armée de l'air effectue des missions opérationnelles au-dessus du territoire national, comme la police du ciel, qui est certainement l'une des missions les plus connues. Mais il existe également d'autres circonstances où l'armée de l'air est amenée à engager ses moyens humains et matériels à l'intérieur de nos frontières, dans le cadre de missions de service public. Un service public de l'air, c'est d'abord la mise à disposition des moyens de l'armée de l'air pour l'exécution de toute mission d'intérêt général.

On peut répartir l'ensemble de ces missions en trois groupes :

- ❶ les missions demandant un savoir-faire spécifique lié à la troisième dimension (par exemple la mission de recherche et sauvetage, qui exige des moyens hélicoptères et une capacité de coordination des moyens aériens) ;
- ❷ les missions qui demandent un savoir-faire à caractère militaire sans que soit spécifiquement requise une compétence aéronautique particulière (fournir par exemple du personnel à statut militaire pour la surveillance de lieux publics, à l'instar de *Vigipirate*) ;



③ les autres types de missions, qui ne relèvent pas des deux premières catégories (par exemple la lutte contre la pollution et le ramassage des boulettes de pétrole sur les plages). Ces missions découlent du statut d'organisme d'État de l'armée de l'air.

Au vu de cette classification, quels sont les enseignements et les recommandations que l'on peut formuler ? La participation à l'exercice du service public est inévitable, voire parfois prioritaire ; et son absence entraînerait l'incompréhension du citoyen. Prenons l'exemple de Vaison-la-Romaine : la base aérienne d'Orange (qui était la base la plus proche du sinistre) a cessé instantanément toute activité militaire pour porter secours à la population.

Ces missions de service public sont par ailleurs valorisantes, concrètes, et essentielles pour une meilleure intégration des aviateurs, qui sont avant tout des femmes et des hommes désireux de se montrer solidaires envers la Nation. On ne peut pas dire que l'armée de l'air n'est qu'une affaire de techniciens quand on voit qu'il n'y a jamais de difficultés pour trouver des volontaires, quelle que soit la période de l'année, pour aller ramasser des boulettes de pétrole sur les plages.

Enfin, pour réaliser ces missions de service public, l'armée de l'air s'appuie sur son réseau de bases aériennes, qui lui donne la capacité d'apporter en cas de crise un soutien urgent et efficace aux citoyens. La base aérienne fait partie de l'aménagement du territoire, et, grâce aux relations de proximité tissées avec les collectivités locales, elle facilite une intervention rapide des secours. La base est également un lieu possible de regroupement de tous les moyens utiles à la gestion d'une crise et permet de tirer le meilleur parti de la réactivité des moyens de l'armée de l'air.

Cependant nous n'avons pas des moyens humains et matériels extensibles à l'infini. Pour contourner cette difficulté, plusieurs idées viennent à l'esprit :

➔ il ne faudrait pas recourir systématiquement à l'armée de l'air, mais faire appel à elle quand les moyens permanents des autres services publics ne sont plus en mesure de répondre à l'événement. L'armée de l'air, quant à elle, doit

être prête et réactive pour être en mesure d'accomplir toutes les missions concourant à la sauvegarde des personnes et des biens (catastrophes, inondations, tempête de 1999) ;

➔ il faudrait mutualiser les moyens quand c'est possible ;

➔ certains moyens à vocation duale civilo-militaire pourraient faire l'objet d'un usage partagé entre le monde civil et la défense afin d'en optimiser les coûts de possession ;

➔ à l'inverse, la défense se dote de matériels pour assurer ses missions opérationnelles. Mais on pourrait envisager une utilisation de ces matériels pour réaliser éventuellement des missions de service public. Prenons l'exemple des drones, qui sont capables d'assurer la surveillance aérienne d'une zone pendant une longue durée. Pourquoi cette capacité, initialement acquise pour des besoins spécifiquement militaires, ne pourrait-elle pas être mise à profit pour la surveillance des feux de forêts ? De la même façon, un *C-130 Hercules* utilisé comme bombardier d'eau peut très bien servir comme avion de transport aérien en dehors de la période des feux.

On voit bien qu'il y a une réelle prise de conscience des besoins exprimés par la Nation et des risques courus. La sécurité est en effet une attente croissante et légitime des Français, c'est pourquoi l'armée de l'air doit se mettre en position de pouvoir y répondre tout en optimisant les investissements de l'État dans l'outil de défense.

M. Jean-Dominique Merchet

Écoutons maintenant les idées de M. Louis Gallois. Ensuite nous passerons la parole à M. François Chérèque.

M. Louis Gallois

Pour traiter « *L'armée de l'air n'est-elle qu'une affaire de techniciens ?* », je choisis pour ma part de centrer mon propos sur la problématique « technicien et/ou manager ». Je suis entièrement d'accord sur cette relation « technicien / soldat ».

L'armée de l'air n'est-elle qu'une affaire de techniciens ?

Le soldat accepte de risquer sa vie, et le fait de pouvoir la perdre fait partie de son métier. Quand un pompier meurt, c'est un accident, mais pas quand c'est un militaire, pour qui ce risque est accepté. Un mort au combat, c'est une possibilité irréductible.

L'armée de l'air met souvent en avant sa réactivité. J'en ai un excellent exemple. Quand j'étais directeur de cabinet du ministre de la Défense, un tremblement de terre s'est produit en Arménie, du temps de l'Union soviétique. L'armée de l'air a envoyé sur place des moyens de secours qui sont arrivés avant même le KGB. Évidemment, l'armée de l'air n'est pas qu'une affaire de techniciens, mais c'est aussi une affaire de techniciens. L'armée de l'air utilise des outils qui sont à la fine pointe de la technique, elle les utilise de surcroît dans des conditions dangereuses. Ces deux éléments font que la technique ne peut à aucun moment passer au second plan.

Je fais le parallèle avec la SNCF, où je dis aux cheminots que la technique est un fait avec lequel on est obligé de compter, qu'elle est à la base du management. S'il n'y a plus de technique, il n'y a pas de management. Un discours à la mode ne doit pas nous conduire à reléguer au second plan les exigences et la discipline qu'elle réclame. L'armée de l'air ne doit pas baisser le niveau dans ce domaine, notamment dans celui de la formation.

Deuxième remarque : l'armée de l'air est une communauté humaine qui n'échappe pas aux évolutions sociétales telles que la montée de l'individualisme et du consumérisme. Je ne dis pas que les jeunes sont tous individualistes et consommateurs, mais je dis que ces deux aspects « colorent » le reste. C'est une réalité dont il faut tenir compte, même si les valeurs de solidarité et de citoyenneté demeurent. En effet, bien que des valeurs telles que l'humanitaire ou l'écologie aient la cote, il n'en demeure pas moins que le comportement est devenu un comportement individuel. La discipline n'est pas admise si elle n'est pas comprise. De la même façon, les générations actuelles considèrent désormais le travail comme une activité parmi d'autres, alors que les loisirs, par exemple, occupent une place beaucoup plus importante que par le passé.

Enfin, qu'est-ce désormais que le patriotisme ? Ce mot est devenu ringard, mais il faut y réfléchir car comment animer une armée sans le patriotisme ? Le patriotisme est désormais éclaté entre des patriotismes « locaux » (basque, breton...) et un patriotisme européen à peine naissant, qui laissent peu d'espace au patriotisme national, lequel est pourtant le ressort du militaire.

Revenons maintenant à l'aspect « manager » en abordant un point essentiel qui est l'aptitude au changement. Ayant fréquenté le ministère de la Défense, je puis affirmer que le management



**M. Louis Gallois,
P-DG de la SNCF**
*a choisi d'illustrer
son propos sur la dualité
« technicien et/ou manager ».*



n'est pas absent de la gestion des armées, bien au contraire. J'en veux pour preuve la professionnalisation, conduite de façon managériale remarquable (peut-être parce qu'il n'y a pas de syndicats !). C'est en effet une des rares réformes réussies par l'État (avec celles de la création de France Télécom et de La Poste). La capacité d'adaptation des armées est forte et vous pouvez en être fiers.

Enfin je remarque que les défis rencontrés par les armées sont très proches de ceux des entreprises. En premier lieu, la culture des résultats. Nous sommes tous en train de passer dans nos grandes structures d'une culture de «gestion des moyens» à une culture d'«évaluation des résultats» («*quels résultats avez-vous obtenus avec les moyens que l'on vous a confiés ?*») Une autre problématique commune est celle de «faire» ou «faire faire». C'est une question qui va devenir de plus en plus présente. L'armée de l'air britannique ne forme plus ses pilotes au pilotage de base. Leur ravitaillement en vol est lui aussi externalisé. Il vous faut aussi gérer la fermeture et le redéploiement des bases, problématique que tous les industriels doivent aussi affronter avec le redéploiement de leurs sites de production par exemple.

Vous avez donc à relever des défis similaires à ceux du monde de l'entreprise, du fait des évolutions sociétales très fortes auxquelles nous assistons mais aussi par la nécessité de piloter le changement. Car le changement, lui, est perpétuel : nous savons maintenant qu'il nous faut créer des entreprises, des structures, de manière qu'elles soient constamment capables d'évoluer dans un monde qui lui aussi est en constante évolution.

Alors quels sont les axes que l'on peut imaginer ? Tout d'abord, nous avons besoin de dialogue, d'écoute, de pédagogie, de communication. Plus personne n'accepte de travailler s'il n'a pas l'occasion de s'exprimer dans un espace permettant d'avoir un dialogue non contraint. Nous avons à réfléchir ensemble à ce sujet, car à la SNCF aussi nous avons une hiérarchie très forte, notamment pour des raisons de sécurité (obligation de faire appliquer partout à la lettre un ensemble de réglementations, pour la sécurité des voyageurs.) À côté de structures parfois rigides, il faut garder une capacité à dialoguer, à travailler en équipe.

Ensuite, nous avons besoin de donner davantage de sens à ce que nous faisons. Pour agir, il faut savoir où on va. Il faut afficher les valeurs que l'on défend, et les objectifs que l'on se fixe. Enfin il faut renouveler les relations hiérarchiques sur la base de l'exemplarité (on n'accepte plus d'obéir à un chef qu'on ne respecte pas), de l'implication (on ne peut convaincre ses subordonnés que si l'on est soi-même convaincu), des explications. La transparence de l'information, le respect de la parole donnée sont essentiels. Ce sont des choses évidentes mais qui au quotidien sont très difficiles à faire partager.

M. Jean-Dominique Merchet

Pouvez-vous donner un exemple ?

M. Louis Gallois

Par exemple le respect de l'accord conclu avec un syndicat. Il le faut, même si entre-temps le monde change. Nous sommes jugés par rapport à cela. D'ailleurs, dans une entreprise où les syndicats sont très forts, la hiérarchie n'est considérée comme un interlocuteur valable que si elle est réputée fidèle à sa parole. Sinon, le syndicat devient le seul interlocuteur crédible et cela nuit à la qualité du dialogue social. Il faut en effet un triangle syndicats-salariés-hiérarchie pour que ce dialogue fonctionne bien.

Pour revenir à l'aptitude au changement, je pense qu'elle dépend de choses simples :

- d'abord la prise de responsabilité par les cadres (ce qui exige de leur donner des références, des outils adaptés, d'accepter l'erreur, et de les soutenir dans cette prise de responsabilité). Cela suppose un projet organisé (le projet industriel, dans le monde de l'entreprise) ;
- des indicateurs de performance : le projet doit être cadencé dans le temps ;
- la sanction par rapport aux résultats obtenus : il est très important que ceux qui atteignent les résultats soient mieux reconnus que ceux qui ne les atteignent pas. Sur ce point nous devons

L'armée de l'air n'est-elle qu'une affaire de techniciens?

M. François Chérèque,
secrétaire général de la CFDT.
(À sa droite M. Merchet).
M. Chérèque a plaidé l'idée
d'une forme confédérée
de syndicalisme intégrée
à la Défense.



Photo Sgc. Lecointre - CESA

rompre avec un certain « égalitarisme par le bas » qui fait que celui qui ne s'implique pas et se contente de vivoter à son poste peut parfois être autant récompensé que celui qui a pris des risques, s'est engagé, et a atteint ses résultats après avoir peut-être commis des erreurs.

M. François Chérèque

Pour ma part je voudrais dire tout d'abord à quel point il me semble que l'Europe est le cadre pertinent de toutes les réflexions que nous menons ici. À la CFDT nous sommes convaincus que notre horizon est maintenant européen.

On a parlé de missions de service public : ces missions ont désormais largement dépassé le cadre de nos frontières. Je suis surpris que les hommes politiques n'aient pas utilisé ce type d'exemples pour donner plus de force à l'idée européenne.

Ensuite nous avons parlé de mondialisation. L'Europe est un des cadres qui permettent de donner des réponses à ces questions relatives à la mondialisation. Pour nous, syndicalistes, les sujets qui touchent à l'emploi sont désormais à la même échelle que celle des outils industriels, qui sont de plus en plus à dimension européenne

(à l'instar de l'industrie d'armement, par exemple.) Ces problématiques d'échelle valent également pour la recherche, qui devrait aussi prendre une dimension européenne pour pouvoir soutenir la comparaison avec celle d'outre-Atlantique. Tout cela pour vous dire que le monde industriel, le monde syndical, et celui de la défense sont maintenant dans un champ commun qui est le champ européen.

Pour ce qui est du droit des militaires à se syndiquer, on rencontre une grande diversité de situations en Europe. Suivant les pays, ils peuvent se syndiquer soit auprès de syndicats civils, soit auprès de syndicats spécifiques, soit encore (comme en France) ne pas se syndiquer du tout. Ces choix ne sont pas liés au mode d'organisation de ces armées (armée professionnelle ou de conscription). Les pays où on n'a pas le droit d'avoir des syndicats dans les armées sont plutôt les pays du Sud de l'Europe (Espagne, Portugal, France...), alors que les pays où il est reconnu comme un droit sont plutôt ceux d'Europe du Nord (Royaume-Uni, Pays-Bas, Allemagne...). Ces différences viennent probablement du fait que dans les pays d'Europe du Sud le syndicalisme s'est construit comme une force d'opposition et de contestation systématique, liée de surcroît au parti communiste ; alors qu'il est considéré dans les pays d'Europe du Nord comme un facteur de cohésion sociale (capacité à négocier et à dégager des compromis).



L'évolution du monde depuis cette époque a considérablement changé la donne, et en France par exemple la question se posera sans doute à moyen terme, même s'il est peut-être encore trop tôt pour que la prochaine révision du statut général des militaires évolue sur ce point.

Tout d'abord, le mur de Berlin est tombé, les temps ont changé, et la professionnalisation est en marche. Une armée professionnelle développera à coup sûr une forte identité collective ; or c'est justement dans les ensembles dont l'identité est affirmée que le besoin de moyens d'expression collective se fait sentir. Ces professionnels auront des aspirations légitimes à s'exprimer au sujet de leurs conditions de travail ou de vie. À l'inverse, l'absence d'organisation de l'expression collective peut amener des formes de manifestation radicale comme en a témoigné le conflit des gendarmes en 2002.

Un autre facteur milite pour une intégration du fait syndical dans les armées. Avec la professionnalisation, les armées devront gérer de lourds problèmes de ressources humaines : recrutement – particulièrement lors du prochain départ massif de toute une génération issue du *baby-boom* – mais aussi problèmes de reconversion issus des nouveaux profils de carrière. Ce sont des domaines dans lesquels les syndicats ont un savoir-faire et des méthodes à apporter, particulièrement depuis une dizaine d'années.

Enfin, à la CFDT nous estimons important que soit maintenu le lien entre la Nation et sa défense. C'est la raison pour laquelle nous ne souhaitons pas la fin de la conscription. Pour maintenir ce lien désormais, il est important que les réserves jouent leur rôle, et dès lors l'organisation du cadre des réserves demanderait idéalement qu'il existe une interface performante entre la défense et le monde de l'entreprise. Là aussi les syndicats ont une plus-value à apporter.

Au bilan, vous aurez compris que je pense qu'à terme il faudra intégrer et reconnaître le fait syndical dans les armées. En revanche je plaide pour une forme confédérée de syndicalisme, modèle que nous avons retenu à la CFDT. Dans le cas contraire, en effet, on risquerait de créer des groupes réduits à la fonction de groupes de pression corporatistes, repliés sur eux-mêmes comme le sont certains syndicats. Le modèle

confédéral regroupe, lui, des professionnels de tous les horizons : cela permet à la fois de s'enrichir d'autres points de vue sur notre société mais aussi de mieux prendre en compte l'intérêt général, ce à qui est à la base de la conception du syndicalisme à la CFDT.

J'ouvre une petite parenthèse sur la réforme de l'État (en réponse à M. Gallois). Je pense que ce ne sont pas les syndicats qui font échouer la réforme de l'État, c'est plutôt le fait qu'il n'y a pas de projet. Si on veut réussir une réforme, si on veut que les fonctionnaires adhèrent à une réforme, il faut leur proposer un projet. Si la réforme de la Défense est mieux acceptée, c'est probablement parce qu'elle est associée à un vrai projet, ce qui n'est pas le cas de beaucoup de réformes visant à changer l'État.

Pour conclure, je dirai que cette évolution est évidemment difficile. Elle est difficile du fait de la perception que les militaires ont du monde syndical, mais aussi du fait de la perception que le monde syndical a des militaires. C'est par le dialogue, tel que celui que nous avons ici, que nous progresserons.

M. Jean-Dominique Merchet

Je ne vais pas piéger les militaires en leur demandant de réagir aux propos tenus par monsieur Chérèque. Je ne voudrais pas les mettre en porte à faux et briser leur cohésion interne car nous allons justement aborder ce sujet avec le commandant Jean Lefèvre-Martin. Face à l'individualisme croissant, comment préserver la cohésion interne ?

Commandant Jean Lefèvre-Martin

Je ne vous apprendrai rien en vous disant que l'armée de l'air présente un visage très coloré, fait de nombreuses spécialités et de multiples catégories de personnel : des militaires, des civils, des engagés, du personnel sous contrat ; des pilotes, bien sûr, mais aussi des cuisiniers,

L'armée de l'air n'est-elle qu'une affaire de techniciens ?



Photo Sgc Lecomte - CESA

Le commandant Jean Lefèvre-Martin, dans son exposé, rappelle les multiples facettes de l'aviateur spécialiste, mais aussi la qualité de l'engagement du personnel, ciment de la cohésion de l'armée de l'air d'aujourd'hui.

des mécaniciens automobile ou des commissaires. Cela représente quand même une ressource de quelque soixante-dix métiers différents qu'il faut orienter dans la même direction. La cohésion est alors une nécessité pour rassembler et fédérer tout ce personnel si varié. Elle contribue grandement à la réussite des missions attribuées à l'armée de l'air. C'est d'autant plus nécessaire que nous effectuons tous les jours des missions opérationnelles. Alors, bien évidemment, nous ne découvrons rien : cet esprit de corps existe dans notre institution depuis ses origines les plus lointaines.

D'ailleurs, toutes nos missions ne sont-elles pas réalisées, et bien réalisées ? Pourtant, nous pouvons faire encore mieux, et c'est notre ambition. En effet, en observant finement ce qu'est aujourd'hui cette cohésion, nous voyons qu'elle n'est pas uniforme dans nos diverses structures. Qui plus est, elle souvent affectée par les évolutions

que la société a subies depuis une quinzaine d'années. Il existe même parfois un décalage entre les différentes unités de l'armée de l'air. Par exemple, certains commandants de base aérienne estiment, à juste titre d'ailleurs, que tout va bien, alors que d'autres trouvent, à juste titre également, que la cohésion est difficile à obtenir. Il n'y a pas véritablement d'explications à ce phénomène, sauf, peut-être, la géographie, le climat, la proximité des grandes agglomérations...

En tout cas, ce que l'on peut dire, c'est que, globalement, les aviateurs qui sont directement impliqués dans une mission opérationnelle font preuve d'un esprit d'équipe assez développé. Alors, que pouvons-nous faire pour augmenter encore ces forces morales entre les aviateurs et gommer les quelques défauts observés ? Nous serions tentés d'asseoir notre réflexion sur trois piliers : premièrement, les êtres humains, en recherchant une plus grande convergence avec les aspirations de la société civile ; deuxièmement, le commandement. Là, j'insiste, parce que ce commandement est fondamental, dans le sens où c'est à lui que revient la charge de créer les conditions favorables à une bonne cohésion ; enfin, bien sûr, la communication, indispensable, fondamentale.

Mais cela suffit-il, puisque, depuis quelques années déjà, nous mettons en œuvre de telles mesures, et, parfois, intensément, et que cela ne marche pas toujours ? Est-ce qu'il ne manquerait pas un élément supplémentaire ? Nous avons le sentiment, en effet, que, depuis une dizaine d'années, nous avons parfois mis de côté notre spécificité de combattants, ce qui a gommé les repères auxquels étaient liés les aviateurs.

Nous l'avons écartée parce que nous estimions qu'il n'y en avait pas besoin, que cela faisait partie des fondamentaux, des repères qui restent inscrits indéfiniment dans le marbre : cela coulait de source. Et pourtant, quelle importance que celle des cérémonies militaires, de la discipline, des traditions. C'est vraiment le cœur de notre métier et de nos relations ! Il est fondamental de dépoussiérer ce bijou que nous avons un peu laissé dans son écrin. Remettons en avant cette spécificité du métier des armes et tout ce que cela implique, et ancrons les trois piliers précédents dans cette conviction, qui est, somme toute, le cœur de notre vocation initiale.



Ce raisonnement peut vous sembler rétrograde. Mais, de fait, cela correspond à un réel besoin des aviateurs. L'analyse du rapport sur le moral des présidents des militaires techniciens de l'air (MTA) montre par exemple que cette catégorie de personnel est véritablement en quête de telles valeurs structurantes. Cette spécificité du métier des armes est un formidable outil d'intégration de la jeunesse, et notre cohésion commence là ! Nous ne devons pas oublier, enfin, que la cohésion, si elle assure l'efficacité de l'arme aérienne, contribue aussi largement au rayonnement de l'armée de l'air vers l'extérieur.

M. Jean-Dominique Merchet

Je laisse la parole au commandant Yves Girard qui va nous parler de la communication de l'armée de l'air. En préparant ce colloque, je lui ai lancé un défi à relever durant sa présentation. Nous allons voir s'il s'en sort. Comment expliciter l'engagement de l'armée de l'air et améliorer son lien avec la nation ?

Lieutenant-colonel Yves Girard

Tout le monde s'accorde à dire que l'engagement de l'armée de l'air recouvre une réalité difficile à expliciter. C'est finalement le défi auquel sont confrontés stratèges et décideurs depuis maintenant soixante-dix ans. Winston Churchill, qui était un fervent défenseur de la puissance aérienne, disait déjà que « *de toutes les forces militaires, la puissance aérienne est la plus difficile à mesurer, voire à exprimer en termes précis* ». Alors, quelle explication donner à cette difficulté à communiquer sur l'arme aérienne ?

Il nous a paru que les difficultés de communication rencontrées par l'armée de l'air sont, pour certaines, communes aux autres armées, et, pour d'autres, beaucoup plus spécifiques. Ainsi, tout comme leurs frères d'armes, les aviateurs doivent aujourd'hui composer avec une menace invisible. Dès lors, il est beaucoup plus difficile de convaincre de la nécessité de posséder un outil de combat moderne et efficace pour se

prémunir d'une menace impalpable, d'autant plus que l'environnement géopolitique post-guerre froide coïncide avec une période de contraintes budgétaires très fortes. Par ailleurs, l'armée a longtemps été surnommée «la Grande Muette». Ce sobriquet sévère trouvait sa justification dans une absence évidente de communication liée à la protection du secret, au devoir de réserve et au principe de subsidiarité.

Mais si la communication n'est pas chose aisée au sein de l'institution militaire, et cela pour les raisons évoquées précédemment, c'est un exercice qui semble encore plus délicat pour l'armée de l'air. Cette dernière possède en effet un certain nombre de particularités qui compliquent le discours. Je passerai sur la difficulté à conceptualiser l'emploi de l'arme aérienne déjà exprimée en son temps par Sir W. Churchill, pour mettre l'accent sur le haut niveau de technicité de l'armée de l'air qui rend *de facto* le propos difficilement accessible au néophyte.

S'ajoute à cela le manque de visibilité de l'armée de l'air. Les aviateurs exercent un métier qui se prête difficilement aux reportages filmés ; car, au-delà de la difficulté technique d'embarquer du matériel à bord des aéronefs, ce sont les dimensions spatio-temporelles du champ de bataille aérien qui compliquent la présentation d'une opération aérienne. Les qualités mêmes du milieu aérien (continuité, perméabilité) deviennent des facteurs limitatifs en termes de visibilité. Enfin, l'armée de l'air doit gérer le paradoxe de l'image mythique du pilote de chasse. C'est en effet un excellent vecteur de communication, mais cette image peut aussi lui porter préjudice car le pilote n'est que le dernier maillon d'une communauté au sein de laquelle chacun a un rôle essentiel à jouer.

Alors comment, finalement, améliorer la communication de l'armée de l'air ?

Beaucoup d'évolutions sont en cours. Deux pistes peuvent être approfondies : la première, afin d'améliorer la visibilité de l'armée de l'air, consisterait à faire plus largement appel aux techniques modernes d'audiovisuel. La seconde, afin de resserrer les liens déjà existants avec le milieu civil, pourrait passer par des actions de formation commune aux acteurs des mondes médiatique, politique et militaire, et permettre ainsi une

L'armée de l'air n'est-elle qu'une affaire de techniciens?

meilleure connaissance ou compréhension des attentes de chacun. Aujourd'hui, l'armée de l'air poursuit son adaptation aux évolutions techniques et sociétales du XXI^e siècle afin de pérenniser son image et de répondre en particulier aux défis actuels de recrutement et de légitimation. Si les solutions sont connues, leur mise en œuvre reste néanmoins difficile pour les raisons citées précédemment.

M. Jean-Dominique Merchet

Le défi était de ne jamais prononcer « lien armée-nation » et il a réussi. Toutefois, je tiens à ajouter que l'armée de l'air a néanmoins un avantage par rapport aux autres armées, c'est l'extraordinaire engouement des Français pour l'aéronautique. Cela facilite d'autant plus l'impact de sa communication auprès du public. Je laisse maintenant la parole au colonel Philippe Lefort, qui va nous parler de son expérience personnelle.

Colonel Philippe Lefort

Je ne suis que pour quelques heures encore auditeur au CHEM. Je voulais surtout ici aborder ma carrière passée, en apportant le témoignage de mon expérience en tant que commandant de la base de Mont-de-Marsan. En effet, cette base aérienne est le symbole de la communauté humaine avec ses 3100 personnes et la diversité des moyens qui y sont mis en œuvre.

Mont-de-Marsan est caractéristique de cette base outil de combat qui nous différencie des autres armées. L'armée de terre sort de ses régiments pour s'entraîner ou pour mener des opérations. La marine sort de ses ports pour son activité d'entraînement ou pour ses opérations. En revanche, la base aérienne est le lieu de départ de l'ensemble des activités de l'armée de l'air. Elle est donc, à la fois, le lieu de mise en œuvre des équipements et le lieu de vie de son personnel. Le principal problème de cohésion réside dans l'instauration du dialogue entre les différentes unités.

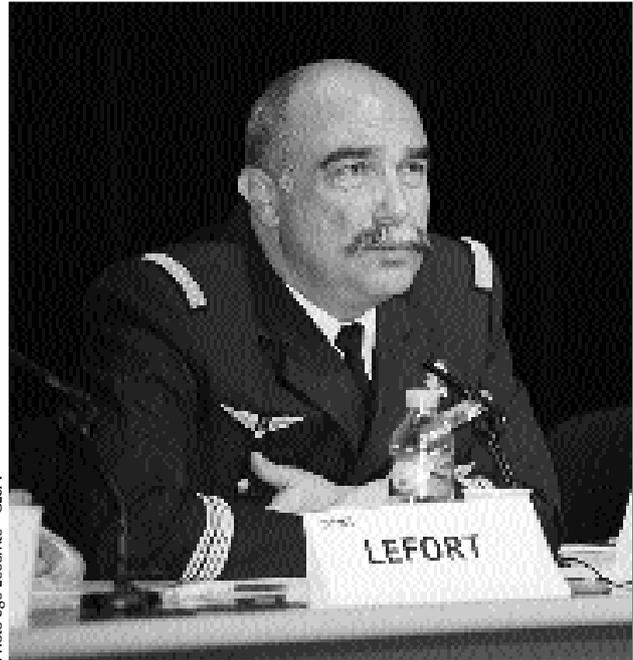


Photo Sgc Lecornie - CESA

Le colonel Philippe Lefort (auditeur CHEM) apporte un témoignage riche d'expérience en qualité de commandant de la BA 118 Mont-de-Marsan.

Pour répondre à la question posée : « *L'armée de l'air n'est-elle qu'une affaire de techniciens ?* », je dirai que l'armée de l'air est une armée technique servie non pas par des techniciens mais par des militaires. Le personnel des bases aériennes reste très motivé par ses fonctions militaires. Je prendrai pour exemple *Vigipirate* : lorsque, pour les périodes des fêtes de fin d'année, il a fallu que je désigne des gens pour y participer, j'ai été surpris par le nombre important de volontaires.

Nous avons une formation continue et permanente, plus générale que technique, et ce pour deux raisons ; prenons l'exemple de Mont-de-Marsan : 650 militaires techniciens de l'air et 200 civils, sans bac, y travaillent, ce qui représente 23% des effectifs. Un tel taux prouve, ô combien ! que l'armée de l'air n'est pas que technique : à la différence de la gendarmerie, les sergents ont vocation à devenir adjudants, adjudants-chefs et majors. Ils sont donc appelés à devenir cadres, tâche qui ne se résume pas aux seules compétences techniques.

En conclusion, l'armée de l'air est servie par des acteurs professionnels qui aiment leur métier. La palette des fonctions occupées dépasse les compétences techniques. La base aérienne est un réservoir de disponibilité.

*D'un auditeur
en salle de conférences*

Ma question s'adresse à monsieur Chérèque. Si on devait autoriser l'implantation des syndicats dans les armées, quelles en seraient les limites ?

M. François Chérèque

Je prendrai l'exemple de la sous-traitance dans les armées. On ne peut pas mettre des civils à tous les postes. De la même façon, les syndicats dans les armées auront des limites naturelles. Ils contribueront à la cohésion interne. En effet, le syndicalisme à l'image des pays du Nord de l'Europe est un outil de cohésion sociale. Il doit y avoir des organisations syndicales dans les armées. Leurs limites s'arrêteront à l'engagement opérationnel. À partir du moment où les forces seront engagées, aucun retrait ne pourra se faire. Un autre problème pourrait être le secret professionnel. Dans le domaine de la santé, les syndicats respectent le secret médical. Il n'y a donc aucune raison pour que ça ne se passe pas de la même manière dans les armées.

Général Richard Wolsztynski

Le problème qui se pose dans les armées n'est pas la création d'un syndicat. De fait, il ne s'agit pas de créer une force de contestation mais un outil de cohésion. Je tiens à rappeler qu'il existe déjà des outils de concertation d'armée et interarmées au travers des différents conseils de la fonction militaire. De plus, la cohésion est une affaire quotidienne. C'est pourquoi, sur les bases aériennes, des présidents des MTA, des sous-officiers et des officiers sont élus. Ils discutent directement avec moi et sont donc des éléments essentiels de cette cohésion.

*D'un auditeur
en salle de conférences*

Ma question s'adresse à monsieur Chérèque. Il y a deux ans, la CFDT ainsi que quatre autres syndicats signaient un projet commun visant à



Photo Sgc Lecomte - CESA

Le général Wolsztynski, en réponse à M. Chérèque, a précisé devant l'auditoire, la nécessité de créer dans les armées, non pas une force de contestation mais un outil de cohésion.

instaurer un syndicat dans les armées. Ils préconisaient entre autres l'interdiction du droit de grève, une disponibilité de 100% et aucune pénétration dans les arcanes du commandement. Maintenez-vous ce programme ?

M. François Chérèque

Oui, je le soutiens. Mais quand vous êtes intervenu, j'enlevais «armée» et je mettais «hôpital» et les éléments étaient communs. En ce qui concerne le syndicalisme dans les armées, je crois que dans un pays moderne où la professionnalisation a eu lieu, on y viendra inéluctablement. ●

Deuxième table ronde**Propos recueillis par :**

- ▶ Commandant **Bahuon**
- ▶ Commandant **Huarte**
- ▶ Commandant **Vittini**
- ▶ Commandant **Trouvé**
- ▶ Commandant **Jean**

et rassemblés par :

- ▶ Colonel **Dautremer**, (CID).

L'espace

est-il le prolongement de l'air?

TABLE RONDE

3

Animée par M. Frédéric Castel, journaliste à BBC World.

« La militarisation de l'espace est-elle inéluctable ? Intérêt et limites d'un système de protection européenne contre les missiles balistiques ? »

Invitation au débat par
M. Frédéric Castel,
journaliste à *BBC World*

La question posée à cette table ronde est particulièrement passionnante non seulement parce que les images de cette limite féérique entre le globe terrestre et le milieu qui l'entoure font rêver mais aussi parce que la dimension spatiale acquiert chaque jour davantage d'intérêt stratégique et militaire. Il suffit par exemple de compter le nombre croissant de satellites qui entrent en jeu dans les opérations de n'importe quel conflit, comme celui de l'Irak, qui a fait intervenir plus d'une soixantaine de satellites tous types confondus.

Les intervenants exposeront brièvement leur point de vue sur les liens qu'entretiennent l'air et l'espace, en particulier dans l'utilisation militaire ou sécuritaire qu'on en fait ou qu'on pourrait en faire. L'espace permettant de mieux orchestrer l'action de la force aérienne et d'en démultiplier les effets tactiques, est-ce une métaphore que de le définir comme un prolongement physique de l'air? Telle est la question. Les États-

Intervenants

- M. Herbert von Bose, *Directorate General Research, Head of Unit for Preparatory Action for Security.*
- Brigadier General Daniel J. Darnell, directeur du *Space Warfare Center* de l'US Air Force.
- M. François Lureau, délégué général pour l'Armement.
- Colonel Christian Oudart, CHEM.
- Commandant Philippe Derosier, CID.
- Commandant Christophe Morand, CID. ○

Unis en ont encore apporté la preuve frappante lors des récents conflits. Les avantages que procure l'espace ne sont pas tous illimités. Dans le domaine de la lutte contre les missiles balistiques, l'outil spatial, malgré ses promesses séduisantes de rendre les armes nucléaires impuissantes et obsolètes, demeure encore très difficile à mettre au point. Le temps n'est pas encore venu où le segment espace annoncera sa suprématie absolue sur tout ce qu'il domine.



Or, l'Initiative de défense stratégique (IDS) lancée par le président Reagan remonte à plus de vingt ans aujourd'hui. Malgré des investissements colossaux, les techniques spatiales qui permettraient à des intercepteurs en orbite de neutraliser systématiquement des missiles assaillants sont encore loin de voir le jour. La version moins ambitieuse, le *Missile Defence*, a obtenu d'incontestables améliorations et continue de progresser. Mais quand pourra-t-on compter sur un bouclier global et imperméable capable d'intercepter des missiles balistiques ?

L'architecture de la stratégie spatiale au sens large ne cesse d'évoluer rapidement, d'être révisée, remaniée, comme on le voit outre-Atlantique. Aucune architecture n'est définie ni arrêtée à ce jour au Pentagone. L'Europe adopte une attitude peut-être frileuse quant à l'importance réelle et opérationnelle qu'il faut attribuer à l'espace militaire.

**Brigadier General
Daniel J. Darnell, commandant
le Space Warfare Center**

Nos lecteurs trouveront, à la suite de cette version originale de l'exposé du Brigadier General Darnell (pages 50 à 52) le texte intégral en français.

Thank you all for inviting me here and giving me the privilege of presenting thoughts on "Is Space an Extension of Air?" at this symposium. Let me begin by congratulating you on the 70th anniversary of the founding of the French Air Force. Your air force has a truly noble past that is worthy of the recognition we are seeing here today.

This celebration also comes at a salutary time in the history of the United States. The United States Air Force recently celebrated the 100th anniversary of powered flight and the 50th anniversary of "space and missiles". I can't think of a better time to be here. My remarks today will center around three main themes : first, Space as an extension of Air ; second, the differences of the Air and Space mediums ; and third, the importance air and space together place on effects-centric doctrine.

As many of you are aware, the first public demonstration of a lighter-than-air machine took place on June 4, 1783, in Annonay, France, when Joseph and Jacques Montgolfier sent up an unmanned hot-air balloon. After their success, the brothers constructed a hot-air balloon that, at the end of a tether, rose 25 meters into the air with its first human passengers; also Frenchmen, one an infantry officer. On January 7, 1785 Jean-Pierre François Blanchard and John Jeffries, the first joint Franco-American team, made the first trip across the English Channel in a hydrogen balloon that took 2-1/2 hours. The two aeronauts were credited for the first international airmail, which was delivered successfully upon their landing in the Felmores Forest, France ⁽¹⁾.

As Europe felt itself lurching closer to a major war, each of the possible combatants took stock of their preparedness in all areas of warfare, including all potential airpower technologies—balloons and a relative new technology, aircraft. Of all the European nations in the years 1910 to 1914, France was certainly the most advanced in aviation. The International Exposition of Aerial Locomotion at the Grand Palais in Paris in October 1909 made this abundantly clear. On display was a aileron-equipped biplane; an aircraft with revolutionary internally braced wings and the first fully enclosed cockpit, all built by Frenchmen ⁽²⁾.

Just as your countrymen forged advanced airpower technologies from balloons to heavier than air flight, the United States, at the dawn of the space age, first began to think about space and to draft space policy. Our doctrinal view was that space was simply an extension of the air—the effects generated by the technological achievements in the past would be projected into the new medium of space. In fact, the term, **aerospace**, if not *invented* by General White, the US Air Force Chief of Staff in the 50's, was certainly *popularized* by him ⁽³⁾. Implicit in this term was the notion that **air** and space or **aerospace** was two sides of the same coin. All official Air Force doc-

1. "Early balloon Flight in Europe", U.S. Centennial of Flight Commission website (http://www.centennialofflight.gov/essay/Lighter_than_air/Early_Balloon_in_Europe/LTA1.htm).

2. "Europe Takes the Lead and Prepares for War", *Aviation before World War I* website (<http://www.pilotfriend.com/century-of-flight>).

L'espace est-il le prolongement de l'air ?

trine and policy documents from that time until very recently reinforced the official position that air and space were one.

Nevertheless, I do think it's important to *acknowledge* the commonly known distinctions between air and space so that we can have a meaningful dialog about whether or not space really is just an *extension* of air, or whether it's something totally different. While many overlapping effects exist between the air and space media, the two mediums are quite distinct. Similarities exist between the various missions each of these media are capable of supporting. From a purely *physical* perspective for example, each medium can support the missions of intelligence, surveillance and reconnaissance and communication. One might be inclined to view the similarities between air and space simply as being too subtle for any consideration of their differences.

Indeed, this may *appear* to be a reasonable argument. The distinction between a reconnaissance mission at 12 kilometers and the same mission at 550 kilometers is simply a distinction of having a greater perspective at the higher altitude. However, this is a simplistic view. There are physical and operational differences between the two media and they should be treated separately.

United States Air Force Doctrine Document 2-2 : Space Operations, provides two views on space operations that dominate our view of space.

First, space may be viewed as a physical environment—like land, sea and air—where space-centric activities are conducted to achieve specific objectives. This view is particularly relevant at the tactical (like the operation of specific platforms) and strategic (viewing space as a domain that must be protected and controlled) levels of war.

Secondly, the doctrinal view of space as an effects-centric view is primarily relevant at the operational level of war. For today's purposes, I need to discuss these doctrinal views and how they apply to our focus of "Is Space an Extension of Air?"

3. Lambeth, Benjamin, *Mastering the Ultimate High Ground. Next Steps in the Military Uses of Space*, Santa Monica, CA: RAND, MR-1649-AF, 2003, p. 9.



Photo Sgc. Lecornie - CESA

Le Brigadier General Daniel J. Damell, du Space Warfare Center (USA) a développé son point de vue en trois axes :
*l'espace comme une extension de l'air ;
 les différences entre les domaines aérien et spatial ;
 la place que prennent l'air et l'espace dans une doctrine centrée sur les effets.*

Practically speaking, the *physical* differences between space and air are the most dramatic. Those familiar with the basic principles of orbital mechanics (space) and aerodynamics (air) understand that the laws governing these respective fields are radically different. The highest altitude attained by an object *buoyed* by air, such as balloons, is a mere 52 kilometers⁽⁴⁾. For aircraft, experts estimate that even with the most sophisticated jet technology, the absolute altitude obtainable is somewhere near 45 kilometers⁽⁵⁾.

In contrast, the *lowest* altitude reasonably sustainable by a space platform is approximately 150 kilometers. Below that, drag robs energy from the orbit too rapidly to be useful which in turn decays the spacecraft's orbit and results in its re-entry. That leaves about a 100-kilometer or more area of "no man's land" or "near space" between the two media where *sustained* operations aren't yet feasible.

4. Richard Stenger, "Record setting balloon skirts edge of space". <http://www.cnn.com/2002/TECH/space/08/29/balloon.record>, Aug. 2002.

5. Lambeth, p. 44.



Operationally, Air and Space are also distinguished by their logistics and fiscal characteristics. It takes more manpower, material and financial resources to provide a user with on orbit space-based effects versus the same result from an air platform. This would include, but not be limited to, satellite and launch costs. Today, we treat the two mediums separately because of those reasons. But, Combatant Commanders care about the end results or effects provided to them, not about which medium the effects came from; which leads me to my third point, effects-centric doctrine.

Effects are the tactical, operational and strategic level outcomes that a military action produces. If it has no effect on the battlefield, a commander has little use for it, especially in a time of crisis. For this reason it is appropriate to place the phrase "effects-based" front of a wide variety of legacy concepts to emphasize the new thought processes that must be used to employ space assets to achieve specific derived results.

Space, primarily through intelligence, surveillance and reconnaissance as well as command and control, communications and navigation missions, provides easily understandable effects for users, they can communicate between parties or know where they are—those effects give them the ability to more efficiently prosecute their task.

Under the new Space and Command, Control, Communications, Computers, Intelligence, Surveillance and Reconnaissance...otherwise known as Space and C4ISR Concept Operations, my boss, Gen. Lance Lord, the Commander, Air Force Space Command, is transforming the dual culture of air and space into a single effects-based structure. That's important, because of how tightly Space and C4ISR is woven into the fabric of our Joint and Coalition forces. This specific concept of operations advocates for capabilities that are globally responsive and persistent to become the centerpiece of joint Command and Control architectures.

In short, combatant commanders are looking for effects provided by both mediums. Historically, like the integration of the 1st Airborne Command and Control Squadron, an American balloon observation unit that worked with the French Eighth Army on the Front lines of

World War I, today's Combined Air Operations Centers seamlessly provide the coalition partners those effects of the air and space mediums.

Providing continuous effects from space also means we must strive to achieve space superiority, we must consider the overall impact of actions on the "commons" of space. The commons of space is an area that can be used by the community as a whole, or more specifically, as a legal term, an area where one nation has right to use the same area as another nation without interference...similar to the "international waters" of the sea. I believe we have a moral obligation to ensure space capabilities are both protected and enhanced because of this fact. Why? Because as Gen. Lord simply states, "*space effects not only ensure victory on the fields of battle, they save lives on the modern battlefield*". So, is space an extension of air...my answer to you would be, Yes when you consider the similar effects they provide. They are separate cultures providing the same effect.

And what about the future...will space be an extension of air? In the frontier of Air and Space integration, the medium of Near Space, that *no mans land*, offers us the opportunity to exploit bridge between the two where, once again, we can utilize balloons and follow in the heritage left to us by your countrymen.

How do we propose to explore this transition area? The use of near space platforms, as envisioned by today's industry, is essentially a variation on the 1783 French lighter-than-air theme. These platforms are much more high tech than the simple balloons of yesterday. While some will simply drift, others will maneuver and station keep providing a level of control unthinkable to the early ballooning community that Montgolfier developed. This near space medium is not constrained by orbital mechanics of satellite platforms or by the air required to operate a jet aircraft. "Near space" exploitation provides us with the benefits of both the air and space mediums.

Specifically, a countries requirement can be met by placing a platform in this transitional medium saving its' resources and providing commander the effect and responsiveness he needs. Thinking this way, space **IS** an extension of air, bridged by what was once considered *no mans land*. The

L'espace est-il le prolongement de l'air?

visions of today's pioneers in this area will be the next chapter in aviation history that has great historical roots in France.

Thank you again for the privilege of speaking to you today and congratulations on the 70th anniversary of your Air Force. May God bless and keep you all. ○

Traduction de l'intervention du
Brigadier General Daniel J. Darnell
commandant le *Space Warfare Center*

Merci à tous de m'avoir invité à ce colloque et procuré l'honneur de vous faire part de mes réflexions sur le thème « *L'espace est-il un prolongement de l'air ?* ». Tout d'abord, r e c e v e z mes félicitations pour ce soixante-dixième anniversaire de l'armée de l'air française, riche d'un noble passé, digne de la reconnaissance qu'on lui témoigne aujourd'hui. Cette commémoration survient aussi à un moment de célébration dans l'histoire des États-Unis : notre armée de l'air a récemment fêté le centenaire du vol motorisé et le cinquantenaire de la conquête spatiale et des missiles. Je ne pouvais imaginer meilleur moment pour être des vôtres.

J'articulerai aujourd'hui mes réflexions autour de trois axes principaux : en premier lieu, l'espace en tant que prolongement de l'air ; ensuite, les différences entre ces deux milieux ; enfin, l'importance conjointe que revêtent l'air et l'espace dans une doctrine fondée sur les résultats.

Comme vous le savez, la première présentation d'un engin plus léger que l'air eut lieu le 4 juin 1783 à Annonay (en France) lorsque Joseph et Jacques Montgolfier lancèrent un ballon à air chaud, sans passagers. Après cette réussite, les deux frères construisirent un autre ballon à air chaud qui, retenu par une corde, s'éleva de vingt-cinq mètres en emmenant les premiers passagers humains, des Français aussi, dont un officier d'infanterie. Le 7 janvier 1785, Jean-Pierre-François Blanchard et John Jeffries – le premier équipage franco-américain – furent les premiers à traverser la Manche en deux heures et demie grâce à un ballon à hydrogène. C'est à eux que l'on prête le premier transport international de courrier [au départ de Douvres, après leur atterrissage en forêt de Guines, près de Boulogne-sur-Mer, NDLR].

Tandis que l'Europe se rapprochait inexorablement d'une guerre mondiale, chacune des nations combattantes en puissance faisait le point sur ses capacités dans tous les domaines militaires, y compris tous les moyens aériens à venir – des ballons, ainsi que des engins relativement récents : des avions. De 1910 à 1914, la France était sans aucun doute, de toutes les nations européennes, la plus avancée en matière d'aéronautique. L'exposition internationale des moyens de transport aériens qui se tint au Grand Palais (Paris, octobre 1909) en fut l'éclatante preuve : y étaient présentés un biplan doté d'ailerons, un avion révolutionnaire aux ailes croisillonnées, et le premier cockpit entièrement fermé, tous appareils construits par des Français.

Au moment où vos compatriotes élaboraient des techniques de pointe en matière de puissance aérienne (depuis les ballons au plus lourd que l'air), les États-Unis, à l'aube de l'ère spatiale, furent les premiers à mener la réflexion sur l'espace et à ébaucher une politique spatiale. Notre point de vue doctrinal était le suivant : l'espace n'est qu'un prolongement de l'air, et les effets produits par les réalisations techniques antérieures pourraient être transposés à ce nouveau milieu que constitue l'espace.

De fait, bien qu'il n'en fût pas l'auteur, le général White, chef d'état-major de l'USAF dans les années cinquante, popularisa le terme « *aéospace* », selon lequel, implicitement air et espace constituent l'avvers et le revers d'une même pièce. Dès lors – et jusqu'à une époque récente –, tous les documents liés à la doctrine et à la politique de l'Air Force confortèrent la position officielle : l'air et l'espace ne faisaient qu'un. Néanmoins, j'estime important de reconnaître les différences communément admises entre air et espace : c'est le postulat requis pour engager un dialogue fructueux sur le thème « *L'espace n'est-il qu'un prolongement de l'air ? , ou s'agit-il d'une entité totalement autre ?* » Bien que l'air et l'espace présentent maints points communs, ces deux milieux n'en sont pas moins radicalement distincts. Certes, il existe des ressemblances entre les diverses missions que peuvent accueillir ces milieux : d'un point de vue strictement physique, par exemple, dans l'air comme dans l'espace on peut se livrer à des missions de renseignement, de surveillance, de reconnaissance, de communication. On pourrait alors tendre à ne retenir que les points



communs entre air et espace, en estimant leurs différences trop subtiles pour qu'on en tienne compte. Cette thèse peut en effet paraître fondée : la différence entre une mission de reconnaissance à 12 km et la même mission à 550 km ne réside qu'en l'extension de perspective conférée par l'altitude supérieure. Il s'agit toutefois d'une vue simpliste : les disparités physiques et opérationnelles entre l'air et l'espace exigent que ces deux milieux soient traités séparément.

Selon le document 2.2 de la doctrine de l'USAF en matière d'opérations spatiales, deux points saillants conditionnent notre conception de l'espace. D'une part, on peut le considérer comme un milieu physique – de même que la terre, la mer et l'air – dans lequel sont conduites des activités centrées sur l'espace en vue d'objectifs spécifiques. Cette vision s'avère particulièrement pertinente au regard des niveaux de conflit tactique (comme la mise en œuvre de plates-formes spécifiques) et stratégique (l'espace en tant que domaine à protéger et à contrôler). D'autre part, la conception doctrinale de l'espace comme générateur de résultats relève du niveau opératif. Pour m'en tenir à nos desseins de ce jour, je me dois de discuter ces aspects doctrinaux et d'examiner comment ils s'appliquent à notre centre d'intérêt « *L'espace est-il le prolongement de l'air?* ».

À proprement parler, les différences physiques entre l'espace et l'air sont des plus flagrantes. Toute personne initiée aux principes fondamentaux de la mécanique orbitale et de l'aérodynamique comprend que ces deux milieux sont régis par des lois radicalement différentes. La plus haute altitude atteinte par un objet en sustentation dans un milieu aérobie, par exemple un ballon, n'est que de 52 km. S'agissant d'avions, les experts estiment que, même avec les appareils à réaction les plus modernes, l'altitude extrême que l'on puisse atteindre avoisine les 45 km. À l'opposé, l'altitude la plus basse à laquelle peut se maintenir, dans des conditions acceptables, un engin spatial approche les 150 km. En dessous de ce seuil, la traînée absorbe trop rapidement l'énergie orbitale, si bien que l'engin spatial voit s'infléchir sa trajectoire et réintègre l'atmosphère. C'est pourquoi demeure entre les deux milieux un « *no man's land* » ou « espace proche » d'environ 100 km, voire davantage, zone dans laquelle on ne peut encore procéder à des opérations durables.

Au niveau opérationnel, l'air et l'espace se différencient aussi en matière de logistique et de coûts budgétaires. Un engin habité en orbite exige, pour les mêmes résultats, davantage de main-d'œuvre, de matériel, de finances que si l'on recourait à une plate-forme en milieu aérobie ; cela comprend, sans préjudice d'autres dépenses, le coût du satellite et de son lancement. C'est en vertu de ces raisons qu'aujourd'hui nous traitons séparément ces deux milieux. Mais si les commandants en chef sont attentifs aux résultats ou aux effets produits, ils ne s'interrogent pas sur le milieu à l'origine de ces effets. Cette constatation m'amène à développer mon troisième point : la doctrine centrée sur les effets.

Le terme d'*effets* désigne les résultats que produit une action militaire aux niveaux tactique, opératif et stratégique. Si l'action est dénuée d'effet sur le champ de bataille, le commandement n'en bénéficie guère, notamment en période de crise. Aussi est-il judicieux de confronter l'expression « *fondé sur les effets* » à un vaste spectre de notions héritées du passé afin de mettre en relief les nouvelles démarches intellectuelles à suivre pour tirer profit des atouts offerts par l'espace en vue de parvenir aux résultats spécifiques qui en découlent. On comprendra aisément que l'espace procure à ses utilisateurs des moyens de communiquer, ou de se situer ; renseignement, surveillance, reconnaissance, commandement, conduite, communications, missions de navigation : autant d'outils grâce auxquels les utilisateurs pourront mener à bien leur mission dans les meilleures conditions.

Dans le cadre du nouveau concept des opérations spatiales et C4ISR (Commandement et conduite, communication, informatique, renseignement, surveillance et reconnaissance), le général Lance Lord, chef de l'Air Force Space Command, s'applique à transformer la pensée duale sur l'air et l'espace en une doctrine unique fondée sur des résultats combinés. Cette démarche est essentielle : espace et C4ISR sont étroitement liés dans l'appareil des forces interarmées et de coalition ; ce nouveau concept des opérations plaide en faveur de capacités de réponse globales, réactives et durables qui constitueraient la clé de voûte des structures de commandement et de conduite interarmées. En résumé, les commandants en chef ont besoin des effets obtenus par le biais de ces deux milieux.

L'espace est-il le prolongement de l'air ?

L'histoire nous rappelle que, comme lors de l'intégration du 1^{er} escadron aéroporté de commandement et de conduite (unité américaine de ballons d'observation qui coopéra sur le front avec la 8^e armée française lors de la première guerre mondiale), aujourd'hui les Centres interalliés d'opérations aériennes réunissent aux forces amies les bénéfices de l'air et de l'espace, de façon totalement intégrée.

Pour obtenir sans discontinuité les effets attendus du segment spatial, nous devons nous efforcer d'atteindre la supériorité spatiale, et prendre en considération l'effet global des « *parties communes* » de l'espace. Nous désignons par cette locution une zone que la communauté peut en toute légalité utiliser comme un ensemble, plus spécialement, une zone dans laquelle toute nation a le droit d'agir sans interférer avec une autre, à l'instar des eaux maritimes internationales. Aussi suis-je convaincu que nous avons l'obligation morale de garantir la protection et la mise en valeur des capacités spatiales. Pourquoi ? Parce que, comme le déclare sans ambages le général Lord, « *les moyens spatiaux ne font pas qu'assurer la victoire : ils épargnent des vies sur le champ de bataille moderne* ».

Alors, l'espace est-il un prolongement de l'air ? Je vous répondrai par l'affirmative, si l'on considère les effets identiques que fournissent ces deux milieux. Ce sont des domaines différents produisant les mêmes résultats. Et que peut-on dire de l'avenir ? L'espace sera-t-il un prolongement de l'air ? Dans cette « *Nouvelle Frontière* » que représente l'union de l'air et de l'espace, le milieu de l'espace proche, ce « *no man's land* », nous offre la latitude d'exploiter la « *passerelle physique* » entre ces deux entités, « *passerelle* » dans laquelle, à nouveau, nous pouvons utiliser des ballons, fidèles en cela à l'héritage que nous léguèrent vos compatriotes.

Comment explorer cette zone de transition ? L'emploi de plates-formes spatiales rapprochées (comme le conçoit l'industrie contemporaine) n'est autre qu'une variante de la doctrine française du « plus léger que l'air » née en 1783. Ces plates-formes sont évidemment bien plus techniquement développés que les ballons primitifs de jadis. Alors que ceux-ci dérivent au gré du vent, celles-là peuvent manœuvrer, ou rester à poste avec un niveau de contrôle que ne pou-

vaient imaginer Montgolfier et les pionniers de l'aérostation. Contrairement aux plates-formes satellites ou aux avions à réaction, ce milieu de l'espace proche ne subit les lois ni de la mécanique orbitale ni de l'environnement aérien. L'exploitation du milieu « espace proche » nous procure à la fois les avantages de l'air et ceux de l'espace. En particulier, une plate-forme lancée dans ce milieu permet aux nations d'atteindre leur objectif en économisant leurs ressources et en procurant au chef militaire les résultats et la réactivité nécessaires.

Selon cette conception, l'espace **EST** un prolongement de l'air, auquel il se relie par ce que l'on considérait jadis comme un « *no man's land* ». Les pionniers d'aujourd'hui cultivent à propos de cette zone des visions dont la concrétisation écrira le prochain chapitre de cette histoire de l'aviation qui prend ses racines en France.

Merci encore de m'avoir accordé ce privilège de m'adresser à vous aujourd'hui, et félicitations pour le soixante-dixième anniversaire de votre armée de l'air. Que Dieu vous bénisse et vous garde tous.

Ont contribué à cette traduction :

- le commandant Julien **Sabéné** (EMAA),
- le sergent José **Botte** (CESA).

Intervention des aviateurs du CHEM et du CID

Colonel Christian Oudart, CHEM

Cette année, si les stagiaires du CID ont mené deux grandes études sur l'espace en réfléchissant plus particulièrement sur sa militarisation et sur l'intérêt d'un bouclier antimissiles européen, les auditeurs de l'IHEDN et du CHEM n'ont effectué aucun travail spécifique sur ce sujet mais ils ont assisté à quelques conférences sur l'espace et ses applications qui montraient la mainmise du monde civil sur l'espace en Europe.

Malgré cela, la Commission européenne et l'Agence spatiale européenne, qui dans un exercice commun proposent un plan d'action de la



Photo Sgc Lecointe - CESA



Le colonel Christian Oudart, avec à sa gauche le commandant Morand a souligné la volonté d'apporter à la politique spatiale européenne la contribution de la Défense dans les domaines de l'air et de l'espace

politique spatiale européenne, ont affiché, dans ce *Livre blanc*, la volonté d'apporter à la politique européenne de sécurité commune (PESC) et à la politique européenne de sécurité et de défense (PESD) la contribution de l'espace. Aussi la Défense doit-elle s'investir dans ce dossier pour apporter des orientations concrètes au développement de cette politique. Cette démarche est en cours. En effet, la création, sur la demande de madame Alliot-Marie, d'un groupe de travail interne au ministère de la Défense, est l'affichage d'une volonté politique de s'investir efficacement dans le développement du programme spatial français et européen.

Le but de ce groupe de travail, appelé *groupe d'orientation stratégique de la politique spatiale de défense* ou GOPSD, est de fournir avant la fin de l'année, dans des perspectives de coopération bilatérale ou multilatérale, des propositions capacitaires sur l'utilisation de l'espace comprenant la surveillance, la reconnaissance, l'imagerie, le repérage par satellites et les communications. Ce groupe de travail doit également réfléchir à concilier les utilisations militaires et civiles des capacités spatiales, sans oublier de déterminer le noyau critique à conserver au niveau national.

En conclusion, devant l'investissement très important des États-Unis dans le monde de l'espace, en particulier avec la doctrine de « *Space Power* » et la notion de contrôle de l'espace, il est indispensable pour l'Europe de se doter de capacités spatiales, non pas pour rattraper le fossé technique existant avec les États-Unis, mais

pour ne pas se voir interdire l'accès à l'espace et pour ainsi continuer à l'utiliser à ses propres fins civiles et militaires.

Commandant Christophe Morand

La militarisation de l'espace est-elle inéluctable ?

C'est une question très sensible, voire très polémique. Le plan prospectif à trente ans (PP30) souligne l'enjeu que constitue l'espace pour le XXI^e siècle et l'importance de l'enseignement et de la formation du personnel de l'armée de l'air sur ce que peut ou ne peut pas lui apporter l'espace. Il est nécessaire de recadrer le débat à l'aide de définitions : **la militarisation** de l'espace est le processus qui aboutit à la contribution directe des moyens spatiaux dans la projection de puissance et dans la conduite des opérations ; **l'arsenalisation** de l'espace est le processus aboutissant au déploiement d'armes conventionnelles dans l'espace.

La polémique provient du terme d'arsenalisation de l'espace repris par le PP30. D'où la question : « *l'arsenalisation de l'espace est-elle inéluctable ?* ». Il est nécessaire de maîtriser l'information, et les capacités spatiales sont vitales pour un système C4ISR performant. Si ces moyens deviennent des centres de gravité, comme le précise le rapport

L'espace est-il le prolongement de l'air ?

Rumsfeld en 2001, cela représente une vulnérabilité. La position de la France est très claire : elle n'est pas favorable à l'arsenalisation, qui n'en semble pas moins inéluctable.

J'estime qu'il faut apporter :

⇒ une réponse européenne à une arsenalisation imminente par le biais d'une sanctuarisation de l'espace ;

⇒ une réponse diplomatique en proposant à l'ONU la ratification d'un traité de sanctuarisation. L'espace pourrait ainsi avoir le même statut que l'Antarctique. Mais, pour la réponse diplomatique, il faut se donner les moyens de vérification du traité et l'armée de l'air a ici un rôle à jouer ;

⇒ une capacité de surveillance et d'identification afin de vérifier le respect du traité. La France a développé un système de surveillance radar *Graves*. Opérationnel, il n'est que la première pièce d'un édifice qui se veut plus ambitieux, puisqu'il s'intéresse à la problématique des menaces mais également à celle des débris afin de répondre aussi aux besoins civils. C'est un moyen de prolonger la souveraineté nationale ;

⇒ il semble possible de proposer un projet fédérateur militaire européen de surveillance de l'espace 24h/24 ;

⇒ il est également possible d'envisager un partenariat équilibré avec les États-Unis. Les Américains sont en avance dans ce domaine, notamment dans le cadre du NORAD (*North American Aerospace Defense Command*) en partenariat avec les Canadiens et avec le lancement de deux microsatellites de surveillance de l'espace.

Nos anciens ont assis la notion de puissance aérienne ; il nous faut aujourd'hui relever le défi de l'espace.

Commandant Philippe Derosier

Est-il opportun de développer un parapluie antimissiles européen ?

Pour répondre à cette question, il faut tout d'abord vérifier s'il existe une menace. Les États-Unis ont répondu à la menace ABM (*Anti-Ballistic Missiles*) par le projet de défense antimissiles qui devrait être opérationnel fin 2004 ; nous sommes convaincus qu'il y aura du retard.

Il existe en réalité deux points clés : tout d'abord, monsieur Solana a déclaré au Conseil européen de Thessalonique par le biais d'un document dont il est l'auteur, intitulé « *Premier concept stratégique de l'Europe : les armes de destruction massive sont la menace la plus importante du XXI^e siècle.* » Ensuite, la volonté affirmée de l'Europe de devenir une puissance tout en mettant ses armes militaires au service de la paix dans le monde.

de l'Europe : les armes de destruction massive sont la menace la plus importante du XXI^e siècle. » Ensuite, la volonté affirmée de l'Europe de devenir une puissance tout en mettant ses armes militaires au service de la paix dans le monde.

Le commandant Philippe Derosier a plaidé pour la création et pour le développement d'un bouclier anti-missiles européen afin de contrer la menace balistique.





Il en résulte trois conséquences :

- ⇒ des *risques directs* : une nation se heurte à une autre nation. En Europe, la menace balistique persiste ;
- ⇒ des *risques indirects* : en voulant imposer la paix au monde et en intervenant dans les conflits régionaux, l'Europe risque de se voir menacée par un missile balistique ;
- ⇒ l'*hyperterrorisme* : l'emploi d'un missile balistique tactique sur l'Europe, d'une portée de 1500 km, est concevable.

Ce ne sont pas les seuls défis.

Il existe aussi les défis stratégiques :

⇒ **de caractère politique et militaire** : le bouclier antimissiles peut en effet constituer à terme un instrument de puissance dont il est impossible de se passer si l'on veut peser sur la scène internationale (les États-Unis, sans doute la Russie, Israël, le Japon, peut-être l'Inde devraient se doter de ce bouclier). La liberté d'engagement des armées dans la défense peut être obérée par la nécessité de protéger son territoire ;

⇒ **de caractère économique et industriel** : les États-Unis ont dépensé sur ce sujet 10 milliards de dollars en recherche et technologie, mettant en évidence la nécessité de financer ce domaine ainsi que la recherche et développement. Il est nécessaire de conserver la maîtrise des techniques de pointe et, en corollaire, l'indépendance de secteurs clés (*Ariane, Galileo*).

De nombreux éléments postulent donc en faveur du développement d'un bouclier antimissiles.

Comment envisager des solutions en coopération ? Il existe une offre américaine « clés en main », et les Russes proposent une défense européenne antimissiles tactique, soit inférieure à 3000 km, surnommée « *Euro-ABM* ». Mais les études les plus avancées sont effectuées dans le cadre de l'OTAN. Cependant, des questions fondamentales se posent, notamment :

⇒ sur l'indépendance politique : la décision de tir sur un missile nécessite un délai de réaction inférieur à dix minutes. Cela implique un contrôle politique et opérationnel intégré pour la prise de décision. Pour les États-Unis, qui paye commande !

⇒ sur les enjeux économiques car il faut des moyens financiers pour construire des coopérations équilibrées.

Mais est-ce réalisable ? Pour le groupe d'étude que je représente, c'est possible car il suffit d'une volonté politique, par exemple au niveau européen : la PESD le confirme. La future Constitution donnera un cadre global, et la volonté d'une « Europe-puissance » s'affirme. Au niveau de la capacité technique et industrielle, les Européens sont en mesure de construire ce bouclier. Les capacités d'alerte avancée existent avec l'expérimentation par la DGA du satellite d'alerte avancée *Spirale*, tout comme les intercepteurs *Exoguards* d'EADS ou le concept d'interception extra-atmosphérique allemand. La capacité financière dépend essentiellement d'un choix politique à l'image de celui qui a permis à certaines nations de se doter de l'arme nucléaire. Des situations de coopération existent déjà : l'Agence européenne de l'armement, l'OCCAR (Organisation conjointe de coopération en matière d'armement), la Lol.

Un bouclier européen présente des avantages certains. Il permet d'élargir notre doctrine de dissuasion pour éviter le contournement par les nouvelles menaces tout en proposant un plus large éventail de choix au monde politique (dissuasion conventionnelle, dissuasion nucléaire). Il faut étudier ce concept de bouclier européen ou au moins se lancer dans des études exploratoires car il permet de répondre à un défi : celui d'affirmer le rôle de l'Europe au niveau international tout en élaborant un concept de défense antimissiles en mesure de créer une dissuasion élargie favorable aux choix de décisions de la part du monde politique.

Extrait des propos de M. Herbert von Bose

M. von Bose commence son intervention par un constat : il s'étonne que les fonctionnaires européens ne débattent que trop tardivement du sujet prioritaire que représente la défense. Or la défense est un sujet européen de premier ordre. Il faut reconsidérer le rôle de l'Europe pour faire face aux nouveaux défis de sécurité (lutte contre

L'espace est-il le prolongement de l'air ?

le terrorisme, lutte contre la drogue...) et aux multiples usages potentiels de l'espace. S'agissant des forces armées, l'indépendance spatiale est une évidente nécessité, au niveau de l'observation comme à celui des télécommunications ou du repérage par satellites.

Une initiative de stratégie spatiale pour l'Europe émane du conseil « Compétitivité » qui, le 11 mars 2004, chargea la Commission de proposer un programme spatial européen avant la fin de l'année. Compte tenu de la sensibilité du sujet, la Commission a organisé une large consultation de tous les intervenants depuis deux ans déjà. Le *Livre blanc* de la Commission européenne de novembre 2003 recommande la création d'un groupe de travail sur les questions de « sécurité et espace ». Regroupant l'ensemble des partenaires, y compris militaires, il prend en compte la dimension sécurité du futur programme spatial européen. La première réunion a eu lieu le 7 juin dernier, trois autres rencontres sont prévues en 2004.

M. von Bose propose un contenu du programme spatial européen qui prend trois directions :

- ❶ Quelles sont les capacités que doit détenir l'Europe et pour quel usage ? L'indépendance spatiale constitue l'élément de réponse qui doit guider la réflexion. L'Europe veut être capable de décider et d'agir de façon autonome.
- ❷ Quel est le degré que doit atteindre la synergie entre les techniques civiles et militaires dans le domaine spatial ? Outre la sensibilité des techniques spatiales, ces systèmes coûtent cher, sont souvent duaux (*Galileo*), vulnérables et contribuent à assurer la sécurité des citoyens : il convient d'éviter les duplications inutiles, alors que les systèmes commerciaux sont de plus en plus performants, tout en écartant les risques de malveillance.
- ❸ Enfin, comment faut-il intégrer de façon cohérente au sein du programme spatial européen, l'Agence spatiale européenne, le centre spatial de Torrejón et les budgets associés ? S'il existe un bon savoir-faire technique et industriel européen, il reste insuffisant : les budgets européens pour la recherche dans le secteur de l'espace sont six fois plus faibles qu'aux États-Unis. Une politique nationale indépendante est désormais impossible.



Photo Sgc Lecomte - CESA

M. Herbert von Bose a rappelé la nécessité, pour les forces armées européennes, de garantir l'indépendance spatiale, aussi bien au niveau de l'observation, des télécommunications que pour celui du repérage par satellites.

La mise en œuvre de la PESD implique la capacité de décider et d'agir de manière autonome dans la gestion des crises, au moyen de divers instruments, civils et/ou militaires (missions de Petersberg). Le succès d'une opération de gestion des crises repose sur des informations et des images fiables, fournies en temps réel. Aujourd'hui cohabitent plusieurs programmes satellitaires différents en Europe, établis sur une base nationale et/ou en coopération avec un nombre de pays à géométrie variable. Il n'existe pas de système opérationnel militaire européen, ce qui entraîne des risques de redondances et d'incompatibilités. Toutefois, le récent accord entre les six états-majors nationaux sur les besoins opérationnels communs (BOC) est une perspective encourageante. Cet accord est un précédent très intéressant et très prometteur pour le *GMES (Global Monitoring for Environment and Security)*. L'initiative *GMES* vise en effet à constituer à terme un système d'aide à la décision, capable d'acquérir, de traiter, d'interpréter et de diffuser des informations sur les risques, les catastrophes naturelles ou pour la préparation de missions d'aide humanitaire.

En guise de conclusion, M. von Bose propose deux pistes de réflexion déterminantes pour l'avenir spatial européen. D'une part, il convient



de préciser le niveau d'intégration de la dimension militaire dans la stratégie spatiale européenne. D'autre part, le futur programme cadre de recherche et développement qui sera lancé en 2007 devra inclure des programmes spécifiques propres aux activités de recherche dans les domaines de l'espace et de la sécurité.

Extraits des propos de M. François Lureau, délégué général pour l'armement

La dimension spatiale ne peut plus être restreinte au seul niveau national. De la même manière, l'Europe spatiale civile et l'Europe spatiale militaire sont intimement liées. Désormais, lorsqu'on parle de l'espace et de l'ensemble des applications qui en découlent, il faut considérer le sujet de façon globale. En rappelant le rôle déterminant des démonstrateurs dans la maîtrise des techniques spatiales et après avoir indiqué quelques éléments de stratégie, M. Lureau a évoqué la militarisation de l'espace, puis a précisé l'intérêt de la base industrielle et technologique de défense (BITD) avant de conclure sur le point fondamental que représente l'organisation.

Une stratégie spatiale est indispensable, son élaboration est d'ailleurs en cours comme le démontre la création du Groupe d'orientation stratégique (GOS) sur l'initiative du ministre de la

Défense, Mme Michèle Alliot-Marie. Le GOS démontre également une volonté de prendre des décisions à long terme dans le domaine spatial. À la différence de la stratégie nationale de défense, la stratégie spatiale doit d'abord s'inscrire dans un cadre européen, afin que l'Europe dispose d'une autonomie propre. L'autonomie spatiale européenne ne doit pas être considérée comme une opposition aux programmes spatiaux américains. Il faut en revanche qu'elle se réalise par des partages intelligents des compétences et des techniques au niveau européen. À la question difficile, « *l'espace est-il le prolongement de l'air ?* », M. Lureau a dans un premier temps plutôt tendance à répondre par la négative dans la mesure où les industriels présents dans les domaines aéronautique et spatial ont pour la plupart des dynamiques qui leur sont propres, et cela malgré la particularité transverse qu'offre le domaine spatial dans la technique des capteurs, notamment pour le *Network Centric Warfare* (NCW).

Le sujet de la militarisation de l'espace ayant déjà été abordé dans la table ronde, M. Lureau souhaitait simplement intervenir sur le sujet de préoccupation que représentent le brouillage et les contre-mesures. Prenant l'exemple de la navigation et du repérage par satellite, riche de potentialités considérables, il souligne qu'il convient de protéger les réseaux, de dénier les accès quand cela est nécessaire et de se protéger contre l'interdiction. Il s'agit là d'un domaine essentiel pour les capacités opérationnelles. En précisant que la



M. François Lureau,
délégué général pour l'armement
(à sa gauche, M. Frédéric Castel,
animateur) s'est prononcé
en faveur d'un renforcement
de la protection des systèmes
de défense et des réseaux
(brouillage, contre-mesures, etc.).

L'espace est-il le prolongement de l'air ?

surveillance spatiale et la protection contre les missiles balistiques sont des sujets qui doivent être débattus au niveau politique, M. Lureau n'en demeure pas moins convaincu que la militarisation de l'espace est nécessaire.

La Base industrielle et technologique de défense (BITD) constitue un thème préoccupant pour l'Europe. En effet, l'Europe a besoin de disposer d'une capacité autonome ; ce qui implique un libre accès aux techniques qu'il ne faut pas restreindre au seul territoire national, mais qui doit englober l'ensemble de l'Europe. En termes de budget, l'écart financier entre l'Europe et les États-Unis est connu : il ne suffit pas de le constater, encore faut-il s'attacher à changer les choses. Les volontés partagées dans le domaine civil constituent un élément favorable. Toutefois, la BITD est en danger malgré les efforts de rationalisation, l'espace industriel spatial (au sens littéral du terme) n'intégrant qu'un nombre limité d'acteurs.

S'agissant de l'organisation, M. Lureau la considère comme un point fondamental. Si l'organisation est historiquement nationale avec le Centre national d'études spatiales (CNES), la Délégation générale pour l'armement (DGA) ou l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA), on trouve au niveau européen une organisation au sein de la Commission, l'Agence spatiale européenne, avec les subtilités de statuts des différents pays membres. S'y ajoute l'Agence européenne de défense, qui constitue un progrès politique majeur mais dont la démonstration opérationnelle reste à faire. Il convient d'instaurer des dialogues pour obtenir une meilleure efficacité et investir de façon concertée. L'Agence spatiale européenne pourrait devenir l'outil de conduite des programmes de l'Agence européenne de défense. Nous sommes en présence d'un vaste chantier dont les structures et l'organisation permettront de résoudre l'équation financière. Il ne suffit pas de dire que l'espace est « stratégique », encore faut-il convaincre qu'il faille investir davantage mais que cela impliquera des sacrifices dans d'autres domaines.

Les réflexions stratégiques en cours, la consolidation de la BITD, les efforts menés en vue d'une organisation, militent en faveur de l'espace comme prolongement de l'air. De même que la conquête de l'air a fait rêver nos prédécesseurs, l'espace nous fait et doit encore nous faire rêver à l'avenir.

Débat

M. Frédéric Castel

Comment les États-Unis abordent-ils la question polémique que vous soulignez avec ce concept d'« arsenalisation » de l'espace, en anglais « *weaponisation* » ?

Commandant Morand

Les États-Unis, premièrement à l'issue du rapport Rumsfeld, ont déjà mis le doigt sur une vulnérabilité. Ils ont dit : « *Nous dépendons énormément de moyens spatiaux et il faut que nous soyons capables de les protéger* ». Donc, à l'issue de ce rapport et de cette approche – le général m'arrêtera si je me trompe – dans un premier temps, ils s'attachent à développer des systèmes de surveillance de l'espace. Il s'agit, dans le vocabulaire américain, de « *Situation Awareness* ». Cela consiste à connaître leur flotte dans l'espace, savoir ce qui se passe et si éventuellement ils font l'objet d'agressions.

Telle est la première étape de leur réponse. La deuxième se situe au niveau de la recherche et développement. Développer des techniques, des moyens, pour éventuellement être capable dans l'avenir de répondre à une menace. Or, c'est le problème, le calendrier n'est pas encore fixé mais ils ont la volonté d'acquérir ces compétences et ces techniques. Ce ne sont que des développements, des recherches, et le Congrès a opposé jusqu'à présent son veto à ces programmes.

M. Frédéric Castel

Est-ce que ce genre de question suscite une réflexion dans votre entourage ou au sein de vos équipes de travail ?



Brigadier General Daniel J. Darnell

La « *situation awareness* » qui vient d'être mentionnée est une priorité de l'Air Force. Je ne pense pas que nous sachions déjà comment répondre mais nous considérons la « *situation awareness* » comme notre première priorité. Nous voulons parvenir à une bonne compréhension de nos systèmes et de leurs conditions de fonctionnement. En cas de dysfonctionnement, nous voulons savoir si la cause est naturelle ou si quelqu'un ou quelque chose a porté atteinte à nos équipements. Notre deuxième priorité est ce que nous appelons la « *Defense Counter Space* », qui consiste à savoir comment protéger notre capacité spatiale, en l'occurrence, définir en cas de panne de l'un de nos systèmes la façon dont nous devons réagir.

D'un auditeur de la salle de conférences

Une question relative au bouclier anti-missiles. Je voudrais savoir comment le général Darnell, commandant le *Warfare Space Center*, juge l'intérêt, je dirai même la rentabilité de ce programme qui est très cher et qui fait face à une menace dont on sent bien qu'elle a pas mal évolué ces dernières années. Je prendrai deux exemples : d'abord, le bouclier anti-missiles n'aurait pas évité un 11 septembre ; ensuite on a parlé notamment d'armes de destruction massive. N'est-il pas beaucoup plus simple de mettre ces armes dans un conteneur ancré dans un port américain plutôt que de fabriquer un missile capable de traverser l'Atlantique pour déclencher aux États-Unis des dégâts importants ? Donc, comment le général juge-t-il la rentabilité d'un bouclier anti-missiles ?

Brigadier General Daniel J. Darnell

Malheureusement je ne suis pas chargé de la *Missile Defense* (défense anti-missiles), confiée à une agence avec laquelle je n'ai que peu de contacts. Aujourd'hui, toute réponse sur ce point ne serait que pure conjecture de ma part.

D'un auditeur de la salle de conférences

Je trouve que l'on parle de l'espace comme si on ne parlait que de dissuasion dans la défense générale. Or pour moi, l'espace de demain, pas d'après-demain, c'est ce qu'a cité rapidement le délégué général, c'est la guerre en réseau, le NEC ou le NCW. Et je pense que pour l'armée de l'air, pour sa réactivité, pour son action, c'est certainement le point d'application le plus fort et le plus important et le plus fédérateur en matière d'appui à la diplomatie et à une construction de l'Europe complémentaire de l'OTAN et de l'UE. Je pense que c'est un peu regrettable qu'on n'ait pas abordé ce sujet de guerre en réseau et de couche satellitaire absolument nécessaire à cette guerre en réseau.

Commandant Morand

Dans le cadre de notre étude nous avons examiné l'influence du spatial sur la fameuse boucle courte, la boucle OODA (Observation-Orientation-Décision-Action), et comment le fait spatial pouvait permettre la maîtrise et surtout l'accélération de cette boucle. C'est vrai que c'est un sujet de réflexion et un axe d'effort dans les armées pour développer ces concepts C4ISR et les programmes *Syracuse*. L'approche européenne peut éventuellement apporter une réponse pour augmenter ces capacités et pour permettre de développer un C4ISR performant.

D'un auditeur de la salle de conférences

Je suis un peu frustré à l'issue de cette table ronde parce que je pense que dans la question « *l'espace est-il la continuité de l'air?* », il y avait en filigrane la question « *quel rôle et quelle mission l'armée de l'air peut-elle être amenée à remplir dans l'espace ?* » Or cette question n'a pas été du tout abordée par la table ronde et j'aurais aimé obtenir quelques réponses à ce sujet.

L'espace est-il le prolongement de l'air?



Photo Sgc Lecomte - CESA

Colonel Christian Oudart

C'est effectivement une question que l'on peut se poser ; en réalité, aujourd'hui, on pense en interarmées parce que l'espace est pour tout le monde, pas seulement pour nous. C'est pourquoi nous avons répondu plutôt dans un cadre utilisateur, effectivement. Actuellement, la direction de l'espace est placée au niveau de l'état-major des armées, ce qui constitue un signe : c'est effectivement à ce niveau-là que cela va se traiter, avec, au niveau inférieur, des OVIA, comme cela existe déjà, où on s'occupera de l'espace, avec une répartition homogène entre les armées.

M. Frédéric Castel

Pour établir une analogie avec l'objet de la prochaine table ronde, comment le spatial peut-il contribuer à la construction de l'Europe ?

M. Herbert von Bose

Je crois que l'Europe ne se crée pas par des législations, mais autour des idées et peut-être autour des rêves. L'espace est effectivement un

Le commandant Morand, au cours du débat, apporte un éclairage particulier sur la notion américaine de Situation Awareness – connaître la flotte déployée dans l'espace et en contrôler la situation – mais également sur l'effort à mener dans les armées pour développer le concept C4ISR.

des sujets sur lesquels tout le monde s'accorde pour reconnaître qu'aucun État membre ne puisse avancer seul dans ces domaines. C'est un domaine dans lequel il est possible d'agir si l'on peut susciter l'adhésion de tous et fédérer nos États membres. Et je pense que l'espace est un des projets, pas le seul, mais un des projets par lequel l'Europe peut se construire. Pour revenir à l'aéronautique, quand on considère les industries européennes, celles qui sont vraiment européennes, ce sont les industries de l'aéronautique. Là, l'industrie a peut-être devancé le politique. L'industrie se constitue en ce domaine en une industrie qui n'est plus nationale, ce qui contribue à créer l'Europe. L'espace est un domaine, et peut-être un rêve, sur lequel l'Europe peut se bâtir.

D'un auditeur de la salle de conférences

Ceux qui vivent en Europe entendent assez souvent qu'aux États-Unis on parle de *Space Control*. Suite à quoi on conclut, surtout en France, mais ailleurs aussi, que cela représente à court terme un défi et à plus long terme une menace. Quand vous entendez ça, dites-vous : « oui, à leur place je penserais la même chose » ou : « non, c'est un malentendu » ?

Brigadier General Daniel J. Darnell

Nous utilisons l'espace en tant qu'élément stratégique dans une dualité civilo-militaire. La réponse des États-Unis est morale car elle vise à assurer l'accès à l'espace pour nous et pour nos alliés. Nous considérons donc d'un point de vue stratégique les vulnérabilités que nous partageons dans l'espace. Mutuellement nous avons des programmes solides et il faut saisir cette occasion pour travailler ensemble.



D'un auditeur de la salle de conférences

J'ai été enthousiasmé la semaine dernière par l'exploit du *Space Ship 1*, enthousiasmé à un double titre. D'une part, parce qu'on s'est rendu compte que c'était une initiative privée avec un homme de 62 ans qui est allé faire du tourisme dans l'espace. D'autre part, parce que c'était un projet réalisé avec des moyens sans aucune commune mesure avec les sommes monumentales dont on parle aujourd'hui. Alors, n'y a-t-il pas là des pistes qui ont pu exister et qui pourraient éventuellement être reprises ?

M. Frédéric Castel

C'est en effet un exemple très intéressant de cette limite entre l'air et l'espace, mais, si on peut jouer sur les mots, ce n'est qu'un *flirt*. Je vous rappelle que cet engin a essuyé un quasi-échec et que le pilote a failli mourir, comme il l'a indiqué dans une conférence de presse récente. Ensuite, le concept lui-même, qui va certainement fonctionner au cours des prochains mois, ne permettra jamais une mise en orbite. Donc, c'est extrêmement astucieux, ça développera peut-être une forme de tourisme spatial mais certainement pas un vrai moyen d'aller dans l'espace. Cela aura peut-être un effet d'émulation mais ne constituera pas à proprement parler un concept sérieux et bien moins onéreux que ce que font les agences spatiales outre-Atlantique et dans le reste du monde.

M. Frédéric Castel

Vous soulignez, général, le concept stratégique de l'articulation entre l'air et l'espace ; est-ce que les événements du 11 septembre et surtout le phénomène mondial du terrorisme ont changé un tant soit peu les données de cette équation stratégique, ou a-t-elle toujours la même priorité au sein de la stratégie de défense américaine ?

Brigadier General Daniel J. Darnell

Le plus important est que nous utilisons l'espace pour la diplomatie, nous utilisons l'espace pour la négociation, nous utilisons l'espace pour la déception. Dans la sphère diplomatique nous distribuons les informations stratégiques qui proviennent de l'espace, la déception et la négociation prenant une part de plus en plus importante. Mais nous utilisons aussi l'espace pour projeter de la puissance en matière de capacités de commandement et de communication, mais aussi pour les informations concernant les cibles, indispensables au guidage des armes.

Je peux vous dire que, de l'opération *Iraqi Freedom*, nous avons tiré du spatial autant de bénéfice stratégique que tactique, cette dimension permettant également, au cours des missions de bombardement, de limiter le nombre des victimes civiles, voire d'épargner des vies, ainsi que d'éviter les dommages collatéraux sur les infrastructures. ●

Troisième table ronde

L'armée de l'air, enjeux et perspectives

Propos recueillis par :

- Commandant Norbert Pagès ;
- Commandant Gérard Vandenberghe ;
- Commandant Jean-Luc Moritz.

et rassemblés par :

- Colonel Jean-Luc Lefebvre (CID).

Comment l'armée de l'air peut-elle contribuer à *la construction de l'Europe ?*


 TABLE RONDE

4

Animée par M. Alain Baron, journaliste à La Tribune

« Quels critères faut-il élaborer pour comparer entre elles les principales armées de l'air européennes ? Quel rôle peut jouer la force aérienne ? »

Intervenants

- M. Serge Vinçon, vice-président du Sénat.
- Mme Claude-France Amould, directrice chargée des questions de défense à la direction générale des relations économiques extérieures, politique étrangère et sécurité commune à l'Union européenne.
- Général de corps aérien Patrick Porchier, chef de la représentation militaire française auprès du comité militaire du Conseil de l'Atlantique nord.
- M. Robert Ranquet, ingénieur de l'armement, adjoint au directeur des affaires stratégiques au ministère de la Défense.
- Colonel Patrick Rousseau, CHEM.
- Lieutenant-colonel Véronique Batut, CID.
- Lieutenant-colonel Éric Beaudru, CID. ○

Invitation au débat par M. Alain Baron, journaliste à La Tribune

Le contexte géopolitique actuel fait apparaître des menaces multiformes auxquelles la notion de sécurité collective semble apporter une réponse tangible. Toutefois, un pays ne pouvant plus couvrir seul la totalité du spectre des capacités nécessaires à la résolution des crises, la collaboration au sein de l'Union européenne est inéluctable. Les travaux réalisés au cours du dernier semestre en matière de politique européenne de sécurité et de défense (PESD) ont permis d'élaborer de nouveaux objectifs pour 2010. Ils recouvrent la mise sur pied de moyens de réaction rapide, de décision politique et de planification. Les moyens en capacités de mobilité stratégique et tactique sont plus que jamais d'actualité.



L'Union européenne sera confrontée aux problèmes auxquels l'OTAN doit faire face aujourd'hui, dès lors qu'elle se lancera dans des opérations multinationales. Enfin, par sa dimension internationale, l'armée de l'air reste pionnière dans la construction d'une défense européenne. Mais, pour garder son rôle moteur, elle devra continuer à engager des démarches novatrices et des coopérations internationales.

La question posée aujourd'hui, « *Comment l'armée de l'air peut-elle contribuer à la construction de l'Europe?* », est un réel défi. Si la précédente table ronde était la plus internationale, la nôtre est de loin la plus féminine. En tant qu'ancien auditeur de l'IHEDN, je suis très ému de me retrouver à cette place aujourd'hui. J'ai remarqué que ce colloque coïncide dans le temps avec le sommet de l'OTAN à Istanbul et il me semble, alors qu'il se tient aujourd'hui un grand débat entre l'OTAN et l'Europe de la défense, que c'est un clin d'œil de l'histoire. Les rapports entre l'armée de l'air et l'Europe sont déjà une vieille histoire. Je rappellerai, pour mémoire, les cas du *C-160 Transall*, de l'*European Airlift Command* (EAC) et du récent accord entre EADS et Dassault en vue de réaliser le futur avion de combat européen. Bref, l'armée de l'air est au cœur de la construction européenne et a souvent été pionnière. Quels critères faut-il élaborer pour comparer entre elles les principales armées de l'air européennes? Quel rôle peut jouer la force aérienne? C'est le propos introductif que les trois aviateurs du CHEM et du CID vont nous livrer.

— *Les atouts de l'armée de l'air*

Colonel Patrick Rousseau

Pour répondre à la question posée, et en préambule, je crois qu'il est nécessaire de revenir au document de M. Solana, Haut Représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Ce document précise que l'Union européenne doit être prête à

partager la responsabilité de la sécurité dans le monde. Or, et le chef d'état-major de l'armée de l'air l'a rappelé ce matin, il est illusoire pour un seul pays de couvrir le spectre des capacités nécessaires à la réalisation des opérations futures. Dans quelques instants, le lieutenant-colonel Batut va vous présenter une comparaison de quelques armées de l'air européennes. Mais je voudrais en introduction rappeler succinctement les atouts de l'armée de l'air, notamment dans l'optique de cette sécurité, et tenter d'éviter des frustrations.

L'armée de l'air, par sa réactivité, par sa capacité et par sa rapidité de mise en œuvre offre une large palette de moyens d'action dans les opérations multinationales.

Les atouts résident en premier lieu dans sa réactivité et notamment dans l'appréciation de situation, qu'elle soit tactique ou stratégique. Ils résident également dans sa capacité et sa rapidité de mise en œuvre, comme dans la large palette des moyens d'action qu'elle permet. L'armée de l'air a largement prouvé ces dernières années, dans les opérations multinationales auxquelles elle a participé, ses savoir-faires et ses capacités dans tous ces domaines.

Les opérations aériennes

Au niveau des opérations, l'armée de l'air a, depuis longtemps, largement investi dans une dynamique européenne, en particulier dans le domaine de l'espace aérien. En commençant par le STRIDA (système de transmission des informations de défense aérienne) ou aujourd'hui dans la protection du sommet du G8, ou lors des dernières cérémonies du soixantième anniversaire du débarquement en Normandie, l'armée de l'air a montré ses capacités à coopérer dans un cadre européen. De même, les nombreux exercices menés en coopération, les échanges de personnel et d'escadrons, l'accueil fréquent d'unités des armées de l'air européennes sur nos bases ou sur nos champs de tir sont autant de signes de cette dynamique européenne qui caractérise l'armée de l'air.

Celle-ci se traduit également dans l'émergence de structures. Engagée voilà un peu plus de dix ans par un ancien chef d'état-major de l'armée de l'air, au travers d'un rapprochement entre les plus hauts responsables des armées de l'air européennes,

C omment l'armée de l'air peut-elle contribuer à la construction de l'Europe?

cette démarche s'est concrétisée dans la création de la structure EURAC (*European Air Chief Conference*), qui facilite les initiatives européennes.

Parallèlement, le groupe aérien européen (GAE) a conduit à la mise en place de l'EACC (*European Air Coordination Cell*), qui coordonne l'emploi des capacités dans les domaines du transport aérien et du ravitaillement en vol. Cette structure, qui doit évoluer dans quelques jours pour donner naissance à l'EAC (*European Airlift Command*), montre bien la volonté de l'armée de l'air de s'inscrire résolument dans une démarche européenne. La mise en place de ces structures est un facteur déterminant pour l'élaboration et le lancement de programmes européens dont la formation des pilotes est un exemple récent.

Là encore, l'armée de l'air, dotée d'un outil de formation complet et adapté aux besoins de plusieurs pays européens, peut jouer un rôle moteur dans la construction de l'Europe de la défense. La qualité de nos écoles, le large éventail des formations qu'elles proposent, le fait que nous puissions utiliser des zones d'entraînement situées hors des routes de fort trafic aérien, sont

autant d'atouts à la disposition de l'armée de l'air. Dans le contexte de l'Europe de la défense, l'exemple récent de l'officialisation de la formation franco-belge des pilotes de chasse sur la base aérienne de Cazaux est symptomatique des possibilités qu'offre notre armée de l'air.

Le rôle de la logistique ou de la maintenance

Cette dynamique européenne pourra encore s'accroître avec l'arrivée dans les prochaines années de programmes européens tels que celui de l'*Airbus A-400 M*, avec l'exploration d'autres domaines comme ceux de la logistique ou de la maintenance.

Conclusion

Voilà en quelques mots ce que l'armée de l'air peut jouer dans la montée en puissance de l'Europe de la défense. Je laisse maintenant la parole aux lieutenants-colonels Batut et Beaudru pour qu'ils vous présentent les travaux qu'ils ont rédigés au cours de leur année au Collège inter-armées de défense.



Photo Sgc Lecomte - CESA

Le colonel Rousseau (à sa gauche, le lieutenant-colonel Beaudru) a rappelé les engagements de l'Union européenne dans le partage de la responsabilité de la sécurité dans le monde, en référence au document de M. Solana, Haut Représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère de sécurité commune (PESC).



Photo Sgc. Lecornette - CESA

Lieutenant-colonel Véronique Batut

Quels critères faut-il élaborer pour comparer entre elles les différentes armées de l'air européennes ?

Ce travail, mené au sein du Collège inter-armées de défense par des stagiaires des armées de l'air française, britannique et allemande, a consisté dans un premier temps, à élaborer une base de données très détaillée. Ces chiffres nous ont par la suite permis de calculer des ratios et par là même de dimensionner les différentes composantes des armées de l'air. Les périmètres ont été affinés au fur et à mesure afin d'être compatibles et de fournir des données significatives et interprétables. Nous avons établi un certain nombre de critères et nous en avons retenu une vingtaine. Mon propos ne sera pas de vous les exposer en totalité aujourd'hui. En revanche, ils seront prochainement disponibles en ligne, sur le site Internet du Collège interarmées de défense.

Deux points forts se dégagent : la comparaison de la puissance aérienne trouve toute sa dimension au travers du filtre humain ; le filtre capacitaire livre des différences que l'on peut expliquer en se replongeant dans les politiques de défense nationale des cinquante dernières années.

Le lieutenant-colonel Batut a présenté l'étude comparative, menée par les stagiaires du CID, de quelques armées de l'air européennes.

Le dimensionnement humain de la force aérienne

Deux ratios méritent d'être retenus. Le premier exprime la place de l'armée de l'air au sein de la défense : il s'élève à 26 %, le second caractérise le coût humain pour un avion détenu, soit 73 hommes par avion. Ces ratios sont constants dans les trois pays cités et constitueront le point fort de notre étude. Ils sont en particulier révélateurs du fait que les pays qui font un effort de défense important possèdent des physionomies similaires. On peut ainsi affirmer que la place humaine donnée à la force aérienne y est identique.

Le prisme capacitaire

Toutefois, et au-delà de ces convergences, il existe des différences qui sont principalement observées au travers du prisme capacitaire. Les moyens actuellement en service reflètent encore les politiques nationales conduites durant la guerre froide, compte tenu de la durée de vie des programmes d'armement. Il faut donc, pour chacun des pays, mettre en relief les grands principes de défense pour mieux appréhender les comparaisons, et prendre avec précaution les données brutes qu'elles fournissent.

Commençons par la France et par ses capacités de projection. Même si elle dispose en proportion de la flotte de transport la plus importante, nous savons que cette flotte satisfait à moins de 50 % le contrat capacitaire, et qu'elle est essentiellement à vocation tactique. Cet héritage s'explique par l'entretien d'une autonomie stratégique au travers de forces pré-positionnées, principalement basées dans ses anciennes colonies.

Le Royaume-Uni, quant à lui, n'a pas eu la même politique de décolonisation, et s'appuie sur un corps expéditionnaire. Pour assumer la projection de ses forces, il dispose d'une impor-

Comment l'armée de l'air peut-elle contribuer à la construction de l'Europe?

tante flotte de transport stratégique. En outre, son insularité lui confère une protection naturelle et l'a conduit à s'appuyer sur une force de défense aérienne réduite.

Quant à l'Allemagne, directement confrontée à la menace du pacte de Varsovie, elle a été amenée à développer une flotte de défense aérienne plus importante que celle des deux autres nations. De plus, elle n'a développé sa flotte stratégique qu'en 1994; en effet, avant cette date, sa Constitution ne prévoyait pas d'intervention en dehors du territoire national.

Conclusion

En conclusion, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni possèdent des forces aériennes présentant un dimensionnement humain semblable. Elles sont dotées de moyens importants qui leur confèrent l'aptitude à participer à une opération multinationale. De plus, les politiques d'équipement nationales, résultat des différentes politiques de défense, offrent à l'Union européenne des moyens complémentaires et lui confèrent ainsi des capacités suffisantes pour conduire une opération d'envergure en totale autonomie.

Quel rôle la force aérienne peut-elle jouer dans la construction de l'Europe? Quelle part lui donner?

Lieutenant-colonel Éric Beaudru

L'armée de l'air française participe déjà de façon très concrète et efficace à la construction de l'Europe de la défense. Mais bâtir cette Europe de la défense prend du temps, et aujourd'hui, pour accélérer le processus, il me semble intéressant d'évoquer la piste de la coopération européenne en matière logistique.

Nécessité d'un soutien interarmées et multinational

Le soutien logistique de nos forces aériennes ne peut plus s'envisager dans un cadre purement national. La résolution des crises passe, pour les

Européens, par la projection et l'engagement militaire de forces interarmées et multinationales. La cohérence des soutiens et l'interopérabilité des forces constituent un impératif pour le maintien de notre rôle au sein d'une coalition. En outre, la diminution des budgets de défense et l'évolution de la menace, ont conduit les armées européennes à se rapprocher en vue de partager les moyens existants et d'en développer de nouveaux. Mais il semble difficile d'aller plus loin dans l'imbrication des soutiens logistiques multinationaux en opération. Des pans entiers du soutien logistique technique pourraient faire l'objet d'une coopération plus audacieuse.

Prise en compte du soutien logistique dès les premières phases du développement

La maîtrise des coûts et l'efficacité opérationnelle dans la durée passent par la prise en compte du soutien logistique, dès les premières phases de développement des programmes aéronautiques militaires européens. Une communauté de soutien représente aujourd'hui des perspectives alléchantes, mais elle ne peut s'envisager sans systèmes d'armes communs, sans analyses communes intégrées en amont des programmes et sans une politique nationale forte en matière de logistique multinationale des systèmes d'armes. Or, en dépit du fait que les coûts de maintien en condition opérationnelle constituent les deux tiers du coût global de possession, la coopération internationale est à ce jour limitée et il n'existe pas, en matière de coopération de soutien, ce qu'il existe pour le développement et l'acquisition des systèmes, dont l'OCCAR est l'expression la plus tangible.

Le rôle moteur du soutien de l'A-400 M dans la construction européenne

L'A-400 M est le premier programme qui envisage la création d'une communauté de soutien logistique ambitieuse. Elle pourrait agir comme un catalyseur de la construction de l'Europe. Pour la première fois, six nations définissent ensemble des spécifications communes pour le soutien logistique, afin de garantir l'interopérabilité au sein de la communauté d'utilisateurs d'A-400 M. Il s'agit d'innover en partageant la gestion de configuration, les rechanges, les outillages, les systèmes d'information logistique et de préparation de mission, la maintenance,



mais également en mutualisant la formation (mise en place de centres communs pour les futurs pilotes et mécaniciens). La France dispose à cet égard d'un savoir-faire adapté aux besoins de la plupart de nos partenaires.

Si le cap de la langue ainsi que les prés carrés nationaux en matière de maintenance et de ravitaillement sont dépassés, les configurations et les systèmes de soutien de l'avion pourront être encadrés en commun. La construction de l'Europe de la défense franchira alors un nouveau cap et ces solutions innovantes pourront être adoptées pour tous les futurs programmes militaires européens. L'armée de l'air est un contributeur d'excellence pour la construction de l'Europe et, en s'engageant à fond dans la coopération en matière de soutien, elle pourra être un véritable catalyseur d'énergie.

Contribution de l'armée de l'air à la construction européenne

M. Alain Baron

Sans tarder je passe la parole au sénateur Serge Vinçon, vice-président du Sénat et membre de la commission de Défense. Il va nous parler du point de vue du politique sur cette problématique, des progrès de l'Europe de la défense, mais aussi des obstacles et des difficultés.

M. Serge Vinçon

Avant d'aborder notre sujet, la contribution de l'armée de l'air à la construction européenne, il me faut évoquer le contexte général qui, à mon avis, est favorable à l'émergence d'une défense européenne. En Europe et dans le monde, la préservation de l'influence de notre pays est un capital précieux. Notre influence repose sur une tradition politique et diplomatique – jamais interrompue depuis plusieurs siècles – d'intervention en dehors de nos frontières. La crise irakienne a été un véritable révélateur du rôle et de la place particulière que la France avait sur la scène internationale. L'audience qui fut la sienne pendant

toute la durée de la crise est très symptomatique du besoin d'équilibre autant que d'un contrepoids au *leadership* américain. Je suis de ceux dont l'ambition est de construire une Europe qui puisse contribuer à l'équilibre du monde, à son caractère multipolaire et multilatéral.

Face à une menace multiforme et pouvant toucher de nombreux États, la notion de sécurité collective apparaît comme l'unique solution. Aucun pays n'est à même d'intervenir seul, aussi bien dans une action de vive force que dans une action de reconstruction. L'engagement de la France, dans une politique européenne de sécurité et de défense, s'explique et se fonde sur une analyse réaliste de ses possibilités. Elle ne peut faire face, seule, à tous les défis. De plus, la fin de la guerre froide ayant modifié le rôle du nucléaire, en tant qu'égalisateur de puissance, nous devons rechercher des formes de coopération nous permettant de réaliser, avec nos partenaires les plus proches, un certain nombre de projets. Enfin, malgré leurs lacunes et leurs insuffisances, les institutions communautaires ont permis, ces dernières années, de donner un élan plus rapide à la création d'une défense européenne.

Nous pouvons citer la déclaration de Saint-Malo, en 1998, qui a ouvert la voie au lancement d'actions autonomes, et la première définition d'un objectif global, à Helsinki, en 1999, dit « *Headline Goal* », qui donne à l'Union la capacité de lancer des actions autonomes, dans le cadre des missions de Petersberg. À ce premier objectif succédera « *Headline Goal 2010* » qui introduira des critères qualitatifs dans la recherche capacitaire et l'interopérabilité. Je citerai aussi la déclaration de Bruxelles, en 2001, sur l'amélioration des capacités militaires européennes, et le plan d'action européen sur les capacités, dit ECAP. Dernièrement, sont intervenues la création de l'Agence européenne de défense et la signature de l'accord sur le projet de Constitution européenne. Nous pouvons nous féliciter que les vues françaises, quant à la nécessité de donner une nouvelle impulsion à la défense européenne, aient été partagées par nos principaux partenaires européens.

C'est ainsi que la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont proposé de mettre en place cette Agence européenne de défense qui devient un instrument politique au service d'une Europe-

Comment l'armée de l'air peut-elle contribuer à la construction de l'Europe?

puissance. Il permettra de renforcer les capacités militaires de l'Union, mais également de développer un marché industriel plus compétitif. Dès lors, la contribution de l'armée de l'air au profit de la construction européenne s'apprécie, non seulement par son engagement possible au profit de la défense de l'Union européenne, mais aussi par sa capacité à intervenir au profit des alliés de l'Union, en dehors de l'Europe.

Les réalisations concrètes : vecteur de crédibilité

Les réalisations concrètes constituent un vecteur important de crédibilité. À mon sens, priorité doit être donnée aux réalisations, c'est-à-dire aux équipements et au caractère opérationnel des moyens sur les structures, tant il est démontré que l'engagement commun en opération extérieure permet des progrès significatifs. À ce titre, comment ne pas citer le mois de juin 2003 lorsque les Quinze, sur l'initiative de la France, décident de lancer une opération en République démocratique du Congo, sous la résolution 1484 de l'ONU, mais sans recours de l'OTAN ? Cette opération, dite *Artémis*, a été menée avec succès, en trois mois seulement. Elle se poursuit aujourd'hui au travers d'une mission de police, chargée de soutenir le gouvernement congolais.

La constitution d'une Europe de la défense

L'armée de l'air a franchi plusieurs étapes dans sa contribution à la constitution d'une Europe de la défense. Tout d'abord, en tant que force aérospatiale, elle contribue déjà largement, *via* les structures interarmées auxquelles elle participe, à l'autonomie stratégique de la France et de l'Europe. C'est le rôle des satellites de renseignement *Hélios*, système dont la mise en œuvre fait appel à une coopération européenne entre la France, l'Espagne, l'Italie et la Belgique.

Ensuite, l'armée de l'air dispose d'ores et déjà des moyens nous permettant d'être en position de nation-cadre pour conduire des opérations multinationales. En effet, comme l'a récemment indiqué le général Wolsztynski, notre contribution capacitaire représente près de 20 % des forces aériennes mises à la disposition de l'Union européenne. Elle est égale à celle de l'Allemagne et du Royaume-Uni. Ainsi, lors de l'opération *Artémis*, elle a pu fournir une dizaine d'avions de combat, des commandos de l'air et des avions de transport et de ravitaillement. Elle a par ailleurs démontré sa capacité à travailler en interarmées puisqu'elle a agi en étroite collaboration avec l'aviation légère de l'armée de terre et la marine nationale. En dehors des opérations,



Photo Sgc Lecomte - CESA

M. Vinçon, vice-président du Sénat, (à sa droite le général Porchier), a soumis quelques pistes de réflexion concernant l'impulsion donnée par l'armée de l'air dans la constitution d'une force européenne commune.



les entraînements multinationaux permettent également de construire une culture opérationnelle commune. Les exercices aériens annuels, entrepris par la France, comme *Odax* en 1998, 2000, 2001, *Cooperative Key* en 2002 et *Opéra* en 2003, y participent. Elle est un partenaire actif qui contribue à l'entraînement des forces aériennes européennes et, dans le cas de l'exercice *Opéra*, de l'ensemble de l'OTAN. Enfin on peut ajouter à cet ensemble la conduite en France d'une campagne d'essais, dite « *Mace et Embow* », en guerre électronique.

Les obstacles à surmonter, les défis à relever pour approfondir la contribution de l'armée de l'air

Les obstacles à surmonter, les défis à relever sont d'ordre institutionnel mais également industriel et technique. Sur le plan institutionnel, nombreux sont effectivement les pays européens qui ne perçoivent leur force aérienne que sous l'égide de l'OTAN, cadre euro-atlantique où s'exerce particulièrement l'influence américaine. Notre industrie, dans les secteurs aéronautique, spatial et nucléaire, doit faire face aux défis de l'industrie de défense américaine et contribuer ainsi à l'équilibre de l'Alliance atlantique. Nous pouvons nous féliciter des décisions prises en 2003 sur l'*A-400 M*, les ravitailleurs en vol *Airbus* choisis par la Royal Air Force, le missile air-air *Meteor*, la défense sol-air avec l'*Aster* et le *SAMP*, les UCAV. Autant d'exemples qui montrent les compétences industrielles européennes par rapport aux solutions américaines qui s'avèrent moins adaptées à nos besoins et, parfois, moins performantes.

Nous pouvons en revanche déplorer l'offensive américaine concernant le *Joint Strike Fighter (JSF)* qui a convaincu le Royaume-Uni, l'Italie, les Pays-Bas, la Norvège et le Danemark autant que le retard pris dans le lancement de l'*A-400 M* qui a permis aux *C-130J* américains de s'imposer en Italie et au Royaume-Uni. Par ailleurs, il ne faut pas sous-estimer l'effet, sur l'Europe de la défense, du manque de volonté budgétaire qui a été la règle des années 1990. Les répercussions sur les équipements militaires ont été extrêmement importantes. Le redressement des budgets alloués à la défense, au Royaume-Uni depuis plusieurs années et en France depuis la loi de programmation militaire 2003-2008, ne pourront pas combler les retards pris. Cela étant, les coopéra-

tions industrielles transatlantiques ne doivent pas être écartées, à partir du moment où elles se basent sur des accords équilibrés. Espérons donc que le projet TIPS – avion de surveillance au sol développé en coopération entre Européens et Américains – accentuera le savoir-faire commun en matière d'avion de surveillance de théâtre.

Enfin, il faut reconnaître que la France peine à élargir l'éventail de ses partenariats dans le domaine du renseignement spatial. Certes, il existe les accords signés avec l'Italie et l'Allemagne pour l'imagerie spatiale. Cependant, ce domaine, perçu comme stratégique aux États-Unis et en France, reste une composante très faible des budgets de défense européens. Ce sujet est pourtant crucial et très perceptible lorsque l'on visite les unités de l'armée de l'air et ses centres de commandement. Outre leur contribution à l'appréciation des situations, et donc à la détermination d'une politique extérieure autonome en connaissance de cause, les satellites interviennent directement dans les planifications et la conduite des opérations, la protection du territoire.

Quelques propositions concrètes pour aller plus loin

Si la base de départ est prometteuse, il n'en demeure pas moins qu'il faut aller plus loin. Au cours de ces dernières années, l'armée de l'air française a mis en place les programmes d'armement, une organisation, des procédures et des réflexions doctrinales qui lui permettent de proposer à nos alliés d'être nation-cadre d'une coalition européenne ou euro-atlantique. Nous savons également que l'*A-400 M* lui permettra de combler ses lacunes actuelles en matière de projection de force.

Pour autant, au regard du contexte de sécurité actuel qui implique de pouvoir agir dans des situations de plus en plus variées, à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire, là où nous avons des intérêts à défendre et des accords de défense à honorer, l'armée de l'air doit conforter ses compétences dans des domaines d'intervention liés aux nouveaux modes d'engagement militaire. Il s'agit là de sa contribution pour répondre à des menaces terroristes, autant qu'à des opérations de type guérillas, ou de la conduite d'actions lointaines dans des zones reculées, pouvant inclure des opérations spéciales.

C omment l'armée de l'air peut-elle contribuer à la construction de l'Europe?

Pistes de réflexion

Afin que l'armée de l'air puisse donner une impulsion nouvelle à la défense européenne, je vous sou mets quelques pistes de réflexion. La première serait de constituer une force commune et intégrée en matière de transport stratégique et de soutien, mais aussi dans le domaine du ravitaillement en vol. La seconde serait de développer la coopération européenne dans le domaine de la surveillance aérienne. La troisième serait de mettre en place des structures de formation commune, à l'image de l'école franco-allemande de Valence pour les équipages des hélicoptères *Tigre*. La quatrième consisterait à créer un Centre des hautes études militaires européennes jumelé à un Institut européen des hautes études de défense s'inspirant du modèle de l'IHEDN en France, l'idée étant de développer une culture opérationnelle commune et une approche européenne des problèmes de sécurité.

La dernière concerne la dissuasion. Si le débat sur le rôle des forces nucléaires françaises et britanniques au profit de l'Europe devait un jour avoir lieu, la France aurait alors, grâce à l'armée de l'air, un rôle à jouer, étant la seule nation en Europe à disposer d'une capacité de frappe nucléaire aéroportée – actuellement composée par les *Mirage 2000 N*, l'*ASMP*, et les ravitailleurs *C-135* – capacité partagée avec la marine nationale, le Royaume-Uni s'étant démuné de cette composante en 1998.

L'importance des ressources budgétaires

Je terminerai en évoquant l'importance des ressources budgétaires. L'armée de l'air est une force qui doit répondre aux plus hauts standards techniques dans tous les domaines. Elle sait intervenir sur la totalité du spectre des conflits qui peuvent aller de l'action humanitaire à l'expression de la dissuasion en passant par le conflit conventionnel de haute intensité. De ce fait, l'entraînement des forces, qu'il s'agisse du personnel d'état-major, des opérateurs de systèmes, des mécaniciens, des équipages, revêt lui aussi un caractère très important pour atteindre le niveau d'une défense européenne crédible.

C'est pourquoi, afin que l'armée de l'air reste chef de file opérationnel et technique, il est indispensable qu'elle dispose de moyens suffi-



M. Alain Baron,
journaliste à La Tribune
animait le débat
de la quatrième
table ronde.

Photo Sgc Lecomte - CESA

sants, objectifs que garantit l'actuelle loi de programmation militaire et qui doivent être respectés dans les budgets à venir. Le cadre ne doit néanmoins pas être trop figé. L'instabilité internationale actuelle, marquée par des menaces multiformes, incite à la réactivité. L'armée de l'air doit pouvoir adapter, rapidement, son personnel et ses outils aux besoins opérationnels nouveaux et inattendus qui peuvent survenir.

Conclusion

En conclusion, je dirai que l'existence et l'affirmation d'une volonté politique à toute épreuve, sont les garantes du développement réel de la défense européenne, et que le triangle France-Allemagne-Royaume-Uni doit continuer de jouer son rôle moteur au sein de l'Europe, sans pour autant se poser en directoire. Dans cette optique, l'armée de l'air peut jouer un rôle de tout premier ordre.

Comment l'armée de l'air peut elle contribuer à la construction de l'Europe dans le cadre de l'Europe de la défense ?

M. Alain Baron

Le général de corps aérien Patrick Porchier est pilote de chasse, il a participé à un certain nombre d'opérations extérieures, il a été chef d'état-major interarmées de l'opération *Épervier*



au Tchad, il est passé par le SGDN. Dans un passé récent, il a été directeur du CID et depuis le 1^{er} septembre, il représente la France auprès du comité militaire de l'OTAN. Vous allez évoquer, mon général, les questions de planification, la façon dont l'armée de l'air continue à opérer efficacement dans les coopérations internationales et la nature des difficultés actuelles de l'OTAN. Mon général, vous avez la parole.

Général Patrick Porchier

Je voudrais revenir sur un point qui a été évoqué, celui des critères de comparaison entre armées de l'air. Le premier réflexe est toujours de compter des avions, des effectifs et certaines capacités. On parle de quantité et de qualité. Mais il y a un point qui me semble crucial, c'est l'aptitude à travailler en système. En effet, même une flotte récente de quinze avions de combat risque d'être peu efficace, si elle fonctionne mal au sein d'un système de systèmes.

Il y a également un autre point important, valable pour les trois armées. Ce sont les fonctions appui et soutien qui sont, en termes budgétaires, les plus vulnérables. Une capacité de l'armée de l'air se mesure à ses avions, mais aussi à sa capacité à ravitailler ses avions en vol, à ses sys-

tèmes de détection aéroportés, au maillage radar, etc. Il est très important de mesurer ces capacités, notamment vis-à-vis de nos alliés qui affichent souvent des effectifs en personnel et en matériel, alors que la différence en matière d'efficacité opérationnelle se fait au niveau du soutien.

Dans la question qui est posée, « comment l'armée de l'air peut-elle contribuer à la construction de l'Europe ? », je choisirai le cadre de l'Europe de la défense. En répondant à cette question, on pense d'abord aux standards d'opérationnalité ou d'interopérabilité des forces. Le problème se situe au sein des organisations internationales ou des coalitions de circonstance, qui ne remplissent pas les fonctions attendues. Même avec une armée de l'air très performante, une opération se déroulera mal si ces organisations planifient mal ou tardent à décider. Cela me conduit à évoquer les difficultés que rencontre actuellement l'Alliance, en partant du principe que ce point de vue m'est propre. En effet, l'Union européenne devrait rencontrer à terme le même type de problèmes.

Les difficultés rencontrées par l'Alliance

Le processus de génération de forces

La première difficulté qu'on constate au sein de l'Alliance est l'échec démontré du processus de génération de force qui, concernant l'Afghanistan, échoue régulièrement depuis six mois.



Photo Sgc Lecomte - CESA

Le général Patrick Porchier
développant le point de vue
de l'Alliance.

Comment l'armée de l'air peut-elle contribuer à la construction de l'Europe?

La situation est extrêmement difficile car les pays ne veulent plus contribuer. Avant les années quatre-vingt, les choses étaient simples. Les pays déclaraient leurs forces et témoignaient d'une motivation très grande pour intervenir, le cas échéant, contre une invasion des forces du pacte de Varsovie. L'ensemble des forces disponibles se trouvait sur le terrain, c'était une espèce de « *compte épargne* » entièrement utilisable. Aujourd'hui, la survie des nations n'étant plus engagée, il en va tout autrement. Je reprends les propos de monsieur l'ambassadeur d'Aboville à Bruxelles, qui dit : « *ce qui était un compte épargne est devenu un compte courant avec demande de droit de tirage par l'alliance* ». Et ce droit de tirage n'est pas toujours délivré par les pays pour des raisons évidentes de coûts. On ne parle pas souvent du financement et des coûts de l'Alliance qui sont pourtant à la base de nombreuses décisions. Il y a décorrélation complète entre les décisions politiques prises à un niveau ministériel et ces mêmes décisions politiques lorsqu'il s'agit d'apporter des contributions en forces. Quels sont les effets induits? D'une part, les capacités opérationnelles ne sont pas au rendez-vous ; d'autre part, l'Alliance est tentée de faire de la surenchère. Lorsqu'elle sait qu'une opération se lance, au lieu de demander mille hommes, elle va grossir la facture en espérant que par le jeu des négociations, on arrivera aux effectifs attendus. Les effets pervers induits posent bien sûr de réels problèmes.

Un autre point à mentionner est la tendance à l'externalisation ; l'aéroport de Kaboul est un exemple frappant. Jamais on n'aurait pu imaginer, il y a seulement deux ans, que les pays de l'Alliance ne puissent pas armer cet aéroport pour le faire fonctionner 24 heures sur 24. Seuls les Allemands ont accepté la mission au début de l'opération, mais personne n'a voulu assurer la relève. Il a donc fallu faire appel à la sous-traitance, ce qui nous amène à douter de la possibilité d'un fonctionnement H24 en cas de problèmes. Une nouvelle voie apparaît aujourd'hui, celle des financements communs, lorsque les moyens manquent. L'Alliance pourrait être tentée d'acheter sur ses propres deniers les matériels dont elle a besoin. Le problème est que son budget est pratiquement stable et cela conduirait à réduire les ressources disponibles sur les autres lignes budgétaires. La situation actuelle des AWACS de l'OTAN dont la remotorisation ne

peut être menée à bien faute d'accord financier entre les treize pays contributeurs devrait pourtant nous faire réfléchir.

Un dernier écueil serait de puiser dans les réserves stratégiques de l'Alliance. Comme on a des forces en réserve (pour parer au plus pressé en cas d'événement grave), il est possible d'être tenté de prélever des moyens dans la SRF (*Strategic Reserve Force*) ou la NRF (*NATO Response Force*). Ce concept est une déviance du processus originel.

Le partage des grandes fonctions

Le deuxième groupe de difficultés est un partage inéquitable des grandes fonctions. Dans les fonctions capacitaires, la partie haute de la pyramide est stratégique, la partie intermédiaire est opérative, et la partie basse est tactique. Les grands pays cherchent bien sûr à s'emparer du sommet, laissant plutôt la partie opérative et tactique aux autres. Un pays comme le nôtre, qui a depuis longtemps un spectre large de capacités, doit impérativement être présent dans tous les étages de cette pyramide et surtout ne pas se laisser cantonner à un niveau autre que stratégique. Pour atteindre cet objectif, on doit impérativement garder nos capacités dans les domaines du spatial, du C2 avec le JFAC, et de frappe dans la profondeur.

Les ressources financières

L'arrivée de sept nouveaux pays a permis d'équilibrer un peu la charge des surcontributeurs dont nous faisons parti. Cette charge est encore lourde. La France est le troisième contributeur en forces sur le terrain et le quatrième contributeur en termes financiers. C'est pour cette raison que notre crédibilité est excellente, notre aptitude opérationnelle n'est jamais discutée et nos arguments sont écoutés attentivement.

Les autres difficultés

Le nombre de pays possédant des forces de soutien et d'appui est trop faible. J'en ai déjà un peu parlé et je ne vais pas y revenir. Un point également sur les forces de réaction rapides, et notamment la NRF, qui a été constituée dans son concept comme une entité interarmées. Cette force de réaction a normalement vocation à être utilisée en tant que telle dans son aspect « joint ». L'Alliance aurait tendance à s'en servir comme d'une boîte à outils. On prélève certains



éléments de cette NRF, on la désosse. On risque ainsi, si on adopte cette démarche, de ne plus l'utiliser comme force interarmées.

Je n'aborderai pas la question du renseignement. Tout le monde sait que l'Alliance est à un niveau désastreux. Les événements des 17 et 18 mars au Kosovo ont montré à quel point nous n'étions pas bons pour prévenir ces incidents en dépit des moyens de renseignement importants dont nous disposons. Comme vous le savez, la fédération des moyens n'existe pas dans ce domaine !

Dans ce paysage, comment l'armée de l'air peut-elle contribuer ?

Je veux insister sur un point que j'évoque régulièrement à Bruxelles, c'est le JFAC, la fonction *Command and Control*. Je crois que l'armée de l'air française réalise quelque chose de très grande qualité. Nous sommes les seuls, avec les Britanniques, à faire cette démarche. Nous avons organisé un travail bilatéral avec eux. Le JFAC de la NRF 5 sera réalisé avec une entité essentiellement française mais avec des partenaires britanniques. En ce qui concerne la NRF 6, les Britanniques vont s'associer à des éléments français. Ce système est extrêmement performant avec ses trois niveaux : le premier est à 80 sorties par jour, le deuxième à 500 et le troisième à plus de 600. Actuellement on s'oriente vers le schéma de troisième niveau en bilatéral avec les Britanniques. Je conclurai en une phrase : l'armée de l'air, par une expérience riche de trente ans d'opérations aériennes, est à même de contribuer grandement à la modification de l'Alliance.

Le fait aérien au sein de l'Union européenne

M. Alain Baron

Après l'OTAN nous allons nous tourner vers l'Union européenne. Madame Claude-France Arnould va nous entretenir de cette vision européenne et de la PESD. Je rappelle que madame Arnould est directrice chargée des questions de défense à la direction générale des relations extérieures à l'Union européenne.

Mme Claude-France Arnould

Je ne reviendrai pas sur les objectifs généraux ni sur les réalisations de l'Union européenne dans le domaine de la défense. Je parlerai plutôt du fait aérien, ou de l'instrument aérien, ou encore de la capacité aérienne, plus que de l'armée de l'air en tant que telle, car les besoins de l'Union européenne en matière de défense font appel aux capacités aériennes de toutes les armées. J'essayerai de montrer le rôle primordial de l'instrument aérien dans les réalisations de la PESD au travers de trois domaines : les objectifs de la PESD, les capacités qu'elle essaye de développer et les opérations qu'elle a menées.

Les objectifs de la PESD

Vous connaissez les objectifs de la PESD, je serai donc très brève sur ce sujet. Les paramètres généraux de l'Union européenne en matière de gestion de crise reposent sur les décisions du conseil européen d'Helsinki, la stratégie de sécurité de M. Solana. Ils ont été repris récemment par différents documents comme le traité qui ajoute des éléments nouveaux et substantiels aux projets et aux réalisations de défense européenne et des directives plus techniques qui ont été avalisées au cours du semestre de présidence irlandaise. Il s'agit notamment du nouvel objectif 2010 et des objectifs qui ont été fixés en matière de réaction rapide.

Deux paramètres ressortent de ces documents : premièrement, une exigence de mobilité stratégique très importante puisqu'il n'y a pas, en fait, de limitations géographiques aux ambitions de l'Union européenne. Cela signifie que l'Union doit disposer de capacités de projeter une force là où elle décidera qu'il est de son intérêt, de son devoir ou de sa responsabilité d'intervenir. Cette décision entraîne une contrainte très forte pour la composante de projection. Deuxièmement, des exigences de mobilité tactique liées à la nature des tâches de l'Union européenne qui nécessitent de pouvoir agir de manière flexible et efficace sur le terrain. En effet, les missions de Petersberg peuvent être très exigeantes en mobilité tactique, notamment si l'on considère les missions humanitaires ou d'évacuation de ressortissants. Le

C omment l'armée de l'air peut-elle contribuer à la construction de l'Europe?



Photo Sgc Lecomte - CESA

Madame Arnould (à sa droite M. Baron) a souligné le rôle primordial de l'instrument aérien dans la politique européenne de sécurité et de défense (PESD), en articulant son propos en trois points : les objectifs de la PESD, les capacités qu'elle tente de développer et les opérations qu'elle a menées.

spectre très large des actions définies à Peterberg nous impose d'être capables de mener l'ensemble des missions, y compris des actions de haute intensité.

Les capacités de la PESD

Lors du dernier semestre (premier semestre 2004) les ambitions de la PESD en matière de rapidité de réaction ont été mises en cohérence avec la nature des missions de l'Union européenne. En effet, certaines missions (évacuation de population, réaction en cas de catastrophe) définies politiquement à Bruxelles demandent une réaction très rapide, de l'ordre de quelques heures à quelques jours alors que les documents conceptuels qui existaient jusqu'alors mentionnaient des durées de trente jours. C'est à partir de ce constat que les travaux de cohérence ont été accélérés et précisés afin d'aboutir à une définition de la capacité de réaction rapide européenne.

L'objectif de l'Union européenne est maintenant de déployer une force moins de quinze jours après le feu vert politique. Cette décision implique effectivement des exigences fortes en termes militaires et en termes de capacité de

décision politique. En effet, il n'est pas acceptable, dans des comités à vingt-cinq, de devoir réfléchir plusieurs jours avant de lancer une opération et de la planifier. Ainsi, suite à une initiative conjointe de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni, des instruments tels que le *Battle Group*, similaire à la NRF, ont été définis. Ce concept doit pouvoir, essentiellement mais non exclusivement, être utilisé en appui d'opérations des Nations unies.

Pour que ces concepts aient un sens, l'Union européenne doit être capable de décider et de planifier très rapidement. À ce titre, l'élément aérien est primordial en matière de réactivité et de capacité de réaction rapide. Cela n'est pas exclusif, car il s'agit d'une réaction interarmées basée sur un élément très important : la capacité de transport aérien. S'agissant des réalisations et de la manière dont a été mené le travail sur les capacités, beaucoup a déjà été dit lors de cette table ronde. Je n'y reviendrai donc pas. Le processus, qui était basé sur l'*Headline Goal 2003*, a laissé la place à un *Headline Goal 2010* qui introduit un élément de qualité et d'interopérabilité plus fort, et qui introduit surtout un calendrier permettant de mieux faire converger



les calendriers nationaux d'acquisition et de développement des systèmes d'armes. Il permettra à l'Agence européenne de l'armement de travailler de manière plus efficace en s'appuyant sur le processus capacitaire.

Des lacunes, déjà évoquées auparavant, ont été constatées, notamment en matière de transport aérien stratégique, de ravitaillement en vol, de capacités de suppression des défenses aériennes ennemies, de recherche et sauvetage de combat et de missiles de croisières. Pour combler ces lacunes, une approche *Bottom-up* a été mise en place, dès l'origine des processus *European Capabilities Action Plan* (ECAP). Désormais, des groupes de projets permettent aux États intéressés de se réunir, pour mettre en œuvre des solutions d'acquisition ou de mise en commun des matériels concernés.

Les opérations de l'Union européenne

Parmi les opérations menées par l'Union européenne, *Concordia* en Macédoine et *Artémis* en République démocratique du Congo, l'opération *Artémis* illustre le mieux ce qu'a été et ce qui continuera d'être l'apport de l'armée de l'air. C'est une opération conduite par l'Union européenne dont on sait très bien que l'essentiel était assuré par les forces françaises avec une contribution d'autres États membres en particulier de la Suède. Ses caractéristiques illustrent ce que j'ai tenté de montrer sur les capacités : il s'agissait d'une opération lointaine, à plus de 6 000 km de l'Europe, pour laquelle le transport stratégique était capital. Ce dernier est considéré comme notre lacune principale, mais l'opération a néanmoins eu lieu (au prix toutefois d'un coût financier considérable pour la nation cadre).

C'était une opération logistique très complexe, la principale difficulté étant la qualité médiocre de la piste qui limitait le nombre quotidien d'atterrissages et de décollages. Cette piste a dû être réparée, et l'apport de l'armée de l'air à ce sujet a été considérable. Notons que des milices ont tiré sur les avions de la force de l'Union européenne, ce qui met en lumière l'importance de la capacité d'appui au sol. De même, la

mobilité tactique a tenu une place importante puisqu'il fallait que les forces de l'Union européenne, dont la zone d'intervention était limitée, soient capables de se déplacer sur la totalité du théâtre. Enfin, dernier élément, jugé capital par les Nations unies, le renseignement, qui a joué un rôle très important au cours de l'opération *Artémis*. Il s'agit manifestement d'un élément qui fait le plus défaut aux Nations unies en général et à la mission de l'Organisation des Nations unies en République démocratique du Congo (MONUC) en particulier.

On voit, au travers de cet exemple, combien le fait aérien est absolument essentiel. Dans l'Union

européenne, les problèmes de génération de réservoirs de force semblent ne pas être aussi contraignants qu'au sein de l'OTAN. En effet les opérations réalisées jusqu'à présent sont considérées comme des succès puisqu'elles ont toutes bénéficié d'un apport de forces en accord avec les besoins. Nous préparons, en ce moment même, une opération en Bosnie. Il semble que les questions qui se posent en matière de réservoirs de force trouveront des réponses en temps voulu. Ainsi, la détérioration actuelle de la situation au Congo, qui entraîne une demande importante en forces, augure des difficultés futures auxquelles l'Union européenne pourrait avoir à faire face. Les Nations unies souhaitent vivement que l'Union européenne puisse fournir en quasi-permanence une force « *over the horizon* » et une capacité de renseignement.

Conclusion

Ainsi la principale difficulté pour l'Union européenne et ses États membres sera de trouver un moyen de répondre à cette attente ou de trouver un moyen collectif pour ne pas la décevoir. En effet, les succès enregistrés jusqu'à présent font augmenter les demandes, mais ne doivent pas occulter le fait que, pour l'instant, les opérations n'étaient que des « *single set forces* ». Face à ces demandes, les générateurs de force vont rapidement devenir une denrée rare. L'Union européenne devra donc être capable de choisir les missions auxquelles elle souhaite participer sans se laisser entraîner là où elle ne souhaite pas aller. Ainsi, en accord avec la stratégie de sécurité

Parmi les opérations menées par l'Union européenne, *Artémis* en République démocratique du Congo, illustre le mieux ce qu'a été et ce qui continuera d'être l'apport de l'armée de l'air.

Comment l'armée de l'air peut-elle contribuer à la construction de l'Europe?

européenne, l'Union européenne devra s'engager pour défendre ses intérêts globaux et combler ainsi le fossé existant entre ses engagements politiques d'annonce et les engagements politiques de génération effective de force.

La construction de l'Europe de la défense

M. Alain Baron

Dernier intervenant, l'ingénieur de l'armement Robert Ranquet va nous emmener dans une vision à plus long terme, puisqu'il travaille à la direction des affaires stratégiques. Ancien élève de l'École polytechnique, il a commencé sa carrière au sein de la Direction des constructions navales et est aujourd'hui adjoint au directeur des affaires stratégiques du ministère de la Défense.

M. Robert Ranquet

Pour répondre à la question posée, précisons d'emblée que la construction de l'Europe de la défense s'inscrit dans une double perspective : d'une part, rappelons que les efforts faits au niveau de l'Union européenne ne sont pas en

contradiction avec les efforts faits au sein de l'OTAN. Ce sont les mêmes forces nationales qui participent aux opérations menées par l'Union européenne et à celles de l'OTAN.

D'autre part, la France affirme son engagement au profit d'une Union européenne forte. Une Union européenne autonome, en matière de défense, est en mesure de jouer le rôle politique qui est historiquement le sien. Elle pèse dans les relations internationales et dans la perspective d'un monde multipolaire. Si de nombreuses réalisations en matière de défense, de coopération industrielle (OCCAR), de structures conjointes (GAE, EACC et bientôt EAC) sont à mettre au crédit de l'Europe, cela ne doit pas cacher les déficits capacitaires qu'il faudra combler et donc les efforts à venir.

Dans cette perspective, l'armée de l'air présente de sérieux atouts

L'armée de l'air a une tradition pionnière. C'est une armée jeune, qui a régulièrement démontré sa capacité à saisir les chances qui lui étaient proposées, de la prise en compte de la dissuasion nucléaire hier, à celle des drones et de l'espace aujourd'hui. C'est une armée qui montre la voie d'une coopération européenne en matière de défense, en particulier avec l'initiative de la création d'un groupe de rencontre réunissant les plus hauts responsables des armées de l'air européennes (l'EURAC).

Pour l'ingénieur de l'armement Robert Ranquet (à sa droite, le lieutenant-colonel Batut), l'armée de l'air, de tradition pionnière et novatrice, demeurera le creuset dans lequel se fonderont les bases de la future armée européenne.





L'armée de l'air se joue des frontières traditionnelles. De fait, les caractéristiques du milieu aérospatial, sa globalité, imposent une coordination entre les États (comme l'accord récent avec l'Espagne sur la surveillance de l'espace aérien et la police du ciel, permettant de poursuivre certaines mesures de sûreté aérienne au-delà de la frontière commune entre les deux pays). Ainsi, la souveraineté de l'espace aérien devient peu à peu européenne.

L'armée de l'air française se lance dans des démarches novatrices

Comment ne pas imaginer à terme la mise en commun des forces aériennes européennes sous un même commandement ? Déjà, le transport aérien militaire ouvre la voie, avec la structure EACC (*European Air Coordination Cell*), qui deviendra sous peu l'EAC (*European Airlift Command*). La création de l'EAC préfigure un futur commandement européen du transport aérien militaire. Cette structure sera naturellement appelée à étendre son champ de compétence (drones, police du ciel, surveillance de l'espace aérien). Il en va de la sécurité commune européenne. De même, la mise en place progressive d'une capacité de formation commune (formation des pilotes d'hélicoptères, du personnel appelé à travailler sur l'A-400 M ainsi que les initiatives de mutualisation), préfigure une école de formation européenne. Ce partage paraît inéluctable, du fait des coûts de formation et de la communauté des matériels développés entre partenaires européens. Et pourquoi ne pas envisager dans l'avenir une école européenne des officiers de l'air ? La France pourrait saisir la chance de montrer son savoir-faire.

Les coopérations nécessaires

Enfin, les défis capacitaires et les coûts des matériels vont pousser les pays européens à trouver des solutions originales de coopération. Parmi les déficits capacitaires, notons la lacune européenne dans le domaine de la projection de forces. Avec près de deux millions de militaires dans l'Union européenne contre 1,5 million aux États-Unis, nous ne pouvons projeter tout au plus que 70000 hommes. Les forces armées évoluent dans un contexte de forte contrainte économique, et dans une logique de la construction européenne qui ne peut laisser de côté le volet

militaire et les armées en général. Ainsi, pourquoi ne pas imaginer un « pacte budgétaire de sécurité » après le pacte budgétaire de stabilité ? Pour garantir son autonomie stratégique, la France doit conserver une autonomie technique. L'espace et le milieu aérien sont des domaines de recherche technique de prédilection. Or, demain, pour des raisons économiques évidentes, les dirigeants européens seront poussés à mutualiser leurs efforts. Cette mutualisation verra l'émergence d'un esprit opérationnel commun.

Conclusion

En conclusion, les aviateurs européens partagent déjà en grande partie des concepts et des doctrines. Pôle d'excellence et d'innovation, l'armée de l'air est et demeurera le creuset de maturation vers une future armée européenne. Hier, de Gaulle et Adenauer se réunissaient autour de la construction du *Transall*. Aujourd'hui, c'est l'A-400 M qui s'appête à jouer ce rôle de catalyseur.

Débat et questions-réponses

D'un auditeur de la salle de conférences

Je voudrais ajouter un complément à ce qu'a dit le sénateur Vinçon. Un de vos vœux est exaucé puisque, sur demande de madame Alliot-Marie, l'IHEDN a réuni les Vingt-cinq et a lancé les prémices d'un Collège européen de sécurité et de défense qui ouvrira ses portes en réseau pour des séminaires et des stages concrets réunissant civils et militaires des vingt-cinq pays européens dès le mois de septembre 2004, pour créer les bases d'une culture européenne de sécurité et de défense.

M. Alain Baron

Est-ce que l'élargissement de l'Union européenne a compliqué la donne, d'autant que l'on a fait entrer des pays qui n'ont pas tendance à acheter du matériel européen ?

Comment l'armée de l'air peut-elle contribuer à la construction de l'Europe?

Mme Claude-France Arnould

Même si c'est un atout, l'élargissement complique beaucoup la donne. En effet, c'est mécaniquement plus compliqué d'être à vingt-cinq et il faut trouver les moyens de déléguer pour arriver à prendre des décisions. Ces moyens devraient se trouver dans le traité qui n'est pas encore ratifié. Tant que cette ratification n'est pas effective, il est extrêmement difficile de fonctionner, en particulier pour la défense. Il faut donc arriver à passer outre les incertitudes des comités et voir quels seront les pouvoirs du futur ministre des Affaires étrangères. Les États membres ont d'ores et déjà demandé à monsieur Solana des moyens de décider plus vite.

Le second facteur de difficulté est l'accueil de pays peu convaincus de l'intérêt de l'Europe de la défense, ou n'achetant pas du matériel européen ou bien encore très gênés vis-à-vis de l'OTAN. Il faudra donc cultiver, sur ce point, une attitude franche avec l'Alliance. Le dernier point, auquel personne ne pense, est l'entrée de Chypre et de Malte, qui a cessé tout dialogue avec l'OTAN, laquelle ne veut pas avoir de relations avec ces deux États.

D'un auditeur de la salle de conférences

Je livre à l'issue de cette table ronde quelques réflexions. Mon impression est la suivante : quand on parle de construction de l'Europe, les militaires paraissent très en avance sur les politiques. N'y a-t-il pas là un risque qu'un jour on se retrouve avec des structures militaires inadaptées aux structures politiques ? Deuxièmement, on répète qu'un pays ne peut plus, aujourd'hui, intervenir seul. À force de le dire, on va finir par le croire !

Or, les opérations en Côte-d'Ivoire et en Ituri ont vu une participation en majeure partie française, et cela parce que la France est présente dans tous les domaines opérationnels, même avec des petits moyens, et qu'elle est la seule dans ce cas en Europe. Tout cela pour dire que je crois qu'il ne faut pas perdre les capacités que nous avons. On parle

beaucoup de mutualisation, or ne risque-t-elle pas de ne traiter que la pénurie, voire de la masquer, et qu'ainsi le politique ne soit pas incité à donner aux armées les moyens nécessaires ?

M. Serge Vinçon

Il ne faut pas sous-estimer les efforts d'évolution du domaine politique. Il faut comprendre aussi que certains pays liés à l'OTAN et entrant dans l'Union européenne ont une histoire et des préoccupations de sécurité qui expliquent leur démarche et leur propension à réaliser leurs achats outre-Atlantique. L'Union européenne doit faire preuve de pédagogie afin de convaincre ces pays d'acheter du matériel européen. Ainsi, avec le temps et la pédagogie, le réflexe européen jouera. En outre, le sujet d'aujourd'hui montre bien que l'Europe progresse. Nous avons dans tous les cas la possibilité d'agir seuls, mais aussi ensemble.

D'un auditeur de la salle de conférences

Je voulais souligner que, pour avancer dans l'élargissement de l'Europe, il fallait prendre en compte les véritables motivations des États qui entrent dans l'OTAN ou dans l'Union européenne. Les Polonais, par exemple, se sont engagés en Afghanistan et en Irak sans que ces théâtres soient pour eux une véritable préoccupation. Leur souci principal de sécurité est de veiller à ce que l'Ukraine continue de faire tampon avec les voisins de l'Est. Un jour viendra toutefois (peut-être dans dix ans) où ils comprendront que leur sécurité est au sein de l'Europe.

Je voudrais poser maintenant une double question au général Porchier et à madame Arnould. Vous avez tous deux évoqué les problèmes réels rencontrés dans l'engagement des forces ainsi que dans la capacité à honorer nos engagements. Mon général, pensez-vous que l'on puisse remédier à cet espèce de défilement européen en douceur découlant du fait que l'on ne se sent pas en réel danger ? Quel est le mécanisme qui permettrait d'éviter ce genre de phénomène ?



La deuxième question porte sur le phénomène extrêmement important du renseignement. Je reviens sur *Galileo*, initiative européenne, dans lequel la participation chinoise est remise en cause pour des raisons de cryptage. Comment est-on capable aujourd'hui de gérer les problèmes de souveraineté, en particulier au niveau aérospatial? Comment serait-on capable de gérer les tiraillements européens eu égard aux sentiments « atlantiques » qui existent toujours?

Général de corps aérien Porchier

Je vais vous donner l'exemple de l'Afghanistan, où l'analyse stratégique du théâtre n'a pas été faite. Cette opération a été prise par le mauvais bout. Avant le 11 août 2003 il n'y avait aucune empreinte de l'OTAN en Afghanistan. Puis le corps germano-néerlandais a eu besoin d'une petite aide. À partir du moment où les Américains ont considéré qu'il serait intéressant que l'Alliance prenne la partie nord et où l'Allemagne s'est engagée en Afghanistan (en créant une équipe de reconstruction provinciale), on a déroulé le fil des opérations et nous en sommes arrivés à la situation actuelle. Cela ne pourra être évité que si l'analyse stratégique est bien faite et je pense que ce ne sera malheureusement pas souvent le cas. Le deuxième élément de réponse est que, dans l'Alliance, on n'a jamais associé dès le début du concept d'opération les besoins militaires avec les capacités effectives. Il faudrait établir une déclaration d'intention en listant d'un côté les moyens que requiert l'opération et de l'autre les contributions souhaitées par chaque pays concerné. L'OTAN n'a jamais procédé de la sorte.

Je voudrais maintenant répondre au général Forget. Pour moi, et même si je souhaiterais que nous gardions l'ensemble des capacités nationales, le véritable souci, n'est pas tant la mutualisation des moyens que la parcellisation des participations militaires du fait de l'implication de pays disposant de moyens de faible dimension. En particulier pour les forces terrestres, il est délicat d'intégrer des éléments nationaux de petite taille comme des pelotons. Associer des éléments en dessous de la taille de la brigade (ensemble cohérent) me semble difficile à réaliser, et pourrait peser sur l'efficacité du dispositif militaire déployé.

Mme Claude-France Arnould

Cette question de forces est liée à l'engagement politique. Nous sommes actuellement en train de préparer l'opération en Bosnie et je pense effectivement que la préparation d'une opération doit être faite selon les principes évoqués par le général Porchier. Il faut tout d'abord réaliser une planification stratégique honnête jusqu'au moment où l'on nomme le commandant de l'opération. Il faut en particulier être clair sur les forces dont on a besoin ainsi que les réserves nécessaires. Et il faut éviter de prévoir ces dernières en même temps pour plusieurs opérations comme certains le proposent parfois! Je n'ai en revanche pas tous les éléments pour répondre précisément à la question sur *Galileo*. De manière générale, on peut dire qu'il faut toujours définir à la fois notre position dans l'Union européenne, et nos intérêts militaire à nous engager dans une opération.

Il existe deux modalités pour mener une opération : les opérations dites de «Berlin plus» dans lesquelles les moyens et les capacités de l'OTAN sont utilisés, et les opérations du type *Artémis* dans lesquelles une nation cadre fournit la majorité des forces (près de 80 % dans le cas de la France en Ituri) et arme un quartier général. À mon avis, une bonne coopération transatlantique passe par une définition simple mais précise de nos besoins.

M. Alain Baron

Je crois que nous arrivons au terme du créneau horaire qui nous était fixé. Après avoir remercié les différents participants à cette table ronde, il me reste pour conclure à passer la parole à monsieur Teissier. ●

Quatrième table ronde

Propos recueillis par :

- ▶ Commandant **Caboche**
- ▶ Commandant **Goneze**
- ▶ Commandant **Zivec**

et rassemblés par :

- ▶ Colonel Jacques **Fabre**, (CID).

Allocution de clôture du colloque

« *L'armée de l'air, enjeux et perspectives* »

par monsieur Guy Teissier, député des Bouches-du-Rhône, président de la commission de la Défense nationale et des forces armées à l'Assemblée nationale

Allocution prononcée le 29 juin 2004, dans l'amphithéâtre Foch de l'École militaire, en prélude à la fermeture du colloque.

L'armée de l'air et la construction de l'Europe de la défense

Mon général, mesdames et messieurs les officiers généraux, mesdames et messieurs, vous m'avez fait l'honneur de me demander de bien vouloir intervenir à la fin de votre journée de réflexion qui constitue l'une des manifestations qui marquent le soixante-dixième anniversaire de l'armée de l'air. Je l'ai accepté spontanément et avec le plus grand plaisir, conscient de l'honneur que vous me faites, comme un signe de l'estime et de la confiance réciproques qui prévalent entre la représentation nationale et les forces armées.

Si l'armée de l'air a acquis son autonomie en 1934, avec de surcroît un ministère propre, son importance dans les combats s'était imposée dès la première guerre mondiale; ses premiers héros, symbolisés par le capitaine Guynemer, avaient déjà ouvert la voie de la légende et de la gloire. Le flambeau de l'excellence et du service du

pays, jusqu'au sacrifice suprême si nécessaire, sera repris et transmis de génération en génération dans tous les combats livrés par notre pays: Marin La Meslée et Saint-Exupéry donneront ainsi leur vie pour la France, alors que Pierre Clostermann témoigne aujourd'hui encore de la part prise par tous les aviateurs français, pilotes comme mécaniciens, dans la restauration de notre liberté et de notre indépendance tout au long de la deuxième guerre mondiale. Ce sont les mêmes valeurs d'audace, de courage et de haute compétence que l'on pourra encore observer dans les toutes dernières opérations de l'armée de l'air en 1999 au Kosovo et en Afghanistan en 2002.

La grande réforme de 1961, qui voit l'unification des trois ministères d'armées en un seul ministère des Armées, puis de la Défense, ne modifie donc en rien les traits essentiels des ailes françaises, soudées derrière la devise de leur grande école, l'École de l'air, qui a repris celle de Guynemer : « *Faire face* ».



Photo Sgc Lecorrie - CESA

M. Guy Teissier, député, président de la commission de la Défense nationale et des forces armées à l'Assemblée nationale, a, dans son allocution de clôture du colloque, rendu hommage aux nombreux aviateurs qui ont écrit les pages les plus glorieuses de l'histoire de l'armée de l'air.

Cela parce que, depuis soixante-dix ans, un des traits essentiels de notre armée de l'air réside dans le fait qu'elle se trouve en compétition permanente avec ses équivalentes étrangères (et je ne parle pas des hostilités ouvertes avec ses homologues lors des guerres qui ont ensanglanté le XX^e siècle) : compétition technique pour améliorer sans cesse ses performances, compétition tactique pour développer de nouvelles doctrines d'emploi, compétition industrielle enfin pour disposer des meilleurs avions produits par notre industrie nationale, à l'image de notre superbe *Rafale*. Mais aujourd'hui l'armée de l'air doit se tourner vers l'Europe, car c'est à ce niveau que se trouve son avenir et que se confrontent les perspectives et les enjeux du futur. Encore faut-il évidemment que l'Europe de la défense existe, ait une consistance réelle pour qu'on s'y engage à fond, avec un réel projet de mise en œuvre d'une stratégie de sécurité et de défense commune.

C'est sur ce point que je voudrais centrer mon propos. Il est au cœur de mes préoccupations, à tel point que j'ai souhaité organiser tout un ensemble d'auditions pour éclairer la commission de la Défense, alors que je me rends régulièrement à Bruxelles pour y rencontrer ceux qui sont au cœur de la démarche, notamment monsieur Solana, mais aussi monsieur Barnier lorsqu'il était encore commissaire et ardent promoteur de l'Europe de la défense au sein de la convention pour l'avenir de l'Europe.

Je vous ferai part de ma vision de cette grande ambition sous un éclairage politique et non pas technique, cet aspect ayant largement fait l'objet de vos échanges d'aujourd'hui; les compétences rassemblées dans cette enceinte sont en effet des plus éminentes; et, pour affirmer cela, je me réfère à la dernière audition du chef d'état-major actuel de l'armée de l'air, le général Wolsztynski, devant la commission de la défense à l'Assemblée nationale le 14 janvier dernier; il nous avait très savamment, et de façon passionnante, présenté les enjeux de l'« *européanisation* » de l'espace aérien, illustrés par les modalités de défense mises au point pour le sommet du G8 à Évian. Les études en cours d'intégration des drones dans la circulation aérienne générale en Europe viennent donner une réalisation concrète à cette évolution.

Les changements radicaux intervenus en Europe en l'espace de trois ans (1989 : chute du mur de Berlin, 1990 : réunification de l'Allemagne, 1991 : disparition de l'URSS) ont eu pour conséquence de mettre un terme à ce qu'il faut bien appeler une dévolution de la défense de l'Europe occidentale à la collectivité atlantique de l'OTAN. Faute d'ennemi clairement identifié, l'Alliance se cherche aujourd'hui une nouvelle légitimité, les États-Unis lui manifestant un intérêt militaire décroissant, au profit d'un élargissement de l'Alliance, tant sur le plan géographique, pour son action, que par le nombre de ses membres. En réaction à cette situation nouvelle, et à leur impétuosité manifeste dans le conflit des Balkans, certains pays d'Europe vont prendre conscience de la nécessité de s'organiser entre eux pour que l'Union européenne ne devienne pas seulement une puissance économique, mais constitue aussi un pôle qui, diplomatiquement et militairement, puisse faire valoir les valeurs qui sont les siennes.

C lôture

Vaste et ambitieux programme qui rencontre de nombreux obstacles et réticences, intérieurs comme extérieurs à l'Union, objet de revers autant que d'espérance, mais qui, comme pour tout ce qui touche à la construction de l'Europe, n'en continue pas moins d'avancer. La fin de l'année 2003, mais aussi le récent conseil européen des 17 et 18 juin à Bruxelles, ont marqué une étape importante dans le lent cheminement vers l'Europe de la défense et je voudrais, à ce stade, vous en faire l'état des lieux [❶]; mais l'évolution n'a été possible que parce que des lignes ont bougé, de part et d'autre de l'Atlantique, notamment chez les Britanniques pour ce qui est de notre rive [❷]. Je conclurai en évoquant les éléments de cette grande ambition qui sont encore en devenir.

❶ – Quel est l'état des lieux des problèmes en cours à l'issue des conseils européens de Bruxelles du 12 décembre 2003 et du 18 juin 2004 ?

Vous en connaissez sans doute les quatre axes principaux: ils ont été au cœur des travaux de la convention sur l'avenir de l'Europe, mais aussi de la conférence intergouvernementale de Rome et, donc, de nombreux échanges avec nos principaux partenaires, Allemagne et Royaume-Uni. L'évolution est quelque peu chaotique, alternant les moments d'espoir et de doute sur la possibilité de parvenir à de réelles avancées. Mais cela n'a rien de vraiment surprenant et ne doit pas décourager si l'on considère les politiques menées tout au long de leur histoire par chacun des protagonistes, dans un passé lointain comme au cours des années récentes. Je voudrais aussi affirmer clairement, en préalable, que, si les échanges ont lieu essentiellement entre les pays que je viens de citer, il n'y a aucune exclusion d'aucun pays qui souhaiterait prendre part à cette grande ambition européenne, et le cercle de ceux qui veulent construire ne se limite pas, dès maintenant, à une sorte de « directoire ».

Enfin, je voudrais souligner combien l'année 2003 peut paraître paradoxale en matière de défense européenne : alors que l'Union européenne se divisait profondément sur le conflit irakien, les éléments se mettaient en place pour développer l'autonomie d'actions militaires dans le cadre de coopérations structurées.

Dans l'inventaire des réalisations récentes, citons tout d'abord la mise sur pied d'une **capacité autonome de planification et de conduite des opérations**. Je m'en tiendrai à cette appellation officielle qui recouvre en fait la constitution d'un état-major de planification européen suivant la proposition faite le 26 novembre 2003 à Berlin; cette structure sera constituée au sein de l'état-major de l'Union, avec une représentation de l'état-major de l'OTAN (*SHAPE*), pour les opérations militaires mais aussi pour la gestion civile des crises (protection civile, police); réciproquement, sera installée au sein du *SHAPE* une cellule européenne pour monter des opérations avec les moyens de l'OTAN selon les dispositions de l'accord dit « Berlin Plus »; l'opération *Concordia* en Macédoine en constitue une excellente illustration. Ce dispositif ne sera mis en œuvre que dans les cas où l'Alliance choisira de ne pas intervenir, ce qui implique une subsidiarité aux décisions de l'OTAN, et a permis de parvenir à un accord.

Le principe de cet état-major a donc été c o n f i r m é par les Vingt-cinq lors du conseil européen de Bruxelles le 12 décembre 2003; ce fut d'ailleurs le seul résultat tangible de ce sommet qui devait mettre au point le projet final de traité constitutionnel pour l'Union européenne; il est dirigé aujourd'hui par un Français, le général Perruche. C'est à partir de ce dispositif embryonnaire que devrait se constituer une réelle autonomie européenne de conduite des opérations dans les années à venir; selon l'un des participants à ce sommet de Bruxelles, « *le ver est dans le fruit, il suffit d'attendre qu'il grandisse* ».

Depuis le début de l'année 2004 se met en place l'élément précurseur de ce qui sera l'**Agence européenne de l'armement**, deuxième volet des évolutions en cours de l'Europe de la défense. Décidée dans son principe au sommet de Thessalonique en juin 2003, placée sous la responsabilité du Haut Représentant pour la PESC, l'Agence sera compétente en matière d'**identification des capacités de défense** nécessaires pour la gestion des crises, de **gestion des marchés de défense** pour promouvoir et renforcer la coopération européenne, de **renforcement de la base industrielle et technique** de défense, et de **promotion de la recherche en matière de défense et de sécurité**.



L'accord obtenu sur ce projet n'est toutefois pas dénué d'ambiguïté; essentiellement chargée de renforcer les capacités militaires européennes pour le Royaume-Uni, la future agence doit aussi constituer, pour d'autres États membres, dont la France, un instrument au service de la politique industrielle de l'Union, susceptible d'enrayer la contraction des capacités industrielles de défense de la Communauté européenne, notamment par le redressement de l'effort de recherche. Pas plus que le rôle exact de l'agence, le rythme de constitution de l'organisme ne fait aujourd'hui l'objet d'un accord formel entre les Vingt-cinq.

En tout état de cause, elle doit, à terme, prendre la suite de l'OCCAR pour ce qui concerne les programmes en cours; cela revêt d'une importance cruciale pour l'armée de l'air française, comme pour plusieurs autres, puisque l'OCCAR a été constitué d'abord pour gérer le programme de l'avion *A-400 M*. La conduite à son terme, dans les meilleures conditions, de la construction de notre futur avion de transport stratégique, représente un enjeu industriel et opérationnel de premier ordre; il est crucial que le programme de production de l'appareil se poursuive par la mise en place d'un dispositif de maintenance et d'exploitation de cette flotte de 180 appareils, dispositif aussi intégré que possible entre les différents pays, afin de parvenir à la plus grande rationalité du soutien.

Je voudrais en venir maintenant à ce qui a fait débat jusqu'au 18 juin dernier, avant d'être finalement adopté dans le projet de traité constitutionnel : la **clause d'assistance mutuelle et les coopérations structurées en matière de défense**. Pour ce qui est de la **clause d'assistance mutuelle**, son adoption présente une double difficulté. Elle peut, tout d'abord, et pour certains États, venir concurrencer la disposition identique de l'article V du traité de l'OTAN, cette perspective semblant également redondante pour les États-Unis; ces États y étaient donc peu favorables. Un second motif de réticence de la part des petits États tient aux conséquences de cet engagement, qui leur imposerait la contrainte de se doter de moyens militaires propres à honorer l'obligation de porter secours à un membre agressé. Enfin, l'Union comprend un certain nombre d'États attachés au principe de neutralité en matière de défense; adhérer à la clause de défense mutuelle

constituerait soit un obstacle insurmontable, soit une évolution radicale dans leur politique de sécurité et de défense.

Ces positions sont respectables mais ne manifestent évidemment pas une grande propension à développer un esprit communautaire en matière de défense; l'accord qui a pu être obtenu le 18 juin tient pour beaucoup au déroulement des élections pour le Parlement européen du 13 juin, les chefs d'État et de gouvernement se sentant dans l'obligation de ne pas entraver pour ce motif la conclusion d'un accord plus général; à ce titre, le résultat apparaît quelque peu inespéré. C'est pour les mêmes raisons qu'une autre condition, à mes yeux indispensable, pour parvenir à une certaine autonomie de défense, **l'instauration de coopérations renforcées, ou structurées, en matière de défense**, a pu être retenue dans le projet de traité, alors que le traité de Nice de 2001 les en excluait formellement.

Elles existent pourtant dans plusieurs autres domaines, et depuis longtemps, illustrant le pragmatisme de l'Europe pour faire face à ses besoins : c'est l'espace Schengen pour les actions de police, démarche très concrète qui nous concerne tous au quotidien ; la monnaie unique entre onze, puis douze pays de l'Union, plus encore demain. La participation à des groupes restreints, ou **groupes pionniers** dans des domaines qui ressortissent à des fonctions régaliennes, ne constituera donc pas une novation et se situera plutôt dans le prolongement des pratiques de coopération en vigueur dans les industries d'armement, ou pour la constitution d'unités multinationales comme le Corps européen ou le Groupe aérien européen.

Une coopération structurée en matière de défense permettra de **concilier deux logiques, celle de la légitimité de l'Europe de la défense** par son ancrage dans les institutions européennes, **et celle de l'efficacité** par son appui sur les grandes puissances européennes essentiellement. L'Europe de la défense ne serait donc pas celle de la Communauté unie, mais celle des puissances qui comptent sur le plan militaire, incluant la mise en place d'un compromis intelligent avec les États-Unis pour le partage des domaines d'action. Dans cette perspective, la France doit continuer à manifester sa volonté

C lôtüre



Photo Sgc Lecomte - CESA

M. Teissier a évoqué l'inventaire des réalisations en matière de défense européenne. Il a notamment cité la mise en place d'une capacité autonome de planification et de conduite des opérations, afin de consolider une stratégie de défense commune, et la création de l'Agence européenne de l'armement, garante de la cohérence dans la gestion des marchés de la défense, comme dans le renforcement de la base industrielle et technique.

politique de progresser, mais aussi adopter une approche réaliste dans sa coopération avec ses partenaires de part et d'autre de l'Atlantique.

Sans augurer de l'avenir, il n'est pas interdit de s'interroger sur les pays qui pourraient constituer le groupe pionnier de la défense. Pour cela, il faut partir des réalités d'aujourd'hui; il faut constater des postures de défense très hétérogènes entre les Vingt-cinq : des pays neutres, des budgets annuels très variables (France et Royaume-Uni à plus de 30 milliards d'euros, mais près de vingt pays à moins de 5 milliards). Ce sont aussi des effectifs d'armées très différents : quinze pays avec moins de 50000 militaires, huit à plus de 100000 (France, Royaume-Uni, Allemagne, Espagne, Italie, Pologne, Suède, Grèce), avec des statuts différents, appelés ou professionnels.

Quant aux outils industriels et aux capacités de recherche et développement, ils vont du plus complet au plus symbolique : il n'est alors pas possible de demander à tous le même effort ni les mêmes possibilités; trois pays seulement, France, Royaume-Uni et Allemagne, disposent

des capacités de planification et de conduite des opérations du niveau stratégique, les autres ne pouvant pas dépasser le niveau tactique. Cette situation explique largement le fait que les progrès récents aient été causés par les accords successifs qui ont pu être conclus autour des trois principaux partenaires européens, situation qui leur donne une légitimité certaine pour aller de l'avant.

Pour autant, la porte n'est pas fermée pour ceux qui disposent déjà de quelques capacités, ou seraient disposés à les accroître; parmi les premiers, je placerai l'Italie et l'Espagne, peut-être la Suède; pour leurs positions récentes, comme du fait de leur statut de membres fondateurs de la Communauté, la Belgique et le Luxembourg pourraient s'y joindre, complétant un ensemble qui comprendrait environ un tiers des membres de l'Union.

Les décisions prises par la France depuis un an à propos des drones me semblent être d'excellentes illustrations de ces perspectives de coopération « à la carte »; ainsi, en juin 2003, le lan-



cement d'un programme de démonstrateur UCAV (*Unmanned Combat Aerial Vehicle*), doté d'un budget de 300 millions d'euros, a permis d'y agréger déjà la Suède, la Grèce, l'Espagne, alors qu'un pays extérieur à l'Union, la Suisse, a manifesté son intérêt pour ce projet. Plus récemment encore, le lancement du programme de drone de reconnaissance *EuroMALE*, au cours du salon EuroSatory, doté lui aussi de 300 millions d'euros, illustre les possibilités de coopération entre industriels, Dassault, EADS, Thales et SAGEM, avant que les États ne manifestent leur intérêt; enfin, la même européanisation se retrouve dans l'accord entre Dassault et EADS pour les premières études sur le futur avion de chasse de cinquième génération.

Dans tous ces projets, c'est l'avenir de l'armée de l'air qui se joue; elle doit y prendre toute sa place dans la définition des besoins futurs, comme dans le soutien de toutes les composantes des coopérations, industrielles, techniques et tactiques.

② – **Les évolutions de l'Europe de la défense que je viens de tracer rapidement, celles qui sont en cours comme celles qui se dessinent, ne peuvent se produire qu'en raison de la levée, plus ou moins importante, de blocages britanniques et américains sur le sujet.**

Pour simplifier, je dirai que, depuis l'accord de Saint-Malo en 1998, confirmé par celui du Touquet de février 2003, le Royaume-Uni s'est rallié au principe de la nécessité de construire une Europe de la défense, mais qu'il en a refusé les modalités pratiques jusqu'à l'automne 2003. Le Royaume-Uni ne veut en effet pas être exclu de la constitution d'une Europe de la défense opérationnelle qui se développerait sous la seule égide de la France et de l'Allemagne. Ses raisons sont d'ordre purement politique, et non pas stratégique, puisqu'il dispose de sa propre capacité d'action.

Le réalisme des Britanniques leur commandait aussi de se rapprocher de leurs grands partenaires continentaux pour compter au sein de l'OTAN, dominée par les Américains, mais qui n'y trouvent que l'intérêt de pouvoir faire pièce, sur le plan de la sécurité, à l'élargissement économique de l'Union européenne, ou pour les

aider à faire face à des difficultés imprévues comme en Irak, au risque de dévoyer la finalité de l'Alliance. C'est en effet la doctrine Rumsfeld qui s'impose désormais sur le plan militaire : « *C'est le conflit qui fait la coalition et non la coalition qui fait le conflit.* »

Plus récemment, la position britannique a évolué sous l'effet de critères plus opérationnels. **L'influence du conflit irakien a été considérable**; dans la préparation de l'intervention, les Britanniques ont découvert qu'ils avaient été tenus à l'écart par les Américains de la mise en œuvre des procédures et des moyens nouveaux induits par la « guerre en réseau ». Le même constat a dû être fait dès le déclenchement des opérations, les Britanniques demandant à agir seuls dans la zone sud de Bassorah, incapables de conduire la même guerre que les Américains.

Presque au même moment, l'Union européenne conduisait deux opérations, *Concordia* en Macédoine et *Artémis* en République du Congo, qui démontraient un certain savoir-faire de l'Europe, notamment pour la seconde en Afrique, assez délicate à réaliser et à réussir. Présents à Paris d'où l'opération *Artémis* était conduite, des officiers britanniques ont pu constater que l'Union disposait déjà de capacités appréciables, auxquelles ils étaient en mesure d'apporter une contribution reconnue; ils ont pu aussi constater qu'il leur était possible de travailler avec les Français.

Pour ce qui concerne les États-Unis, si l'évolution n'est pas aussi manifeste, elle n'en est pas moins certaine. Sans vouloir polémiquer, je dirai que la «schizophrénie» prédomine encore mais est en voie d'atténuation; si, pour Robert Kagan, c'est encore « *les Américains font la cuisine et les Européens font la vaisselle!* », le besoin de voir les Européens accroître et coordonner leur effort de défense devient de plus en plus évident dans les suites du 11 septembre comme dans la crise irakienne. La véritable hantise que représentait outre-Atlantique une perspective d'autonomie européenne de défense s'amenuise considérablement, sous le double effet de la connaissance de la dimension de ce qui se réalise, et qui est encore bien modeste, et de l'évidence qu'ils ne peuvent tout faire tous seuls, tant sur le plan économique que sur le plan politique ou militaire.

Clôture

Pour conclure, je voudrais vous faire part de quelques considérations supplémentaires sur les aspects encore embryonnaires de la politique de défense européenne qui doivent faire l'objet de réflexions dans le futur.

Jusqu'à maintenant, le long et lent cheminement vers une défense européenne autonome a été balisé surtout par des réalisations empiriques et concrètes, des unités multinationales comme le Groupe aérien européen aux restructurations et coopérations industrielles; il s'agit d'une démarche délibérée d'acquisition de capacités, des « briques », certes indispensable, mais qui doit aujourd'hui se voir assigner une finalité : des moyens militaires pour quoi faire ?

Il manque donc **un substrat, des fondations théoriques, en un mot une stratégie militaire**, qui puissent constituer une référence, des objectifs à atteindre qui expliquent et guident les moyens à déployer pour y parvenir; c'est à cela qu'il faut œuvrer, en allant plus loin que le document sur la stratégie commune de sécurité adopté par les Vingt-cinq au même sommet de Bruxelles le 12 décembre 2003; le document dit « papier Solana » reprend de nombreux éléments de l'analyse américaine des menaces (terrorisme, prolifération des armes de destruction massive, trafics illicites en tous genres); il comporte néanmoins des éléments spécifiques à une politique européenne : attachement au multilatéralisme, développement d'une politique régionale de stabilisation, réflexion sur des stratégies préventives (action contre un État qui présente des menaces) plutôt que préemptives (action contre la constitution de menaces dans un État défaillant).

Si nous voulons une défense européenne, il faut définir cette **stratégie de défense commune** qui fixe la liste de nos intérêts communs, de nos valeurs, de nos objectifs et des moyens pour y parvenir, dans une démarche identique à celle qui est adoptée au niveau national pour déterminer notre politique de défense; c'est la logique, mais ce n'est pas simple, notamment au regard de problèmes fondamentaux, comme celui de la place de la dissuasion nucléaire, à laquelle il n'est pas envisageable que nous puissions renoncer, ou celui de la participation à l'Europe de la défense des pays neutres de l'Union.

C'est dans ce cadre stratégique que devra alors être défini le rôle dévolu à l'emploi des forces aériennes, européennes en général, et françaises en particulier; je pense notamment aux actions qui pourraient être menées en matière de prévention des conflits loin du territoire européen. Alors pourront être mieux fixés les moyens nécessaires en forces aériennes, pour le transport comme pour le bombardement et l'appui des troupes au sol.

Au-delà de cette étape s'en présente une autre tout aussi décisive, celle des **relations entre cette entité européenne de défense et l'OTAN**; la création d'une capacité de planification et de conduite des opérations montre qu'il est possible de progresser dans cette coexistence. Pour autant, tout n'est pas réglé, et le spectre des doublons et redondances est constamment brandi par tous ceux qui s'opposent à l'émergence d'une Europe de la défense autonome. Des trésors de patience et de diplomatie devront donc être déployés pour persuader nos amis et alliés qu'il ne s'agit pas de construire contre eux une machine infernale, mais plutôt de se renforcer mutuellement dans la coopération et la complémentarité. En raison des contingences et des vicissitudes actuelles dans les relations transatlantiques, aucune échéance ne peut évidemment être fixée pour parvenir à l'harmonie recherchée. Mais je sais que notre ambassadeur actuel auprès de l'Alliance, monsieur d'Aboville, ainsi que notre représentant militaire, le général Porchier, y consacrent toute leur énergie.

Pour reprendre la citation de Guillaume d'Orange, je dirai qu'« *il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer* »; l'Europe de la défense reste donc encore aujourd'hui un vaste et passionnant chantier en devenir, pour l'armée de l'air française comme pour l'ensemble de notre outil de défense : il faut y consacrer la foi des bâtisseurs, des bâtisseurs de cathédrales de la vieille Europe.

Je vous remercie pour votre attention. ●

Guy Teissier,
député des Bouches-du-Rhône,
président de la commission de la Défense
et des forces armées de l'Assemblée nationale



Le colloque en images



Photo Sgc Lecomte - CESA

◀ **Première table ronde.**
La projection des diaporamas sur écran géant permettent d'étayer les exposés des officiers intervenants.

▶ **Le colloque offre également à de nombreux invités l'occasion de renouer les liens avec l'armée de l'air.**
En compagnie du général Wolsztynski (à droite), le général Bévillard (à gauche) et le colonel De Lisi (au centre).



Photo Sgc Lecomte -



Photo Sgc Lecomte - CESA

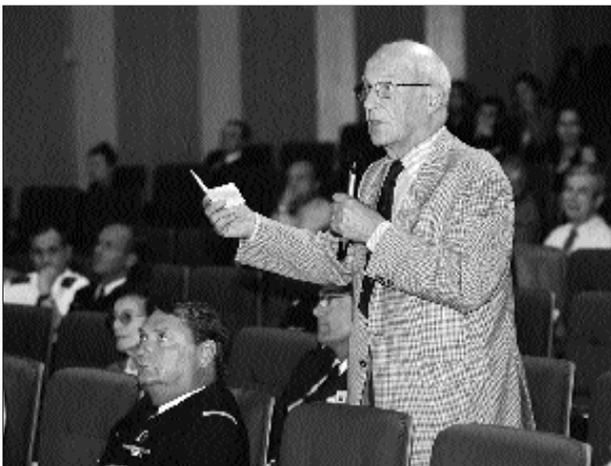


◀ **Des collections de livres, faisant référence dans le domaine aéronautique sont présentées aux visiteurs.**



Photo Sgc Lecomte - CESA

▲ **Accueil, identification, remise de badge, vestiaire :**
pour réaliser convenablement toutes ces tâches, le personnel du CESA se dévoue entièrement à l'accompagnement des invités.



▲ **Le général Forget, auditeur en salle de conférences, livre ses quelques réflexions lors du débat public.**



Photo Sgc Lecomte - CESA

▲ **Le colonel De Lisi accueille le général Le Bourdonnec, directeur du SHAA, dont le soutien au colloque s'est traduit par la mise en place d'une exposition**

70^e anniversaire de l'armée de l'air



Association des Officiers Aviateurs dans les Carrières Civiles



Forum  du Futur

ACADÉMIE  NATIONALE DE L'AIR ET DE L'ESPACE



ARMÉE DE L'AIR